Lebeau VITRES D'AUTOS ET BIEN PLUS ENCORE
DIVISION D'AUTOSTOCK INC.
PRO-TG ANTIVOL AUTOMOBILE
179,95$ INSTALLATION COMPRISE pour la plupart des véhicules
ENFIN L'ANTIVOL ANTI...CHER!

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF OPTOMÉTRISTES
20e VENTE DU 20e ANNIVERSAIRE
ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%
336-4444 50 SUCCURSALES

MONTRÉAL, SAMEDI 27 JUILLET 1991 107e ANNÉE Nº 272 138 PAGES, 7 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 2 00 1,50 $ Taxes en sus

«Ingénierie sociale antidémocratique»

Un juge invalide la loi fédérale qui interdit la publicité sur le tabac

YVES BOISVERT

Un juge de la Cour supérieure a déclaré inconstitutionnelle la loi fédérale qui interdit la publicité sur le tabac depuis deux ans, parce qu'elle constitue une tentative du gouvernement central de légiférer dans un champ exclusif des provinces, en plus de violer de manière injustifiable la liberté d'expression.

Dans un jugement-fleuve de 148 pages rendu hier à Montréal, le juge Jean-Jude Chabot a accueilli à peu près tous les arguments de RJR Macdonald et Imperial Tobacco, deux multinationales du tabac qui contestaient la validité de la loi fédérale.

Le magistrat s'est en outre montré extrêmement cinglant à l'égard de ce qu'il qualifie de tentative d'«ingénierie sociale» du législateur fédéral.

Malgré cette déclaration d'inconstitutionnalité, la loi, en vigueur depuis le 1er janvier 1989, survivra au moins jusqu'à la fin du délai d'appel (30 jours). Le Procureur général du Canada n'a pas encore annoncé s'il interjettera appel, mais les deux parties ont déclaré depuis le début de ce méga-procès — il a duré un an — qu'advenant une défaite, elles en appelleraient.

La loi interdit la publicité de cigarettes dans les journaux et magazines et empêche les compagnies de tabac de commanditer des événements sportifs ou culturels, sauf

VOIR CIGARETTE EN A2

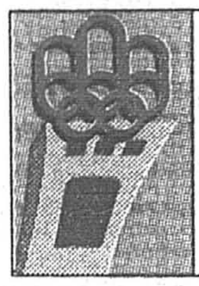

LES JEUX 15 ans après

En 1975, à la suite du décès de Pierre Charbonneau, Walter Sieber devient directeur général des sports du Comité d'organisation des Jeux de Montréal. Aujourd'hui, il est vice-président de l'Association olympique canadienne, président de son Comité de sélection et chef de la mission canadienne aux prochains Jeux d'Albertville. Dans la vie courante, monsieur Sieber est le directeur du Centre sportif du collège Edouard-Montpetit de Longueuil.

«On ignorait tout du sport international»

11. «Quand Montréal a obtenu la présentation des Jeux olympiques à Amsterdam en 1970, j'étais bien loin de me douter qu'ils allaient changer le cours de mon existence. Diplômé en éducation physique et en administration sportive, je coordonnais le sport universitaire à l'Université de Montréal. Je n'avais aucune qualification olympique... sauf celle de parler allemand au moment où Munich s'apprêtait à présenter les Jeux de 1972 et à servir d'université olympique aux Montréalais.

«Il faut se reporter à l'époque. En 1971, quand Gérald Simond, mon patron à l'Université, me demanda de devenir son adjoint dans le cadre de la mission d'observation que Montréal déléguait à Munich, personne au Canada ne savait comment s'y prendre en matière d'organisation de grands Jeux. On partait de très loin : on ne savait que peu ou rien de la majorité des disciplines sportives olympiques et on ignorait tout de la structure sportive internationale. Montréal avait présenté des Championnats du monde d'escrime quelques années auparavant: c'était toute notre expérience.

«Mon premier boulot, je m'en souviens très bien, a été d'essayer de comprendre l'organigramme du Comité organisateur des Jeux de Munich, puis de tracer une espèce de plan de travail en vue de notre visite en Allemagne : que fallait-il observer à Munich et comment nous y prendre? Ces questions apparaissent simplistes aujourd'hui mais, à l'époque, elles étaient complexes, croyez-moi!

«Finalement, ma carte de compétence, l'allemand, m'aura bien servi. Au fil des ans, je suis allé à Munich trois fois et j'y ai passé quatre mois complets: compte tenu de la matière au programme, on peut parler d'un cours intensif en Jeux olympiques!

«Il y a des occasions qui ne se présentent qu'une fois dans une vie et je sentais bien que ces Jeux en étaient une. En 1973, j'ai donc quitté l'Université pour le Comité organisateur de Montréal (COJO) et, deux ans plus tard, à la suite du décès du grand patron des sports, Pierre Charbonneau, je suis devenu le directeur des sports du COJO.

«Malgré mes 'études' à Munich, la tâche était colossale et je puis dire aujourd'hui que je n'aurais jamais réussi si j'avais connu les fédérations internationales de sport comme je les connais maintenant. C'est ma naïveté qui m'a sauvé.

«En volleyball par exemple, la Fédération internationale avait décidé que la compétition de Montréal réunirait 12 équipes masculines et six équipes féminines. J'avais ordre de tracer le calendrier de la

SUITE A LA PAGE B1

CONTRE LE RACISME

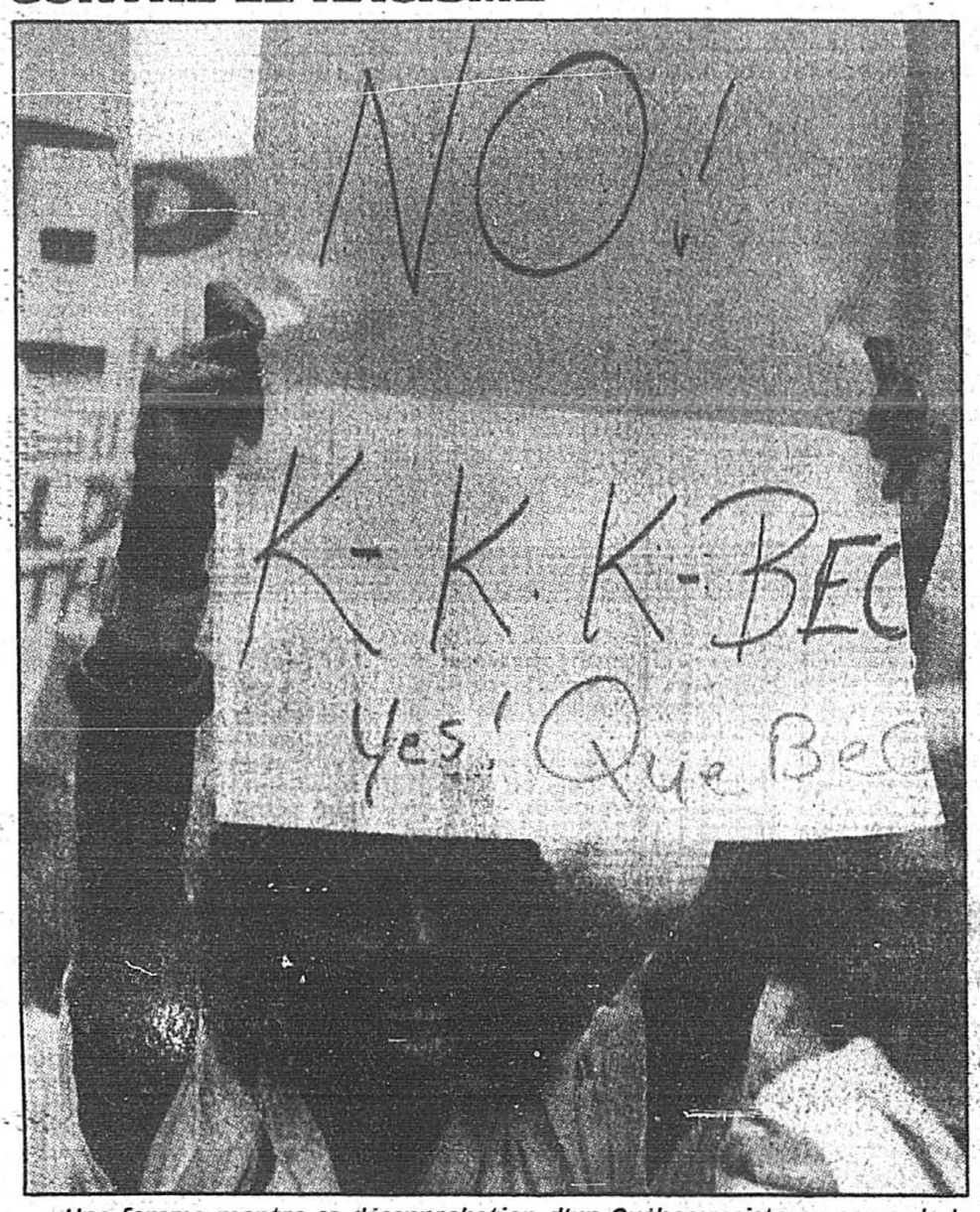

Une femme montre sa désapprobation d'un Québec raciste au cours de la manifestation qui a rassemblé plus de 500 personnes hier au centre-ville.

Nos informations en page A 3

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Yougoslavie: la présidence ordonne le retour aux casernes

d'après AFP, Reuter et AP

BELGRADE

La présidence fédérale a ordonné hier soir le retour dans ses casernes de l'armée yougoslave déployée en Croatie, la démobilisation des «réservistes de l'armée et de la police» et «un cessez-le-feu immédiat» en Croatie, où la violence «menace de dégénérer en guerre généralisée».

Cette décision, adoptée à l'unanimité des représentants des six républiques yougoslaves, des ministères fédéraux de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires étrangères, est intervenue au terme d'une nouvelle journée d'affrontements entre forces croates, nationalistes serbes et armée fédérale qui ont fait sept victimes.

Un policier croate a ainsi été tué par des nationalistes serbes dans une embuscade entre deux villages de la côte adriatique, et trois officiers de police ont été écrasés dans leur voiture par un char yougoslave, près de Kostajnica, dans le centre de la Croatie, a fait savoir la police.

Un journaliste allemand de la *Sueddeutsche Zeitung*, Egon Scotland, et deux autres policiers ont été abattus dans des villages près de Kostajnica, à 80 km au sud-est de Zagreb. Le village croate de Glina, situé à 50 km au sud de Zagreb, a par ailleurs essuyé vendredi plus de 80 tirs de mortier, a rapporté la police, sans faire état de victimes.

Une équipe de médecins du village de Kozibrod a lancé un SOS vers 20h (GMT) affirmant que ses habitants étaient «encerclés» par des nationalistes serbes et par l'armée fédérale. Une colonne d'une vingtaine de chars a été vue en fin d'après-midi se dirigeant vers Kostajnica et Kosibrod.

Ces villages, de même que ceux de Prekupa, Gornji Vidusevac et Topusko notamment, situés dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres, ont été pris sous le feu d'obus tirés par les Serbes. Le ministère de l'Information croate a précisé que les tirs d'obus sur ces villages étaient tous dirigés vers les postes de police croates et s'inscrivaient dans une «opération concertée dans le temps et l'espace».

Les huit membres de la présidence collégiale, plus haute instance dirigeante de la fédération yougoslave et chef des armées, a réaffirmé au cours d'une réunion à Belgrade qu'il était urgent de trouver une solution à la crise.

«La présidence demande un cessez-le-feu d'urgence, principale condition à une solution politique», a-t-elle déclaré dans un communiqué rapporté par l'agence de presse Tanjug. «Cela implique de cesser les attaques contre les villages serbes et croates, et contre les bâtiments de l'armée et de la police», a-t-elle ajouté.

La présidence fédérale, tout en ordonnant le cessez-le-feu, a — à l'unanimité également — estimé «indispensable» le désarmement des formations paramilitaires et des groupes armés, la démobilisation des réservistes de la police et de l'armée fédérale.

Un point a été contesté par le président de la présidence, le croate Stipe Mesic. Il s'est opposé à la proposition de la présidence, pourtant adoptée, d'interdire l'accès des zones de crise à majorité serbe aux forces croates. Le représentant slovène Janez Drnovsek quant à lui s'est abstenu par solidarité avec la Croatie qui, comme la Slovénie, a proclamé son indépendance le 25 juin dernier.

Dans ce climat de guerre civile entrete-

VOIR CROATIE EN A2

Québec aurait contribué à la caisse de Cuomo

Presse Canadienne

Le périodique américain de New York *Village Voice*, dans sa dernière édition, affirme que le gouverneur de l'État Mario Cuomo a finalement décidé d'appuyer le projet d'achat d'électricité d'Hydro-Québec par la New York Power Authority (NYPA) après que des dons de 60 000$ eurent été consentis à sa caisse électorale au début des années 1980.

Les contributions au comité électoral «Les amis de Mario Cuomo» auraient été faites par tranches de 10 000$ et 15 000$ par la famille de M. John Dyson, ex-directeur du NYPA et ex-membre d'un groupe de conseillers spéciaux mis sur pied en 1986 par la premier ministre Robert Bourassa pour faire avancer la

VOIR CUOMO EN A2

Aujourd'hui

SOMMAIRE

Annonces classées
immobilier ... B18, B19, D9 à D14
marchandises ... D14
emplois ... D14 à D17
automobiles ... D18 et D19
propositions d'affaires ... B8
Arts et spec ... cahier C
horaires télé ... C2
Avis ... B9, B20, D19
Bandes dessinées ... F4
Bridge, Échecs, Timbres ... F5
Carr. et prof. ... B13 à B17
Décès ... A16
Économie ... B7 à B12
Encans ... D19
Êtes-vous observateur? ... B18
Feuilleton ... F6
Habitat ... cahier F
Horoscope ... F6
Le monde ... A14 et A15
Loteries ... A7
Maisons d'enseig. ... A17
Mots croisés ... B19, F6
«Mot mystère» ... D11
Radio/Télé ... C2
Restaurants ... C12
Sports ... cahier D

MÉTÉO

Aujourd'hui: Quelques périodes ensoleillées. Minimum: 12°, maximum 25°.

Demain: Partiellement ensoleillé. Minimum: 12°, maximum: 24°.

Page D 20

VACANCES/VOYAGE

Séville: Dans neuf mois, cette ville espagnole où Colomb avait préparé la découverte des «Indes» recevra le monde. *Page E 1*

ÉCONOMIE

Maxwell: Le Canada se doit de dégager rapidement les leçons de la récession, dit la présidente du Conseil économique. *Page B 7*

PLUS

Délais: Neuf mois après la «tornade Askov», les magistrats reviennent à une interprétation plus juste de la décision de la Cour suprême. *Page B 5*

HABITAT

Imitation: Le «Michel-Ange» du bâtiment peint les murs des maisons comme s'il s'agissait d'oeuvres d'art. *Page F 1*

CINÉMA

Mel Brooks: Qui peut passer sans manifester aucune gêne devant les sans-abris parqués devant les portes fermées de Dernier Recours? Mel Brooks nous met face à cette réalité dans un conte désarmant de candeur. *Page C 13*

ARTS ET SPECTACLES

Musique: Dans l'église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge, à La Prairie, Yuli Turovsky et l'orchestre de chambre I Musici de Montréal enregistrent un autre disque pour Chandos. *Page C 1*

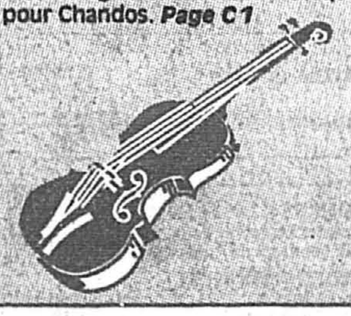

USA: la prison pour les médecins séropositifs qui le cachent

d'après AFP

WASHINGTON

Un médecin américain risquera désormais d'être condamné à dix ans de prison pour n'avoir pas révélé à ses clients qu'il était séropositif, prévoit un amendement adopté hier par le Sénat américain, à l'indignation du corps médical.

Le texte prévoit une amende d'un maximum de 10000$US et une peine de prison de dix ans au minimum. Cet amendement qui a été adopté par le Sénat à une écrasante majorité, doit encore passer devant la Chambre des représentants.

Et tandis que le débat sur cette délicate question continue de soulever les passions, hier également un médecin qui travaillait au service des urgences de quatre hôpitaux de la région de Buffalo, dans l'État de New York, a révélé qu'il était porteur du virus du sida et a en même temps cessé d'exercer, ont annoncé les responsables des quatre hôpitaux.

Le Dr Neal Rzepkowski, qui a arrêté de travailler il y a deux semaines, se serait su séropositif depuis 1985, selon la même source.

Les quatre hôpitaux ont annoncé qu'ils allaient prévenir tous les patients du médecin, mais que les chances de contamination étaient «pratiquement inexistantes», rappelant qu'il n'existe aucun cas reconnu de transmission du virus de médecin à patient s'étant produit dans un hôpital américain.

À la suite de l'adoption de l'amendement les concernant par le Sénat, médecins et dentistes craignent que leur seule profession les fasse passer dans l'opinion publique pour des propagateurs du virus, au même titre que les homosexuels et les drogués, après la contamination de cinq patients par un dentiste de Floride mort du sida l'année dernière. L'un d'entre eux, une jeune fille de 23 ans, est en train de mourir.

«Cet amendement est complètement idiot: un séropositif ne va pas vivre dix ans. J'ai été très étonné par le vote du Sénat», confie un dentiste de Washington, le Dr Lawrence Siu.

Les peines prévues pourront apparemment s'appliquer même si le virus n'a pas été transmis, dès lors que le médecin a eu un contact avec le sang ou les tissus du patient.

Mais le médecin sera «innocent» s'il ignore tout de son état — ce qui pourrait avoir pour conséquence de décourager le dépistage.

La Chambre pourrait examiner le texte avant la fin de la session parlementaire le 3 août prochain. «Le Sénat l'a adopté. Il est tout à fait possible que la Chambre en fasse autant», prévient l'aide d'un parlementaire opposé à cette mesure.

Le Dr Siu reconnaît que dix ans après l'apparition de l'épidémie, sa profession fait l'objet de toutes les suspicions.

«Les clients font beaucoup plus attention. Quand ils téléphonent pour prendre rendez-vous, ils

VOIR SIDA EN A2

SPG Électronique Tumoulin
Prix du Meilleur Commerce 1991 Le Choix des Consommateurs
8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122 Montréal
1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321 Laval
QUE CE SOIT DU POP OU DU CLASSIQUE... ÇA S'ÉCOUTE MIEUX SUR UN BALADEUR SONY
Obtenez un chargeur d'une valeur de 20$.
BALADEUR WM-AF 2015 AM/FM STÉRÉO CASSETTE 49$
BALADEUR WM-AF 54 SPORT, •AM/FM STÉRÉO CASSETTE •PROTÉGÉ CONTRE L'EAU ET LA POUSSIÈRE 79$
EN PRIME BLOC D'ALIMENTATION RECHARGEABLE BP-700
Temps limité

Canadiens et Américains d'origine croate pressent Ottawa et Washington de reconnaître l'indépendance de la Croatie

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

WASHINGTON

■ Des milliers de Canadiens d'origine croate se sont joints à des compatriotes américains dans une grande manifestation à Washington pour amener les administrations américaine et canadienne à reconnaître l'indépendance de la Croatie.

Les Canadiens sont arrivés hier matin par autobus entiers : quatre de Montréal, deux d'Ottawa, 11 de Hamilton et plusieurs dizaines de Toronto. Des gens de Winnipeg ont même roulé pendant 28 heures pour participer à l'événement.

Une alerte à la bombe a quelque peu retardé le voyage des Ontariens. Un appel anonyme, à l'effet qu'une bombe se trouvait dans l'un des autobus, a amené les douaniers à fouiller plusieurs véhicules à la frontière canado-américaine. Les autobus montréalais, qui ont cheminé pendant un bon 13 heures pour atteindre Washington, n'ont pas été inquiétés.

Les manifestants, de 7000 à 10 000 selon les estimations de la police, se sont rassemblés en matinée hier devant le Capitole. Ils étaient munis de pancartes, qui allaient du posé «Les États-Unis doivent appuyer l'indépendance de la Croatie» au plus fougueux «Mort à la Yougoslavie».

Ils ont surtout fait appel aux drapeaux, ceux de la Croatie, bien sûr, mais aussi ceux des États-Unis et du Canada, tous dans la même palette. En effet, les couleurs dominantes du drapeau croate sont le bleu, le blanc et le rouge.

Après avoir écouté l'hymne national de la Croatie, les manifestants ont écouté une succession d'orateurs, des sénateurs et des représentants américains surtout, mais également un député de la Législature de l'Ontario, M. John Sola, d'origine croate.

«Il est un peu tragique que l'on doive se rendre à Washington pour se faire entendre à Ottawa», a-t-il déclaré.

Ficelles

Les Canadiens rencontrés dans la foule ont expliqué que c'était le président américain George Bush qui tenait les ficelles du pouvoir. S'il assouplit sa position, le premier ministre canadien Brian Mulroney suivra bien, a notamment affirmé Mme Klara Padjen, de Montréal.

«Nous espérons que, graduellement, M. Bush changera d'avis», a ajouté Mme Zlata Blazina, qui travaille à l'université McGill.

La Croatie, une des républiques de la Yougoslavie, a déclaré son indépendance le 25 juin dernier à la suite d'un référendum qui ne laissait aucun doute sur la volonté nationaliste des Croates. Le président Bush a cependant fait savoir qu'il préférait une Yougoslavie unie. Depuis, des combats se sont engagés entre les Croates, l'armée yougoslave et la minorité serbe de Croatie. Au cours de la dernière semaine seulement, le conflit a fait près de 50 morts.

«Nous voulons l'indépendance et la démocratie, nous ne voulons pas le communisme», a déclaré Mme Stella Macek, qui travaille à la Banque de commerce, à Montréal.

Elle a déploré l'attitude du président Bush, «qui laisse aller les choses parce qu'il n'y a pas de pétrole en Croatie».

Mme Anna Udicic, de Toronto, a affirmé que les Croates n'attendaient qu'une aide morale des États-Unis : qu'ils reconnaissent simplement l'indépendance de la Croatie.

M. Stan Rajic, de Winnipeg, tenant fermement un gigantesque drapeau du Manitoba, a affirmé que les Croates connaissaient les mêmes problèmes que les Baltes vis-à-vis l'Union soviétique.

Il existe cependant une différence : le Canada n'a jamais reconnu juridiquement l'annexion des républiques baltes, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie, à l'Union soviétique.

En attendant un changement de cap de leurs dirigeants, les Canadiens et les Américains d'origine croate s'inquiètent du sort de leurs familles restées en Croatie.

Mme Blazina a affirmé qu'elle téléphonait aux siens tous les deux jours.

«Ils se préparent pour la grande bataille», a-t-elle déclaré.

Mme Anna Udicic a affirmé que pour l'instant, la région de Croatie où habitaient ses tantes était tranquille, mais que ses parentes vivaient dans la terreur.

«Ce que nous voulons, c'est que nos frères et nos soeurs qui sont là-bas vivent dans la paix», a affirmé M. Steve Sokieh, de Mississauga.

En début d'après-midi, les manifestants ont marché depuis le Capitole jusqu'à la Maison-Blanche, par une chaleur étouffante, pour enfin s'installer dans le parc Lafayette, juste de l'autre côté de la rue.

Le marquis de Lafayette, un général français, avait contribué à décider le gouvernement français à apporter son aide officielle à la guerre d'Indépendance américaine, à la fin des années 1770.

Cette référence historique n'a peut-être pas frappé les enfants des manifestants, qui ont plutôt profité de l'occasion pour faire trempette dans les fontaines du parc.

La journée devait finir par un service religieux à la basilique de l'Immaculée-Conception.

Dinich Nede (à droite), de Toronto, s'est jointe aux milliers de Canadiens et d'Américains d'origine croate venus hier à Washington pour réclamer la reconnaissance de l'indépendance de la Croatie.
PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

SUITE DE LA UNE

CIGARETTE

Un juge invalide la loi fédérale qui interdit la publicité sur le tabac

ceux pour lesquels des ententes étaient intervenues avant le 1er janvier 1989.

Les compagnies de tabac attaquaient la loi sous deux aspects.

D'abord, selon elles, sous couvert d'être une loi touchant la «santé publique» des Canadiens, en particulier les jeunes, la loi concerne en fait un domaine que la Constitution de 1867 a réservé aux provinces: la publicité locale.

Le juge Chabot est d'accord : il ne faut pas examiner l'objectif déclaré de la loi, mais bien son véritable but.

«Il n'y a aucune preuve que la publicité comme telle entraine en soi un danger pour la santé publique. Comme le disait Aristote, le mot *chien* n'a jamais mordu personne.»

«Toute la rhétorique du Procureur général du Canada repose éloquemment et abondamment sur la nocivité de la consommation de tabac et ses conséquences sur la santé, mais la loi attaquée, elle, est singulièrement timide, pour ne pas dire muette, quant aux mesures concrètes pour s'adresser au problème du tabagisme», estime le juge Chabot.

Pour le magistrat, la loi réglementant les produits du tabac vise la publicité et activités connexes dans les provinces, un domaine législatif que la constitution réserve aux provinces. La loi est donc dans son ensemble inconstitutionnelle et nulle.

En deuxième lieu, même s'il n'était pas obligé de se prononcer sur cette question — il a déjà réglé le sort de la loi —, le juge Chabot a déclaré que la loi viole la liberté d'expression des compagnies de tabac.

La Cour suprême a déjà reconnu que la liberté d'expression peut s'étendre au «discours commercial», et les compagnies peuvent donc jouir de la protection de la Charte à cet égard.

Le juge reconnait que l'objectif visé par la loi, c'est-à-dire la diminution de la consommation de tabac, qui serait la cause de 35 000 décès par année au Canada, est un objectif valable, mais que les moyens pris pour l'atteindre sont disproportionnés et sans lien rationnel avec le problème.

«À vrai dire, si le tribunal comprend bien la rhétorique du Procureur général du Canada, le tabac serait un produit tellement nocif qu'il faudrait éliminer toute expression à son égard, enfin toute expression de l'industrie du tabac et des personnes qui gravitent autour, sauf l'expression défavorable de l'État à l'égard du produit. C'est, avec respect, une proposition énorme et inacceptable en matière de Charte canadienne», conclut le juge Chabot.

«Cette loi, dans sa forme actuelle, se veut une loi essentiellement morale mais elle constitue en fait une forme de censure et d'ingénierie sociale incompatible avec l'essence même d'une société démocratique», écrit encore le juge.

Car, dit-il, la loi «nie en pratique toute forme de responsabilité ou d'autonomie des citoyens et s'arroge le droit de décider pour eux de ce qu'ils doivent entendre. Encore une fois, il ne s'agit pas de messages violents, haineux ou faux, c'est tout message relatif à un produit de consommation» légal qui est banni.

Pour le juge Chabot, ce «moralisme de l'État» est contraire aux principes démocratiques et rend la limitation de la liberté d'expression des compagnies déraisonnable.

«Cette décision me déçoit beaucoup», a déclaré le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Benoit Bouchard.

Mais le gouvernement est toujours aussi déterminé à dissuader les Canadiens de fumer, a poursuivi le ministre. «Nous allons étudier (cette décision) au cours des prochains jours, avec l'aide du ministère de la Justice, pour décider des mesures qui doivent être prises», a poursuivi M. Bouchard.

La Société canadienne du cancer s'est dite «profondément déçue» du jugement, qui permettra la promotion de produits «cancérigènes et mortels».

Les compagnies de tabac se sont réjouies de voir casser une loi qu'elles jugent excessive et inefficace, car selon elles, l'interdiction de faire de la publicité n'a pas d'impact sur la consommation totale.□

CROATIE

Yougoslavie: la présidence ordonne le retour aux casernes

nu par une campagne médiatique belliqueuse entre les parties, les observateurs s'interrogent sur les chances de voir ces nouvelles décisions effectivement appliquées.

La présidence a pris depuis le mois de mai plusieurs décisions restées lettre morte. L'armée de son côté, est accusée par les Croates, de prendre le parti des Serbes de Croatie (600 000 pour une population de quelque 4,4 millions d'habitants).

Pour les observateurs, le ministre fédéral de la défense Veljko Kadijevic a accepté le retrait de son armée de Slovénie, ethniquement et culturellement homogène avec 1,8 million d'habitants aux frontières autrichienne et italienne. Il pourrait cependant rechigner à renvoyer ses soldats dans les casernes en Croatie car, constitutionnellement, l'armée a pour mission d'éviter les conflits inter-ethniques. Ces derniers ont fait depuis le début de l'année plus de 400 morts en Croatie, selon la presse, et provoqué l'exode de quelque 50 000 personnes.

À Bonn, l'Allemagne et la France ont demandé aux Pays-Bas, qui président actuellement la CEE, d'inviter la présidence yougoslave lundi à Bruxelles pour des entretiens avec les ministres des Affaires étrangères des Douze. Roland Dumas et Hans-Dietrich Genscher ont expliqué leur démarche par la nécessité de s'entretenir avec l'ensemble des composantes de la Yougoslavie, et non pas uniquement avec le premier ministre, Ante Marcovic, et son chef de la diplomatie, Budimir Loncar, déjà invités à Bruxelles.

Selon des diplomates, les ministres pourraient décider lundi d'étendre à la Croatie le mandat des observateurs de la CEE actuellement déployés en république de Slovénie.

Le ministre italien des Affaires étrangères Gianni de Michelis a par ailleurs déclaré que la CEE envisageait d'envoyer de nouveau les trois ministres de la «troïka» européenne en Yougoslavie pour renouer le dialogue entre les belligérants.

La CEE avait imposé une trêve entre l'armée fédérale et la Slovénie aux accords de Brioni le 7 juillet. Le cessez-le-feu tient en Slovénie, mais les violences se sont multipliées entre-temps en Croatie, qui a elle aussi proclamé son indépendance le 25 juin.

Plusieurs autres pays se sont joints aux efforts diplomatiques, dans le cadre de l'Initiative pentagonale (Yougoslavie, Italie, Hongrie, Autriche et Tchécoslovaquie), groupe créé en novembre 1989 pour renforcer les liens entre l'Europe occidentale et ses anciens voisins communistes.

Les ministres des Affaires étrangères de ces cinq pays se sont réunis à Dubrovnik, sur l'Adriatique, pour discuter avec les Yougoslaves, dont le premier ministre Markovic. Le président croate, Franjo Tudjman, pourrait participer aux entretiens.

Pourtant, les diplomates restent pessimistes sur les résultats de ces efforts diplomatiques. «L'armée a reçu ordre, à l'évidence, de réagir avec beaucoup plus de force et les Croates craignent de perdre une partie de leur territoire au profit de la Serbie», note l'un d'eux.□

SIDA

USA: la prison pour les médecins séropositifs qui le cachent

veulent parfois savoir si nous portons des gants, un masque, des lunettes», explique-t-il.

«Il est très décevant que les sénateurs aient répondu de façon émotionnelle à ce que souhaitaient leurs électeurs. Cela ne servira à rien de criminaliser les actes des docteurs séropositifs lorsqu'ils font leur travail. Le résultat c'est qu'encore moins de gens recevront des soins médicaux», estime Elizabeth Cooper, responsable du dossier sida à l'ACLU, le plus important mouvement de défense des libertés individuelles.

Selon une étude récente, il y a un risque sur 48 000 de contracter le virus du sida via une opération par un chirurgien séropositif.

Le Centre de contrôle des maladies (CDC, basé à Atlanta) a publié début juillet des directives qui recommandent aux personnels de santé les plus exposés comme les chirurgiens et les dentistes de passer volontairement des tests de dépistage. Et en cas de séropositivité de cesser de pratiquer les actes médicaux les plus risqués sauf à en informer leur patient.

Le Sénat a introduit ces directives dans la législation, en même temps que l'amendement controversé, ouvrant la voie à des tests obligatoires. Il est d'ores et déjà admis que les compagnies d'assurances refuseront d'assurer les hôpitaux qui n'obligeront pas leur personnel à passer des test de dépistage.

Face à l'offensive des politiciens, qui ont déjà en ligne de mire les élections de 1992, des médecins et dentistes ont appelé au «black-out» comme Jack Rosenberg, fondateur d'une association de dentistes gay de New York. «Les clients n'ont pas à savoir si leur dentiste est séropositif. L'important est qu'il stérilise ses instruments».

D'autres sont plus modérés et réclament l'égalité de traitement comme Lawrence Siu qui accepterait d'être testé si ses clients l'étaient aussi.□

CUOMO

Québec aurait contribué à la caisse de Cuomo

phase deux du projet hydroélectrique de la Baie James et obtenir les appuis financiers nécessaires au Canada et aux États-Unis.

Hier, le chef du Parti Égalité Robert Libman a suggéré à la ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec, Mme Lise Bacon, de demander aux 13 membres de ce groupe de conseillers privés d'Hydro-Québec de rendre publique la liste «de leurs intérêts financiers et extérieurs» pour éviter toute apparence «de conflit d'intérêts» soulevée par les allégations touchant M. Dyson.

L'article du magazine new-yorkais environnementaliste et identifié à la gauche rappelle qu'en novembre 1982, quelques jours avant son élection au poste de gouverneur de New York, M. Cuomo s'était opposé à la construction d'une ligne de transmission hydroélectrique sur le territoire de l'État en affirmant clairement «que la NYPA devrait lui forunir de très bons arguments» pour le faire changer d'idée.

Immédiatement après sa victoire électorale, selon le *Village Voice*, il a commencé a retraité.

Le reportage intitulé «They've Got the Power (Ils détiennent le pouvoir)» souligne qu'à la fin de 1983, le gouverneur Cuomo, accompagné par le président du conseil d'administration de NYPA M. Dyson, a effectué un voyage à Québec où il a rencontré le premier ministre René Lévesque.

«À l'issue d'un entretien privé, souligne Peter Quiddington l'auteur de l'article, MM. Cuomo et Dyson ont affirmé que le seul obstacle qui empêchait Hydro-Québec de vendre son électricité à la NYPA était la construction de la ligne de transmission.»

Le permis de construction pour ce projet de 670 millions a été rapidement accordé par la Commission newyorkaise des services publics et les travaux ont débuté en 1985.

En 1989, le gouverneur Cuomo a signé un contrat de 20 ans avec Hydro-Québec pour 1000 mégawatts au coût de 12,5 milliards. Une autre entente de 20 ans de 5 milliards a été conclue en janvier 1990 pour l'achat de 800 mégawatts supplémentaires.

Village Voice soutient que M. Bourassa a décidé de faire la promotion de son projet hydroélectrique «sur lequel il asseoit sa carrière politique» en mettant sur pied un vaste réseau de relations d'affaires s'étendant de Québec à Wall Street.

Au centre de ce réseau se retrouvent 13 personnes influentes, dont faisait partie M. Dyson, qui sont payés 1000$ par jour pour conseiller M. Bourassa.

Le personnage le plus puissant du groupe, selon le périodique, serait M. James Schlesinger, ancien secrétaire américain à l'Énergie, ex-directeur de la CIA et ex-membre de la Commission de l'énergie atomique et qui a préfacé l'ouvrage de M. Bourassa sur le projet de la Baie James en 1985 intitulé *L'énergie du nord, la force du Québec*.

Le magazine américain a aussi rappelé l'histoire des contrats secrets d'Hydro-Québec avec 13 entreprises énergivores du Québec, plus particulièrement les grandes alumineries, et dont les contenus ont été révélés au printemps dernier.

Hier, au bureau de Mme Bacon la porte-parole Mme Luce Asselin a indiqué que la ministre n'avait pas encore terminé l'analyse de l'article du *Village Voice* et qu'elle serait peut-être en mesure de donner son appréciation la semaine prochaine.

Quant aux propos tenus par M. Libman, l'attachée de presse a tout simplement précisé que Mme Bacon n'avait aucunement l'intention «de perdre son temps à répondre aux allégations du chef du Parti Égalité qui se sert d'informations non vérifiées pour discréditer encore une fois Hydro-Québec».□

La grande grille

■ C'est demain que nous publions la grande grille de mots croisés de l'été dans le tabloid des sports. Espérons que vous avez bien suivi l'actualité, ce qui réduira de beaucoup le coefficient de difficulté. Quant au reste, décantez vos idées et gardez en mémoire qu'il s'agit toujours du «Monde de *La Presse*».

Rectificatif

■ Dans notre texte sur le taux d'escompte publié hier en page B 4, il aurait fallu établir à 11,5 p. cent les hypothèques à cinq ans, et non à 10,5 p. cent.

La Quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres 613
à quatre chiffres 9333

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

30-6-01
SAMEDI 27 JUILLET 1991

NOUS AVONS EN MAGASIN LA GAMME COMPLÈTE DES MATELAS
SIMMONS
Sealy
AUX PRIX LES PLUS BAS
BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
rockland 341-7810
les promenades de la CATHEDRALE 282-9525
Nouveau

La Presse

Plus de 500 Noirs bloquent la Sainte-Catherine

La manifestation s'est déroulée sans incident... et sans permis

Presse Canadienne

■ Plus de 500 manifestants ont bloqué la rue Sainte-Catherine, tôt vendredi soir, pour dénoncer l'attitude des autorités suivant la mort de Marcelus François, un Noir abattu le 3 juillet par un policier de la CUM qui croyait tirer sur un suspect de tentative de meurtre.

En majorité des Noirs, avec une bonne part de Blancs parmi eux, ils se sont assis à l'intersection University pour écouter entre autres Ellen Gabriel, porte-parole des Mohawks lors des blocus de 1990, affirmer qu'«avec l'éducation et le travail assidu, la justice est encore possible».

Or, mercredi, le ministre de la Justice, Gil Rémillard, annonçait, avant la tenue d'une enquête du coroner, qu'il n'y aura pas de poursuites criminelles contre le policier qui a tué François.

Acclamée par la foule, Mme Gabriel a salué toutes les minorités présentes ainsi que les Européens «même s'ils sont venus il y a 500 ans en se croyant supérieurs, rien qu'à cause de la couleur de leur peau».

«Si le progrès est possible, dit-elle, nous n'y arriverons pas en regardant aller le monde à la télévision. Si nous n'agissons pas, nous ne pouvons pas justifier notre existence comme peuples».

Parti en face de l'université McGill, rue Sherbrooke, sur le coup des 16h, le défilé était organisé par le groupe d'étudiants Akax (Also Known as X, allusion au militant noir américain Malcolm X) et des responsables de la communauté noire de Montréal.

Plus tôt en après-midi, une auto était aperçue au centre-ville avec un passager muni d'un porte-voix, incitant les gens à se rendre au départ du défilé.

Bruyante, la manifestation a emprunté les rues Peel, Sainte-Catherine et University jusqu'à Sherbrooke, où eut lieu un premier «sit-in». Divisés en quatre groupes, les manifestants se sont tenus à autant d'intersections de la rue University, avant de se regrouper au coin Sainte-Catherine.

Plusieurs policiers de la CUM encadraient le défilé, en le précédant d'assez loin toutefois et en bloquant les véhicules à un coin de rue de son passage.

Surtout en anglais, les slogans disaient «No Justice no Peace» et «Justice Now»; en français, «La police raciste doit s'en aller Hé hé Ho ho».

Sarcastiques ou agressives, les pancartes proclamaient «Bang Bang, Sorry wrong Nigger», «Sign of the Storm», «If we don't Fight, Who Will?», «Michel Trembiay, Would you Like a Taste of your Medicine?», «This War has Just Began», «Who Will they Shoot Next?», «Hey les flics, nous ne sommes pas des cibles».

Ou encore «Shoot first Speak later?», «Get those Dogs off Me», «Cold Blooded Murderers», «911 is Definitely a Jokkke», le triple K revenant dans «No KKK-bec, Québec Yes». Dans un dessin, la cagoule du Ku Klux Klan voisinait la tenue policière, avec la légende «Different Uniforms, Same Mentalities», «Educate to Liberate» et «C'est le temps pour la paix». Patrimonial: «Must this City Burn Again? Je me souviens de Marie-Josée Angélique, avril 1734».

Plus tôt vendredi, le directeur Roger Bouthillier, du poste 25 dans le secteur duquel a eu lieu la manifestation, disait ne pas avoir reçu de demande de permis municipal pour manifester mais ne s'en est pas formalisé: «Il y a eu des tracts en ce sens qui ont été distribués la semaine dernière et il y en a eu avant-hier à Toronto. On va voir, si ces gens-là veulent manifester paisiblement, ils sont les bienvenus.» Un contingent de manifestants venait de la Ville Reine, où déjà des Noirs sont morts sous les balles de policiers prompts.

Jeudi, après que le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, ait annoncé la tenue prochaine d'une enquête du coroner, le leader Dan Philip disait s'attendre à la participation de quelque 400 Noirs à la manifestation.

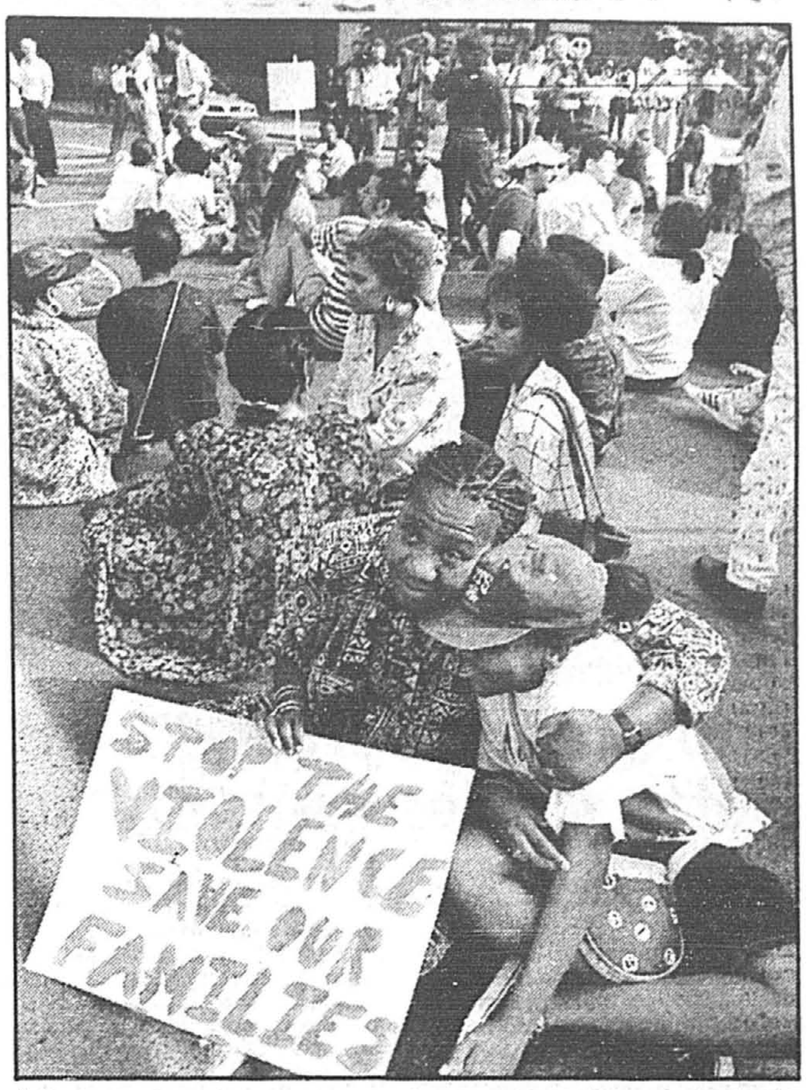

À l'intersection des rues University et Sainte-Catherine, les manifestants ont fait un «sit-in», le temps d'écouter Ellen Gabriel qui haranguait la foule. PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

On a tué mon frère comme un chien

— Johnny François

MARIE-FRANCE LÉGER

■ «Quand j'ai obtenu ma citoyenneté canadienne, j'ai juré que j'obéirais à la loi, que je respecterais le droit des autres, que je serais responsable de mes actes. C'était un des plus beaux moments de ma vie. Le Canada, pour moi, avait une très haute réputation pour la défense des droits humains. Aujourd'hui, je ne sais plus si je dois être fier d'être citoyen canadien. On a tué mon frère comme un chien, dans la rue. Ce n'est pas humain».

Johnny François, 21 ans, sent depuis la mort de son frère Marcelus qu'il a été, tout d'un coup, dépossédé de son avenr. Arrivé il y a six ans de Sainte-Lucie avec ses quatre frères et sa soeur, pour rejoindre leur mère Bertha, voilà que pour la première fois, ses rêves de justice se brisent sur un trottoir du quartier Saint-Henri.

«À quoi ça sert une enquête publique maintenant que le Procureur a décidé que le policier n'était pas coupable. C'est inutile. Pourtant, une erreur a été commise. Et il faut payer pour ses erreurs», raconte-t-il à *La Presse* d'un ton calme, pendant que sa soeur Yvonne, 14 ans, joue avec ses amis du quartier.

La vie reprend petit à petit chez les François, mais Johnny garde au coeur une grande blessure et surtout, une immense déception devant l'incompréhension dont est victime la communauté noire. «Pourquoi est-ce que ce sont juste les Noirs qui protestent contre la mort de Marcelus?. Je ne veux pas parler uniquement de racisme. Mais je connais ça quand même, car je le vis tous les jours. Je me fais arrêter souvent, dans la rue, à propos de rien, par des policiers. C'est plutôt de l'ignorance et de l'incompréhension», affirme-t-il.

Johnny y croit, lui, à la tolérance. Il sait de quoi il parle: il a étudié à Saint-Luc, une école secondaire où 87 ethnies se côtoient tous les jours. «C'est là que j'ai appris le français. Mais venant de Sainte-Lucie, j'ai eu assez de facilité car on y parle un créole qui nous vient des Français. Et puis, on y parle anglais bien sûr. Alors, vous pensez, les batailles entre l'anglais et le français, je connais ça!», dit-il en esquissant un sourire. «C'est peut-être pour ça que je suis mieux au Québec qu'ailleurs au Canada. À cause de ma culture et aussi parce qu'on y est plus libre», ajoute-t-il.

Mais il se renferme tout d'un coup en pensant aux difficutés financières qui écrasent la famille. Son père habite Sainte-Lucie, sa mère étudie au Collège LaSalle en mise en marché de la mode et lui, il attend sa bourse pour étudier en septembre en marketing au cégep Dawson. Entretemps, chaque mois, on gratte les fonds de tiroirs pour payer le loyer.

Mais Johnny voit loin. Il veut s'en sortir. Dès qu'il aura fini son cours, il se lancera dans le génie mécanique. «Je veux être ingénieur. Le marketing peut nous aider, ma mère et moi, à partir une affaire. Vous savez, elle n'est pas folle ma mère. Quand elle se sentira mieux, tout le monde va entendre parler de Marcelus», prévient-il.

Il explique qu'il en coûtera 1500 $ pour les funérailles et que les discussions avec le gouvernement s'annoncent compliquées. «J'espère que les funérailles se tiendront la semaine prochaine. Elles seront peut-être privées», affirme-t-il.

Avant la photo, Johnny enfile un t-shirt de Malcom X, un leader noir radical assassiné en février 65, à New-York.

— Pourquoi pas un t-shirt de Martin Luther King?

— Parce que Malcom X était plus sévère, répond Johnny en serrant sur sa poitrine le médaillon en or que portait Marcelus...

PHOTO LUC SIMON PERREAULT, *La Presse*

Johnny François, le frère de Marcelus, ne sait plus s'il doit être fier d'être canadien.

Saisie de haschisch: une filière hollandaise

MARTIN PELCHAT

■ La saisie jeudi, à Rotterdam, en Hollande, de 15 tonnes de haschisch, a renforcé les soupçons des enquêteurs de la Sûreté du Québec à l'effet que la récente tentative d'introduire au Québec 50 tonnes de cette même drogue, un record canadien, aurait été fomentée par un réseau néerlandais.

Deux des quinze accusés qui ont défilé en fin d'après-midi hier au Palais de justice de Sept-Îles pour répondre d'accusations de possession, trafic et importation de drogue, sont originaires de Hollande. Les autres suspects, appréhendés également jeudi à Montréal à bord du navire *Pacific Tide*, sont philippins.

«Il est évident que la présence de deux Européens nous amène à penser qu'ils ont joué un rôle plus important dans le réseau qui voulait introduire la drogue ici», a indiqué un porte-parole de la SQ, Camil Gagnon.

Ce dernier confirme que la saisie de haschisch de Rotterdam ajoute aux soupçons, mais précise que le lien entre les deux groupes reste à démontrer.

La police hollandaise a annoncé hier qu'elle avait appréhendé quatre Néerlandais après la saisie de 15 tonnes de haschisch, — d'une valeur sur le marché local de 22,5 millions —, dans deux anciens bateaux de pêche. On relie les suspects à une bande spécialisée dans le trafic d'armes et de drogue. Des armes et munitions ont aussi été trouvées.

Quant aux policiers québécois, ils en sont encore à se demander ce qui a interrompu le déchargement de la drogue d'une barge mouillant au large de Havre Saint-Pierre. Des zodiacs de fabrication européenne ont été abandonnés en même temps que la barge et devaient vraisemblablement servir à tirer à la rive les 260 barils contenant la drogue, évaluée sur le marché québécois à plus de 700 millions.

L'hypothèse d'une noyade des trafiquants n'est toujours pas écartée mais ne trouve encore aucune confirmation. La SQ se proposait de solliciter l'aide des populations côtières afin de tirer cette affaire au clair.

Le *Pacific Tide* aurait remorqué la barge à partir d'un port de transit inconnu avant de l'abandonner pour remorquer à Montréal un cargo espagnol, à la demande d'un armateur. Son équipage a été appréhendé jeudi et transporté hier par avion à Sept-Îles.

Des jeunes issus des minorités chez les policiers

GISÈLE GOGUEN

■ Malgré ses frictions actuelles avec les communautés ethniques, la police de la CUM va bon train avec son projet de stage IMPACC (Immersion en milieu policier accessible aux communautés culturelles), implanté dans sept postes de police de la métropole.

Pour la deuxième année consécutive, seize stagiaires sont ainsi répartis dans des quartiers à forte concentration ethnique, tels Côte-des-Neiges, Rivières-des-Prairies et Montréal-Nord. Âgé de 25 ans, Frantzy Amédée, un diplômé en architecture, est l'un d'eux. D'origine haïtienne, il avoue que l'affaire Macelus François, ce jeune noir abattu par erreur le trois juillet, a suscité un certain malaise au sein de sa famille et de son cercle d'amis.

«Comme la plupart des gens, ils ne comprenaient pas ce qu'est véritablement le travail et la vie d'un policier, ce qui a donné lieu à un sentiment de méfiance, affirmait-il hier. Je leur ai donc expliqué que les gars à la station sont bien ordinaires, et même très amicaux. Maintenant, les malaises semblent être disparus.»

Vath Yoth, âgé de 16 ans et de descendance cambodgienne, affirme également que son stage en technique policière a réussi à détruire plusieurs mythes dans l'esprit de ses proches. «J'ai étonné beaucoup de mes amis avec mes témoignages, dit-il. Je pense que la plupart des gens ont une idée toute faite de la police. Il faut cependant être en arrière-scène pour bien saisir ce métier.»

Hoanh VanDam, le policier responsable du projet, admet qu'il s'agit d'un outil de recrutement. Les stagiaires n'ont que le statut d'observateur. «On ne leur demande jamais d'effectuer le travail d'un agent», précise M. VanDam.

Selon lui, «dans une métropole telle que Montréal, il est primordial d'avoir une représentation équitable non seulement des communautés ethniques, mais également des autochtones et des femmes.»

Effectivement, le Service de police de la CUM entend recruter d'ici dix ans le tiers de son effectif auprès des minorités. «Le recrutement de membres de minorités culturelles facilitera certainement les relations entre la police et les divers groupes de la métropole», déclare Frantzy Amédée. Il pense qu'une intégration semblable contribuera à la destruction des barrières entre les cultures.

Les stagiaires sont initiés, au cours de l'été, à toutes les facettes des techniques policières, allant de la prise d'empreintes digitales en passant par la fraude et la saisie de stupéfiants. Frantzy et Vath ont surtout apprécié la section surveillance qui comprend, entre autres, l'écoute électronique. «Il y a plein de gadgets. Ça fait vraiment «Miami Vice», affirme Vath en riant.

Les deux stagiaires ont récemment annoncé à leurs familles qu'ils désirent poursuivre une carrière en technique policière, une déclaration qui a été reçue avec plus ou moins d'enthousiasme chez Vath. «Mon père n'aime pas le fait que je devrai porter une arme sur moi. Cependant, il respecte mon choix.»

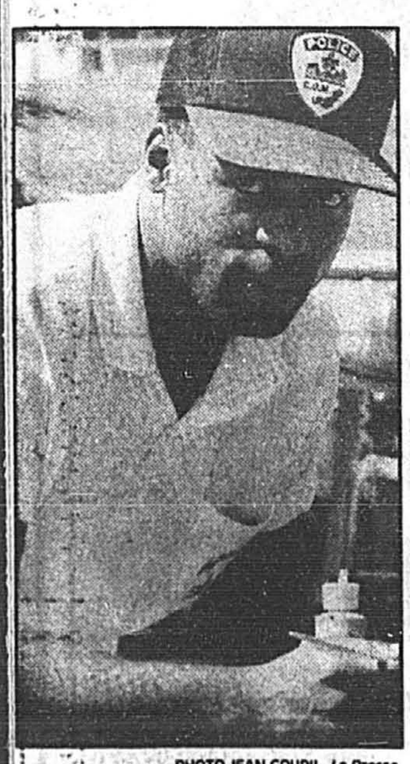

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Frantzy Amédée, stagiaire au district 55 de la police de la CUM

Kenora: un autre policier est blessé par balle

Presse Canadienne

RÉSERVE GRASSY NARROWS, Ont.

■ Les policiers de la sûreté provinciale de l'Ontario qui sont à la recherche d'un suspect en rapport avec le meurtre d'un de leurs confrères ont été la cible de coups de feu tard hier soir.

Un policier a été blessé lorsqu'un homme est sorti du bois et a tiré en direction d'un groupe de quatre agents de l'OPP, près de cette réserve indienne du Nord-Ouest ontarien.

Le tireur est retourné dans le bois. Le policier n'a pas été sérieusement touché, selon la police.

Plus tôt, les policiers ont ratissé la forêt dense, vendredi, poursuivant leurs recherches en vue de retrouver un individu soupçonné d'avoir tué l'un de leurs collègues et d'en avoir blessé un autre.

Selon certaines informations, le suspect est un trappeur occasionnel et présumé consommateur de drogues qui connait très bien cette forêt parsemée de lacs.

«Qui sait jusqu'où a-t-il a pu s'enfuir?», déclarait le constable Buff Chadwick, collègue et ami du policier assassiné. «Nous ne pouvons que prier pour le retrouver, maintenant.»

Le sergent Tom Cooper, 40 ans, est décédé sur le coup, vers 17 heures, jeudi, alors qu'il répondait à une plainte provenant d'une résidence de la réserve ojibwa de Grassy Narrows. Il a été atteint d'un projectile tiré à faible distance depuis le balcon de la maison. Son compagnon, l'agent Kewin Orchard, a également été touché à la poitrine et repose à l'unité des soins intensifs d'un hôpital de Kenora.

Tous deux appartenaient au détachement de la Police provinciale de l'Ontario à Kenora, situé à environ 60 kilomètres de cette réserve isolée sise à proximité de la frontière du Manitoba, au nord-ouest de l'Ontario.

Le suspect a été identifié comme étant Thomas Gordon Pahpasay, 27 ans, résidant de la réserve. Des connaissances l'ont décrit comme un célibataire tranquille qui vivait seul et qui respirait souvent des vapeurs d'essence pour se payer des moments d'évasion. Ses amis ont expliqué qu'il était un trappeur occasionnel et un guide de pêche qui connaissait bien la forêt dense qui s'étend à proximité de cette petite communauté de 700 habitants.

Un de ses voisins, Arthur Anderson, a expliqué que Pahpasay a commencé à respirer des vapeurs d'essence il y a trois ou quatre ans. Selon lui, «c'est un bon garçon qui n'a jamais causé de difficultés dans le passé, à ce que je sache.»

Dès jeudi soir, la police a érigé des barrages sur les routes de cette région, scellant toutes les issues de la réserve.

Gouvernement du Canada
Québec
TOSHIBA
L'exposition choc de l'été — 31 mai · 22 sept.
IMAGES DU FUTUR 91
CINÉMA PAR ORDINATEUR
des images vertigineuses
VOYAGE DANS LE CORPS HUMAIN
une découverte époustouflante
INTERACTIVITÉ
une exposition qui réagit sous vos doigts
• Tarif famille
• Restaurant
Ouvert tous les jours
31 mai - 18 août 10h 23h
(21h dim. sauf les 23 et 30 juin)
19 août - 22 sept. 12h 22h
(21h dim. sauf le 1er sept.)
Renseignements (514) 849 1612
Le Vieux-Port de Montréal
St-Laurent de la Commune
Metro Place d'Armes

Gilles Bouchard a maintenant une marina évaluée 4,5 millions de dollars américains. Ses clients sont à 90 p. cent du Québec.
PHOTOS JEAN GOUPIL, *La Presse*

Une grande fortune — québécoise — flotte sur les eaux du lac Champlain

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le lac Champlain est situé à une heure de route de Montréal. Accessible aussi par le fleuve Richelieu, il a 180 kilomètres de long, du nord au sud, et 900 km de pourtour, des îles et des baies à profusion. Il flotte sur ses eaux une véritable fortune, en grande partie québécoise quand, chaque été, l'immense plan d'eau redevient le paradis des plaisanciers de la région de Montréal.

La Garde côtière américaine à Burlington estime à 5000 le nombre d'embarcations qui circulent sur le lac Champlain, un chiffre qui englobe les canots et les cruisers de grand luxe, en passant par les voiliers de huit mètres et plus. Selon un relevé effectué par le *Burlington Free Press*, 70 p. cent de ces embarcations sont propriété de citoyens canadiens, mais il peuvent battre pavillon américain, ou canadien, indifféremment. Voie de communication naturelle entre le Québec et les États-Unis, les marins du lac Champlain bénéficient du choix des ports d'attache leur permettant de payer le moins de taxes de vente possible lors de l'achat de leur bateau.

De plus, certaines tolérances particulières avec le fisc leur permettent de venir hiverner à Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix. L'entreposage hivernal sur des bers est alors facturé comme une réparation, ce qui n'entraine pas l'imposition de taxes douanières. Au printemps suivant, le bateau est remis à l'eau et repart pour le lac Champlain toujours avec son statut de transit. Cependant, toujours pour des raisons d'économie, la plupart des bateaux «en transit» enregistrés au Canada hivernent en sol américain.

Jimmy Carter est un jeune homme d'affaires de l'Etat de New-York, propriétaire de quatre marinas autour de Plattsburgh. En tout un millier de quais à louer à des plaisanciers. Il arrive souvent qu'il faut refuser des clients, les marinas affichent complet. Valeur moyenne des bateaux attachés à Chazy River, à Olde Valcour, Snug Harbour, à Monty Bay, 60 000 $. Quand les marinas sont remplies, c'est sixante millions de dollars qui se balancent au gré des mouvements de l'eau.

«Quatre vingt pour cent de notre clientèle vient de Montréal, dit Jimmy Carter. Et de ce nombre, 60 p. cent sont des voiliers, les autres des bateaux à moteur». Jimmy Carter refusera de donner des détails plus précis sur les inscription, au Canada ou aux États-Unis. Et d'ailleurs les propriétaires ont le choix de se faire livrer leur bateau soit au Vermont, soit dans l'état de New-York, avec une différence de taxes appréciable, de 7 à 5 p. cent.

Enregistrement, taxe de vente et droit de douane, tout comme les prix d'amarrage aux quais et d'entreposage l'hiver, varient beaucoup: les plaisanciers doivent magasiner. Certaines marinas très huppées du Vermont sont beaucoup plus chères que d'autres dans l'État de New-York. Mais Jimmy Carter ne croit pas que le système de perception des taxes soit prêt de changer. «Les propriétaires ne pourraient pas assumer l'abolition du système de «transit», il n'y aurait plus personne sur le lac Champlain».

La clientèle canadienne et montréalaise, essentielle à l'économie des deux côtés du lac, ne risque pas d'avoir de mauvaises surprises. Jimmy Carter cite en exemple la taxe que Washington a tenté de faire payer pour financer la protection des eaux du lac. Au mois de janvier dernier, le processus de «rappel» de cette taxe a été mis en branle. Les sommes prélevées des plaisanciers allaient directement au Trésor US et n'étaient pas appliquées au lac Champlain. La nouvelle taxe sera supprimée.

Sur terre on parle américain, sur l'eau, le français domine

EN BATEAU!

À l'entrée sud de la ville de Plattsburgh, un panneau souhaite la bienvenue aux visiteurs en anglais et en français. Une reconnaissance de l'importance des Québécois dans l'activité locale. Dans les rues et les commerces, quand les énormes «tankers» volants de l'aviation militaire US laissent un répit de quelques minutes pour les conversations, c'est l'américain qui prévaut. Pas sur l'eau. Les plaisanciers américains qui circulent sur le lac Champlain doivent parfois se poser des questions: sur les ondes de la radio VHF, le français domine. Sauf, il est vrai, quand le «May Day» répété trois fois appelle la Garde côtière américaine au secours d'un bateau échoué.

Roger Delorme, un ancien journaliste de Montréal, longtemps un habitué des ondes de la radio et de la télé, s'est mis à l'abri de ce genre de pépin: son cruiser a tellement peu de tirant d'eau qu'il peut s'enfoncer au fond des petites baies pour aller lire ou faire la cuisine, et dormir à la belle étoile, sans aucun risque. Et ses deux moteurs lui permettent de virer de bord comme dans un mouchoir, malgré les dimmensions assez imposantes de son bateau.

Très fier de son domaine, Roger Delorme n'hésite pas à faire visiter l'île Valcour, en face de la marina où il est attaché pour l'été. Dans chaque baie, des vacanciers se mettent à l'abri, pour une journée de baignade ou pour une semaine de camping. «Je connais maintenant toutes les baies, et j'explore l'intérieur de l'île avec mon vélo de montagne, explique l'ancien journaliste. mais il faut toujours surveiller la profondeur du lac sur les cartes. Il y a des rochers traitres et les accidents sont nombreux. Il suffit d'écouter la radio».

Au bureau de la Garde côtière de Burlington, le préposé Patty Stanton a déjà compilé les résultats de ce début d'été: 151 échouages. C'est beaucoup plus que le total de 271 l'an dernier. Il n'existe pas de statistiques pour les mats brisés en cours de sauvetage. «Les eaux sont basses, cet été, dit M. Stanton. Nous dépasserons sans doute les 300 interventions. Le niveau du lac au dessus du niveau de la mer était de 97 pieds (30 m)minimum l'été dernier. Le lac est maintenant à 94,8 pieds (29 m». En plus de ces sauvetages, la Garde côtière a pratiqué 140 abordages pour vérification du respect des lois de navigation l'été dernier. «Les plaisanciers sont généralement de bons marins, dit M. Stanton, mais certains oublient de regarder leurs cartes marines, ou ne savent pas s'en servir».

De Mistassini à la Marina Bouchard

Au nord de Plattsburgh, Gilles Bouchard, un gars de Mistassini arrivé il y a trente ans dans l'état de New-York, a déplacé 500 000 verges cubes de terrain pour creuser sa marina. Cinq ans de travail. «J'ai tout fait seul: l'étude d'impact, les recherches, et le creusage». Avec une dizaine d'employés et de la machinerie lourde, bien sûr. Gilles Bouchard a d'abord acheté une terre de 150 arpents. Il a relevé le terrain, creusé une marina pour 450 bateaux, et installé deux étangs en surplomb, avec trois pompes pour faire circuler l'eau dans son bassin. Il a même fallu, pour respecter l'environnement, aménager trois îlots sur l'un des étangs, pour que des oiseaux puissent venir y nicher. Et Gilles a fignolé l'aménagement en semant des fleurs tout autour.

À 52 ans, Gilles Bouchard a maintenant une marina qui représente quatre millions et demi de dollars américains. Lui aussi est maintenant américain, et il parle plus souvent anglais que français. Mais ses clients sont à 90 p. cent du Québec. Il y en a même un qui vient de Val d'Or. Le tarif à la Marina Bouchard est de 55 $ le pied. Pour cet été seulement. «Ce sera plus cher l'an prochain, nous aurons plus à offrir». Et il énumère les installations à venir: tennis, volley-ball, piscine, entreposage intérieur. Déjà, la Marina Bouchard offre des ateliers de réparation des bateaux... souterrains! «Mes clients disent en riant que j'offre même un abri contre les bombardements!». Du jamais vu au lac Champlain.

Roger Delorme, un ancien journaliste de Montréal: «Je connais maintenant toutes les baies, et j'explore l'intérieur de l'île avec mon vélo de montagne.

CLIMATISEUR GRATUIT DE MAZDA

mazda 626 1991

VALANT JUSQU'À 2000 $, OU JUSQU'À 1500 $ DE REMISE

Prenez un cool!

PLUS, SUR TOUS NOS MODÈLES, UNE DES MEILLEURES GARANTIES «GAMME COMPLÈTE» DE L'INDUSTRIE

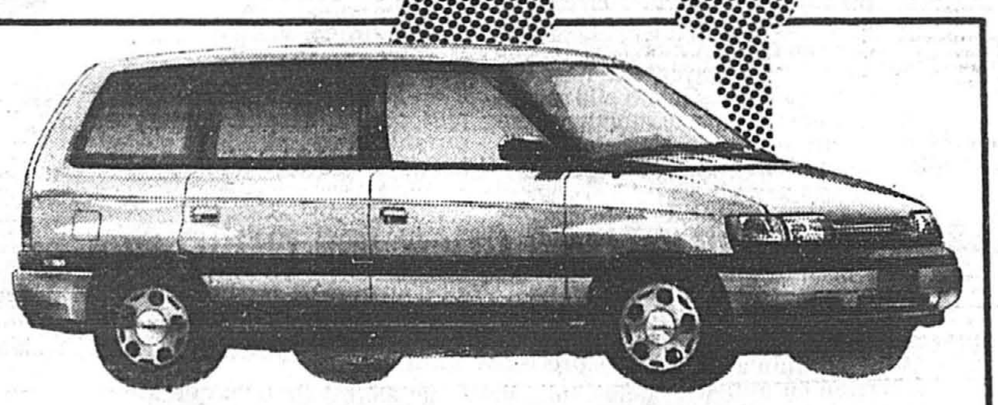

mazda MPV 1991

L'ACQUISITION DU VÉHICULE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE SUIVANT LE STOCK DISPONIBLE. LE CLIMATISEUR À DOUBLE SORTIE, UNE VALEUR DE 2000$, EST ÉGALEMENT OFFERT GRATUITEMENT SUR LA MPV. OFFRE DE DURÉE LIMITÉE.

mazda MX-6 1991

mazda Je me sens bien.

Mazda 2-20

#1 POUR LE SERVICE DEPUIS 5 ANS

Climatiseur gratuit ou remise offerts sur les véhicules MPV, 626, MX-6.

1, boul. Don-Quichotte, Ile-Perrot Tél.: 453-7220 - Montréal: 954-0120

Des policiers auraient pu venir à l'aide d'une des victimes du boucher de Milwaukee

d'après AFP et AP

MILWAUKEE

■ Trois policiers de Milwaukee, au Wisconsin, ont été suspendus pour n'être pas intervenus après avoir vu un jeune homme nu qui errait le 27 mai dernier près du domicile de Jeffrey Dahmer, auteur présumé de onze crimes, a annoncé le chef de la police de la ville, Philip Arreola.

Le jeune garçon est une des victimes présumées de Jeffrey Dahmer.

Un témoin, Nicole Childress, a appelé la police le 27 mai pour signaler la présence d'un garçon nu, saignant des fesses et qui semblait désorienté, près du domicile de Dahmer. Ce dernier est sorti de son appartement et a apparemment convaincu les policiers qu'il s'agissait du résultat d'une dispute entre homosexuels, a raconté la jeune femme.

«C'est un sujet de grave inquiétude pour moi et pour tout le département», a affirmé le chef de la police au cours d'une conférence de presse. Les policiers ont été suspendus jusqu'à ce que toute la lumière soit faite sur cet incident.

Dahmer a reconnu avoir assassiné les onze personnes dont les cadavres ont été découverts à son appartement. Il pourrait avoir tué au moins 17 personnes, selon la police.

Jeffrey Dahmer, inculpé jeudi à Milwaukee de l'assassinat de quatre personnes, est un personnage perturbé depuis l'adolescence, déclarent ses proches.

Il est soupçonné d'avoir commis au moins 17 assassinats aux États-Unis mais il pourrait en avoir commis cinq en Allemagne lorsqu'il était engagé dans l'armée américaine, de juillet 1979 à mars 1981. Les autorités allemandes ont annoncé hier l'ouverture d'une enquête. Aucun lien n'a été établi jusqu'à présent entre ces meurtres non résolus et Dahmer.

En 1988, Dahmer avait été reconnu coupable d'avoir pratiqué des attouchements sur un jeune Laotien de 13 ans qu'il avait attiré chez lui en lui proposant 50$ pour poser nu. (L'une des 11 victimes trouvées dans l'appartement de Dahmer a d'ailleurs été identifiée comme le frère de ce garçon).

Après environ sept mois en prison, Dahmer avait été mis en liberté surveillée en mars 90, grâce à une lettre adressée au juge dans laquelle il faisait amende honorable. «Ce que j'ai fait est déplorable, le monde renferme assez de misère sans que j'en ajoute. Cela ne se reproduira jamais».

Le même mois son père, Lionel Dahmer, qui doutait désormais de l'état mental de son fils, avait insisté auprès de l'Etat pour qu'il suive un traitement psychiatrique. Pourtant il n'a jamais été interné.

Le juge avait recommandé notamment qu'il suive une cure de désintoxication pendant la période de mise à l'épreuve. Il devait également ne pas s'approcher des enfants. D'après les rapports, il observait ces recommandations.

Dahmer était un homme solitaire, disent ses voisins: «Je l'entendais parler tout seul, il parlait vraiment fort et je savais qu'il n'y avait personne avec lui», raconte une voisine. Dahmer avait été renvoyé le 15 juillet pour absentéisme de la chocolaterie où il travaillait.

Selon sa belle-mère, Shari, c'était un homme doux, sauf lorsqu'il buvait et qu'il fallait quatre hommes pour le retenir. C'est d'ailleurs pour alcoolisme qu'il avait été réformé de l'armée et son casier judiciaire était rempli depuis les années 70 de divers délits liés à l'alcool et attentats à la pudeur.

Un aumônier, qui l'avait rencontré il y a environ un mois, avait remarqué la haine qu'il témoignait envers les Noirs et les homosexuels. Il a avoué avoir pratiqué la nécrophilie sur une de ses victimes de sexe masculin. Dans son appartement, une bouilloire contenait ce qui semble être les restes de mains et d'un organe génital.

Un ancien camarade de collège le décrit comme «un boute-en-train, mais pas dans tous les sens de terme. Il n'aimait que les choses bizarres».

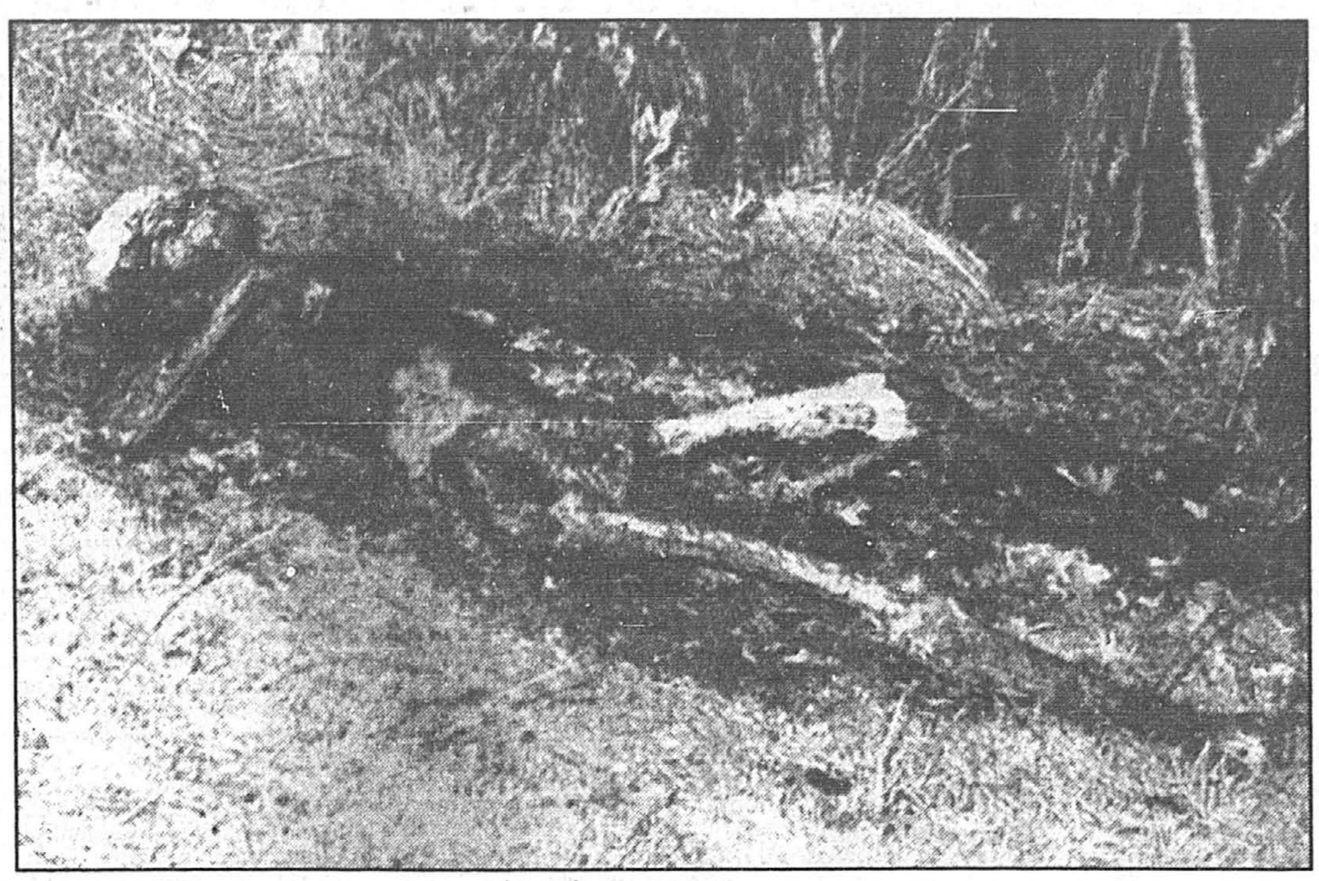

Les autorités allemandes ont ouvert une enquête pour déterminer si Erika Handschuh, retrouvée morte dans une forêt à Bosenbach en 1980, n'aurait pas été en contact avec Jeffrey L. Dahmer qui oeuvrait dans une base américaine à cette époque. PHOTO AP

Enquêtes ouvertes en Allemagne

Associated Press

BONN

■ Le procureur de la ville de Bad Kreuznach (centre de l'Allemagne), Hermann Hillebrand, a annoncé vendredi que ses services avaient ouvert une enquête afin de déterminer si Jeffrey Dahmer, inculpé de l'assassinat de quatre personnes et soupçonné d'être l'auteur de 17 homicides aux États-Unis, est lié à un meurtre commis en 1980 en Allemagne et resté impunis.

Le quotidien Bild a pour sa part rapporté vendredi que d'autres enquêtes avaient été ouvertes pour tenter de savoir si l'Américain pourrait être l'auteur de cinq meurtres commis dans le centre de l'Allemagne durant son temps de service sur place.

Jeffrey Dahmer a avoué mercredi être l'auteur de l'assassinat de 11 personnes dont les cadavres dépecés — certains décapités — ont été retrouvés dans son appartement de Milwaukee.

Selon M. Hillebrand, l'enquête a notamment pour but de savoir si Jeffrey Dahmer, qui faisait partie des forces américaines stationnées dans la région de Bad Kreuznach, est l'auteur du meurtre d'un auto-stoppeuse de 22 ans, Erika Handschuh, dont le corps avait été retrouvé le 30 novembre 1980 dans une forêt. La jeune femme avait été étranglée puis poignardée avant d'être mutilée.

Le procureur a cependant précisé que la période passée en Allemagne par l'inculpé était jusqu'à présent le seul lien possible entre Dahmer et la victime.

Pierre Foglia

Un nègre dans le désert

La télévision est un médium extraordinaire pour nous montrer le monde. Il arrive même parfois, quand il se trouve un journaliste pas trop loin pour raconter ce que les images ne montrent pas (l'essentiel), il arrive même que la télévision soit un médium extraordinaire pour informer.

Pour distraire aussi. La télévision n'est pas toujours aussi débile qu'on le déplore. Quand il se trouve un écrivain pas trop loin pour inventer une petite histoire qui se tient. Je pense aux meilleurs «sitcoms», *Roseanne*, les vieux *Cheers*, à quelques séries, *Thirty Something* (sometimes...), *China Beach*... Et dans un autre créneau, *Living Color*, qui prend la relève de l'exsangue *Saturday Night*.

Mais c'est aux heures périlleuses des variétés que la télévision devient, presque toujours, molle. C'est quand elle se déplogue de la fiction pure et des événements de sa salle des nouvelles que la télévision devient conne en se donnant elle-même en spectacle. En faisant défiler le tout petit monde du show-biz, soir après soir, sur les chaises de Johnny, David, Gaston ou Arsenio, la télévision donne à ce petit monde l'immensité d'un univers. Un immense vide habité seulement par quelques centaines de colporteurs qui vont, de canal en canal, de plogue en plogue, faire la réclame de leur disque, de leur show, de leur livre. Et quand ils n'ont rien à vendre, c'est qu'ils ont quelque bizarrerie à nous montrer...

— Allez, allez, racontez-nous, monsieur Tranchemontagne, pourquoi vous pissez vert?

— Parce que j'ai mangé des pommes pas mûres...

— Comme c'est courageux. On l'applaudit bien fort. M. Tranchmontagne, mesdames et messieurs, yeah...

Le pire pinocchio dans le genre (après avoir fait illusion six mois), c'est Arsenio, devenu plus conventionnel encore que Johnny Carson.

Mais le pire, vraiment, c'est quand le pays est tout petit, comme le Québec. On le comprend qu'il y a moins de Tranchemontagne qui pissent vert dans six millions que dans 250 millions. D'où ce feeling, dans nos talk-show locaux, de minable cirque de fond de province qui exhibe toujours les mêmes de babouins et les mêmes chanteuses plates qui ont toutes l'air d'être les cousines de Jim Corcoran, lui-même beau-frère de Sylvain Lelièvre...

Tout ça pour vous dire que j'aime bien *Beau et Chaud*.

Je sais, il n'était évident que j'allais aboutir à ça. Ce n'est pas tout à fait de même que je voulais amener ça, mais cout'donc...

Si j'avais commencé, bête de même: «J'aime bien *Beau et Chaud*», vous auriez pu avoir un doute. Peut-être qu'il aime n'importe quoi comme la mère Grimaldi? Eh bien non. Je n'aime aucun talk-show, aucun de ces défilés de zombies...

Mais je vois que vous insistez. Est-il indispensable, pour louer quelque chose, de dénigrer tout le reste? C'est une bonne question. Encore que pas aussi simple. *Beau et Chaud* est-il aussi génial que je le voisb? Ou est-ce seulement un mirage dans le désert? Rien à perte du vue. La culture sand-blastée à l'os. Le vide à perte d'écran, mais soudain, au loin, un nègre qui vient. Un nègre qui danse. Un nègre-orchestre qui ne parle pas trop. D'abord ça repose et puis ça laisse de la place pour le rock'n'roll. Pour une fois, une télé qui s'adresse aux moins de 112 ans et aux plus de six ans et demi. Pour une fois, à la télé, la musique n'est pas là pour illustrer ou accompagner. Elle fait triper...

Ce nègre qui vient, peut-être l'avez-vous noté aussi, a quelque chose de feu Coluche. Si c'est calculé, quel beau flash! Si c'est spontané, quel plus beau flash encore... Cette douce nounounerie, cet air merveilleusement ahuri. Il manque seulement à ce Coluche-là un rien de méchanceté, comme le vrai, jadis...

Anyway. Plus encore que les stepettes de Brathwaite, et autant que la musique des téteux, ce que j'aime de *Beau et Chaud*, c'est que les gens qu'on y voit n'ont pas des têtes de télé. C'est quoi ne pas avoir une tête de télé? C'est la tête de Johanne Bertrand, par exemple, qui tient le carnet des arts. Une tête qui n'opine pas du bonnet à n'importe quoi sous prétexte que c'est l'été, que c'est Céline Dion et que c'est bien plus beau d'être belle. Ne pas avoir une tête de télé, c'est aussi avoir la tête de Laurent Saulnier, mon chroniqueur préféré. Grâces lui soient rendues pour son lumineux compte rendu des Francofolies de La Rochelle, pour son «boring Bhoringer» et pour cette envie d'envoyer chier Brathwaite qu'il laisse parfois deviner: «Toi l'artisse, arrête donc de faire la pute deux secondes...»

Je n'ai jamais rien vu comme *Beau et Chaud* aux canaux américains, ni à la télé française. En fait, je n'ai jamais rien vu d'aussi débridé et pétillant, à quelque télé que ce soit, point. Pourtant, pourtant... il paraît que *Beau et Chaud* ne défonce pas les cotes d'écoute. Loin de là! Ça vous étonne?

Moi, pas trop. Après tout, ce n'est pas par hasard que la poutine a été inventée ici. C'est parce que beaucoup de gens en mangent. Ce n'est pas pour rien, non plus, que les érables coulent. Eux aussi ont regardé les filles de Caleb...

Mauvais Tour

Quelle paternaliste couverture du Tour de France nous présente Télé-Métropole depuis trois semaines! On se croirait à une émission «éducative» sur le vélo. Les deux animateurs en studio sont si convaincus qu'on ne comprend rien là-dedans qu'ils n'arrêtent pas d'expliquer. Au lieu de vibrer...

Sur place, Richard Garneau non plus n'a pas la tête à la course. Lui aussi veux nous «éduquer». Pourtant, quand Garneau commente l'athlétisme, un sport beaucoup moins «évident» que le vélo, il ne s'inquiète pas de savoir si on le suit. Il se passionne. Ça n'en prend pas plus pour nous embarquer. On ne communique bien que la passion, finalement...

Pour finir, avez-vous vu l'entrevue avec Michel Drucker? Garneau a croisé dans la caravane du Tour ce grand ami du Québec... «One for the book», comme disent les Anglais. Un incroyable muméro de putasserie. Et le grand Richard qui minaudait. Comment pouvons-nous, à la fois, être si méfiants et si tarlas quand il s'agit des Français?

Le ton de Drucker laissait percer une telle suffisance, une telle ignorance, une telle certitude qu'on n'a jamais vu une course de vélo ici... Moi, y'aurait eu mon poing dans le front...

M'étonne pas que ce gommeux confituré soit la référence ultime de quelques-unes de nos gloires radiophoniques. Entre putes...

N.B. Cette chronique vous reviendra jeudi prochain, directement de Laval, mon vieux. Directement des Jeux du Québec...

Spectaculaire incendie à Outremont

■ Deux pompiers outremontois ont été blessés hier matin dans l'incendie spectaculaire d'un triplex du 74 Saint-Cyrille, à l'angle de Wiseman, le premier incendie majeur de l'année 1991 à Outremont.

Combattu par plus de 70 pompiers, dont une bonne partie avaient été prêtés par les municipalités voisines de Mont-Royal, Westmount, Saint-Laurent, Côte-Saint-Luc et Hampstead, le sinistre a néanmoins détruit l'immeuble abritant trois condominiums avant d'être maîtrisé, cinq heures après avoir été signalé.

Vers 2h20, alors qu'en furent informés les pompiers, l'incendie faisait déjà voir des flammes s'élevant à plus de 10 mètres de l'immeuble. Selon le lieutenant Gilbert Dubé, du Service de prévention des incendie d'Outremont, l'incendie a pris naissance dans les hangars, où se trouvaient la chambre à fournaise et des installations électriques. «Rien n'indique pour l'instant qu'il s'agisse d'un incendie criminel», dit-il.

Les pompiers Gilles Boisvert et Claude Chartrand ont subi des blessures, le premier lors de la chute du troisième étage d'un morceau de balcon ou de mur. Il a été secouru promptement par son collègue Claude Cornellier. M. Boisvert a pu quitter l'hôpital hier après-midi. Incommodé par la chaleur, son collègue Chartrand avait été hospitalisé quelques temps à l'hôpital Juif.

Automobile

Lundi, dans le cahier automobile, *La Presse* vous propose **Les Japonais sont-ils invincibles?**

Un article signé **Denis Duquet**

La Presse

Max Gros-Louis contesté

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Des traditionnalistes de la nation huronne-wendat contestent la représentativité du Conseil de bande du Village huron dans toutes négociations les concernant, et utilisent pour ce faire la voie des journaux.

Ainsi, un groupe disant appartenir à la «Maison longue Akiawenrak de Wendake» a fait paraître, hier, dans le quotidien *Le Soleil* une «proclamation» indiquant qu'ils considère comme nulle toute entente que le Conseil pourrait signer en leur nom.

Interrogé sur cette sortie, le chef élu du Conseil de bande huron-wendat, Max Gros Louis, ne s'est montré aucunement impressionné. «C'est nouveau pour nous, ça. On n'a jamais vu ça au Village huron, la Maison longue. D'où ça sort, est-ce que ça sort des nuages?»

Selon lui, il s'agit d'une contestation sans valeur, oeuvre d'un groupuscule dont les membres n'ont pas daigné s'identifier au grand jour.

L'annonce est signée par neuf personnes ayant toutes utilisé leur nom amérindien, à l'exception d'un seul qui a aussi apposé son nom français: François Sioui. Il n'a pu être rejoint hier.

L'adresse du secrétariat Akiawenrak, indiquée au bas de l'annonce, est celle de la maison de Mme Annette Vincent, qui s'est identifiée comme l'une des signataires, WahTronYonNonNen, Faith Keeper (gardienne de la foi).

Max Gros-Louis

Un autre des signataires, Michel Savard (Terorhiroren, représentant du Clan de la tortue) se trouvait hier sur les lieux. Un troisième signataire a également été rejoint par *Le Soleil:* Michel Gros-Louis (Tharetade, représentant du Clan du loup).

Ces trois personnes ont cependant été des plus réservées quant à la portée de leur proclamation, indiquant que le groupe devait se réunir en fin de semaine et discuter alors de ce qui peut être dévoilé aux médias.

Toute cette histoire apparait comme une autre étape du conflit qui divise deux groupes de la nation huronne-wendat à propos des négociations à venir devant permettre aux membres de la nation d'exercer leurs droits ancestraux, en vertu d'un jugement de la Cour suprême, qui reconnaissait en 1990 valeur de traité à un document signé par le général Murray en 1760.

Alors que le Conseil de bande, dirigé par Max Gros-Louis, veut négocier avec le gouvernement de la façon dont ce traité peut être appliqué en 1991, «en bonne entente avec les voisins», selon ses propres paroles, le groupe de la Maison longue, aux dires de Michel Gros-Louis, estime qu'«un traité ne se négocie pas» et que les Hurons peuvent exercer leurs droits comme bon leur semble du Saint-Maurice à Tadoussac.

Le 12 juillet dernier, des Hurons ont illégalement pêché des truites dans la pisciculture du MLCP, un geste que Max Gros-Louis s'est empressé de condamner. Au début du mois, M. Régent G. Sioui accusait Max Gros-Louis de «manipuler l'avenir et les droits» de la communauté. La publication d'hier devient donc un nouvel épisode de cette saga.

La «Maison longue» est décrite par Annette Vincent et Michel Gros-Louis comme une structure traditionnelle, à la fois spirituelle, sociale et politique. Il s'agit, disent-ils, d'une structure démocratique, dont les membres fonctionnent par consensus.

Selon Michel Gros-Louis, ses adhérents sont nombreux, mais il n'a pas voulu en chiffrer l'importance. Il affirme que la structure est constituée officiellement depuis quatre ans.

Deux personnes interrogées à ce sujet, le commerçant Jacques Sioui, habitant la réserve depuis 50 ans, et Annie Kanape, collaboratrice de Konrad Sioui et habitant la réserve depuis 20 ans, ont tous deux dit ignorer l'existance de cette structure au Village huron.

«SUCCESS 1991»

À GUICHETS FERMÉS À HAMILTON, WINNIPEG, EDMONTON, CALGARY, PORTLAND

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AVANT QUE TOUTES LES PLACES SOIENT PRISES!

«Ce fut l'une des journées les plus excitantes de ma vie!»
Shirley Hartford
Century 21

«Après avoir suivi le séminaire, je suis devenu le vendeur # 1 au Canada.»
Daniel Piette
Dun & Bradstreet

«Le meilleur séminaire auquel j'aie assisté! J'ai le plaisir de dire que je ne vois pas comment il pourrait être amélioré.»
George Nicholas
Trident Office Systems

«Mon revenu a augmenté de 125 000 $ par suite directe de ce que j'ai appris.»
Robert Giambrone
Sherwood Jewelers

«J'ai assisté au séminaire l'an dernier. La conséquence directe fut que j'ai vendu trois fois plus. Cette année, mon patron y inscrit toute notre équipe!»
Allan Davis
Pitney-Bowes

«Merci! Je vends de plus en plus, même en ces temps où l'économie est à la baisse.»
R.M. Crawford
Retail hardware Business

«Ce que j'ai appris en une seule journée a littéralement fait économiser 3 000 000 $ à mon entreprise d'ameublement.»
Bob Bollinger
United Interiors

«50 de nos conseillères ont déjà suivi le séminaire... Je le recommande sans réserve. Merci!»
Nancy Danley
Mary Kay Cosmetics

«Cette méthode innovatrice aide à conclure les ventes difficiles.»
Calgary Herald Newspaper

«C'est de loin le meilleur séminaire auquel j'aie assisté!»
Art Lazere, Président
Northgate Computer Systems

Quels seront VOS commentaires après avoir assisté à cet événement?

AVEC

ZIG ZIGLAR

Auteur à succès et motivateur # 1

«SEE YOU AT THE TOP»

CONTENU DU SÉMINAIRE
9 h 30 - 12 h 30

Un programme de motivation conçu pour faire de vous une personne plus forte et plus productrice.

VOICI CE QUI VOUS ATTEND

Lorsque «vous prendrez le cours» et que «le cours vous prendra», vous apprendrez, entre autres, que c'est votre attitude — non pas votre aptitude — qui détermine votre altitude! Alors, NE vous croisez PAS les bras. MAIS attachez votre ceinture et préparez-vous à une passionnante envolée vers le SOMMET!

- **Rendez-vous au sommet**
  Ce qu'est la réussite, et comment y parvenir.
- **Les qualités de la vraie réussite**
  Identifier les principaux attributs des vrais gagneurs.
- **La pensée positive**
  Identifier ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas.
  Comprendre ce qu'elle vous permettra et ce qu'elle ne vous permettra pas de faire.
- **La conviction positive**
  Un nouveau concept qui va au-delà de la pensée positive.
  Découvrir comment elle peut changer votre vie.
- **Ce qu'est la motivation**
  Sa qualité durable?
  Pouvez-vous vous montrer ou demeurer motivé?
- **Voir la vie avec des lunettes sur mesure**
  Comment grossir les occasions qui se présentent à nous.
  Voir le bien chez les autres aussi bien qu'en nous-mêmes.
- **Comment être dur avec soi-même**
  La vie sera plus facile et plus généreuse pour vous.
  Vous êtes comme et où vous êtes à cause de ce que vous pensez.
- **Identifier ce que c'est et ce que ce n'est pas**
  Comprendre la différence entre être réveillé et en éveil.
  Comment rester EN ÉVEIL lorsqu'il le faut.
- **La recette pour rester en tête 90% du temps**
  Des étapes précises à suivre.
- **Regardez-vous**
  Une méthode pour vous bâtir une image saine
- **Le temps est venu**
  Comment surmonter une habitude de perdant.
  Identifier ce que l'on veut de la vie et tracer un plan d'action pour l'obtenir

AVEC

PETER LOWE

Le formateur # 1 au Canada dans la vente

«HOW TO SELL FAR MORE EFFECTIVELY»

CONTENU DU SÉMINAIRE
14 h - 16 h 30

Un séminaire pratique conçu pour «installer» en vous les ressources de communications particulières et le système de confiance gagnante dont vous avez besoin pour vraiment réussir dans la vente.

Oui, vous pouvez apprendre COMMENT VENDRE avec beaucoup plus d'efficacité! Assistez à ce séminaire et vous apprendrez comment AUGMENTER VOS VENTES et AUSSI VOS REVENUS! Vous acquerrez des compétences inestimables. Les documents d'accompagnement sont inclus.

- **Comment être en harmonie avec n'importe quoi... instantanément**
  Amener les gens à travailler avec vous plutôt que contre vous.
  Des stratégies efficaces en 30 secondes.
- **Un modèle de précision pour des ventes exceptionnelles**
  Comment déterminer avec précision les besoins du client.
  Poser les bonnes questions et obtenir les réponses désirées.
- **Comment conclure peu importe l'objection**
  Des techniques de conclusion qui valent 1 000 000 $.
  Techniques de communication particulières pour conclure.
- **Comment déclencher les réflexes d'achat**
  L'art de reconnaître les motivations inconscientes d'un client.
- **Comment obtenir une entente à tout coup**
  Comment transformer la résistance en complaisance.
- **Comment devenir un magicien de la vente sans pression**
  Comment gagner en laissant vos clients gagner.
- **Comment vendre aux 4 personnalités - types**
  Vous découvrirez quel est votre type.
  Comment vous adapter au type de votre client.
- **Comment surmonter votre réticence aux appels**
  Vous aurez vraiment hâte que lundi arrive!
- **Élaboration de systèmes de croyances efficaces**
  Le pouvoir des affirmations. Visualiser la réussite.
- **Programmation neuro-linguistique et vente**
  Le langage du corps... des signaux non verbaux qui fonctionnent.
  Communications et autres messages.
- **Comment transformer les rêves en réalité**
  Le secret du charisme dans la vente.
- **Comment copier les stratégies d'un gagneur**
  Modèles d'excellence.
  Comment améliorer le meilleur de vous-même.

LE JEUDI 15 AOÛT, DE 9 H 30 À 16 H 30, AU SHERATON LAVAL

DES ÉCOUTEURS POUR L'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE EN FRANÇAIS SERONT DISPONIBLES SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES. LA DOCUMENTATION SERA DISPONIBLE EN ANGLAIS.

COMBIEN VOUS FAUT-IL INVESTIR?

HABITUELLEMENT, 190 $ SEULEMENT POUR TOUT LE PROGRAMME. **OFFRE SPÉCIALE:** SI VOUS VOUS INSCRIVEZ D'ICI LE 2 AOÛT, VOUS BÉNÉFICIEREZ DU PRIX SPÉCIAL D'INSCRIPTION HÂTIVE DE 69 $ SEULEMENT (UNE ÉCONOMIE DE 121 $). DE PLUS, POUR CHAQUE TRANCHE DE DIX INSCRIPTIONS, VOUS EN OBTENEZ UNE GRATUITE!

POUR VOUS INSCRIRE OU POUR OBTENIR PLUS DE PRÉCISIONS, COMPOSEZ 335-4016

Servac accusée de pollution

Presse Canadienne

SAINTE-FOY

■ Des poursuites ont été intentées par le ministère de l'Environnement du Québec à l'endroit de l'entreprise Servac, de Sainte-Angèle-de-Laval, qui aurait contrevenu à 33 reprises au règlement sur les déchets dangereux, 21 fois au règlement sur les déchets solides et en 12 occasions à la loi sur la qualité de l'environnement.

Entre le 22 septembre 1988 et le 5 juin 1989, Servac aurait mélangé des huiles usées de lubrification avec de la sciure de bois.

Durant la même période, l'entreprise aurait de plus permis, illégalement, le dépôt d'un déchet dangereux sur un lieu d'enfouissement sanitaire.

Pour chacun des chefs d'accusation, Servac pourrait avoir à payer des amendes variant de 1800 $ à 250 000$.

La comparution a été fixée au 6 septembre 1991, au palais de justice de Trois-Rivières.

Design et art de vivre

Jeudi, dans le cahier Design et art de vivre, *La Presse* vous propose **S'asseoir au Centre canadien d'architecture**

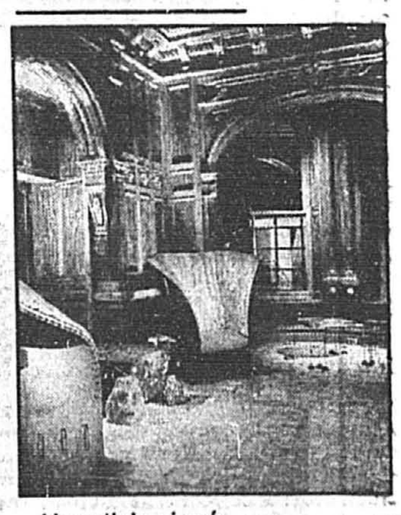

Un article signé **Lucie Côté**

La Presse

XXVII^e Finale des Jeux du Québec-été 1991

LAVAL... 25 ANS D'AMOUR ET D'AMITIÉ

UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER SAMEDI PROCHAIN DANS La Presse

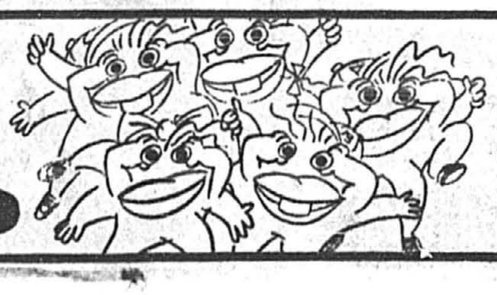

DU 2 AU 11 AOÛT PROCHAIN

Laval accueillera la 27e finale des Jeux du Québec, Édition été 1991. Au-delà de 4 000 athlètes, venant des quatre coins du Québec, sont attendus afin de participer à des compétitions dans 11 disciplines sportives différentes.

Les Jeux du Québec à Laval, c'est... *Vital!*

Le Canada connaît une pénurie de pièces d'un cent, à cause de la TPS surtout

Presse Canadienne

Le Canada connaît actuellement une pénurie de pièces d'un cent, en grande partie à cause de la TPS et de l'habitude qu'ont les gens de les accumuler dans leurs tirelires pour soulager leurs portefeuilles.

Les banques demandent à leurs employés d'amener leur cagnotte au bureau et la Monnaie royale canadienne travaille actuellement à en frapper d'autres en vue de répondre à la demande.

«Nous avons d'abord noté ce phénomène au Québec, puis il s'est répandu en Ontario et par la suite à travers tout le Canada où la demande pour les pièces d'un cent s'est accrue», explique M. Dennis Cudahy de la Monnaie royale canadienne à Ottawa.

Celle-ci a rappelé les employés mis à pied, embauché du personnel supplémentaire et ajouté deux quarts de travail journaliers en vue d'en produire davantage. On a décidé d'augmenter la production de 25 p.cent. Chaque année, la Monnaie royale frappe en moyenne 750 millions de sous noirs.

Les banques affirment néanmoins que ce n'est pas suffisant.

PHOTO CP

Beaucoup considèrent les pièces d'un sou comme une nuisance.

«Le personel rapporte ses pièces d'un cent à la banque, ça vous montre combien la situation est difficile», indique Mme Anna Metivier de la Banque commerciale impériale de commerce à Windsor, en Ontario.

M. Cudahy affirme que la Monnaie royale et l'Association des banquiers canadiens ne peuvent déterminer la cause exacte de cette croissance de la demande de sous noirs qui a commencé en mai.

Sacrée TPS...

Mais plusieurs croient que c'est à cause de la TPS — la taxe de sept p. cent sur les produits et services qu'Ottawa perçoit depuis le 1er janvier. Au Québec, où il faut ajouter à la TPS fédérale la taxe provinciale équivalente, il faut payer au total 15,56 p. cent de taxes.

«Ainsi votre café de 0,60 $ vous coûtera 0,69 $. Les chances de devoir utiliser de la petite monnaie sont plus grandes aujourd'hui», souligne M. Cudahy.

L'autre raison évoquée est l'accumulation de ces fameux sous noirs dans les tirelires et les fonds de tiroir, alors que les autres pièces de monnaie sont employées généralement pour payer le tarif d'autobus, pour acheter des marchandises bon marché ou dans les distributeurs automatiques.

La compagnie Brinks, la société de convoyeurs de fonds qui livre l'argent aux banques et aux grands magasins, a reçu des coups de téléphone de clients qui réclament désespérément des pièces d'un cent.

«Nous essayons de ramasser tout ce que nous pouvons», précise un directeur de la région de Windsor.

La Monnaie royale canadienne frappe annuellement 750 millions de pièces d'un cent, comparativement à 100 millions de 25 cents et 160 millions de pièces de 10 cents. Et frapper des pièces d'un cent peut coûter deux fois plus cher que la valeur des pièces fabriquées.

Un porte-parole de la Monnaie royale, M. Murray Church, explique qu'on pourra arrêter d'en produire seulement lorsque les commerçants commenceront à arrondir le prix de leurs marchandises, y incluant les taxes, ou que les consommateurs refuseront les «sous noirs» qu'on leur rend à la caisse.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

ROTIN ORIENTAL
ERRATUM
Dans nos éditions du 18 juillet à la page A 4, du 19 juillet à la page A 7 et du 20 juillet à la page A 22, le numéro de téléphone inscrit dans les annonces de Rotin Oriental aurait dû se lire comme suit:
278-2650
Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

POUR LES
mordus du vélo

Véronique Le Flaguais
Porte-parole 1991
Randonnée à bicyclette
foresterie noranda
150 km
BERTHIERVILLE - TROIS-RIVIÈRES
10-11 août 1991
Information
Le Tour de l'Île de Montréal Inc.
(514) 847-8687
Plus que quelques jours !
Au profit de la Société canadienne de la sclérose en plaques (Division du Québec)

RÉSULTATS
loto-québec

loto-québec

duo — Tirage du 91-07-26

NUMÉROS	LOTS
765063	100 000 $*
65063	1 000 $*
5063	100 $*
063	25 $*
63	5 $*

*La valeur du lot est doublée lorsqu'un billet gagnant contient le symbole «2X».

La Mini — Tirage du 91-07-26

NUMÉROS	LOTS
477903	50 000 $
77903	5 000 $
7903	250 $
903	25 $
03	5 $
47790	1 000 $
4779	100 $
477	10 $

La Quotidienne — Tirages du 91-07-20 au 91-07-27

	3	4
SAMEDI	275	6225
LUNDI	275	1430
MARDI	078	9602
MERCREDI	413	1252
JEUDI	443	8203
VENDREDI	613	9333

Banco — Tirage du 91-07-26

04	05	06	09
10	15	19	24
31	36	38	40
41	49	51	52
54	61	69	70

Prochain tirage: 91-07-29

Inter Plus — Tirage du 91-07-26

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS MOBILES	
176703	250 000 $	03574	1 000 $
76703	2 500 $	2283	100 $
6703	250 $	939	25 $
703	25 $		
03	10 $		

Provincial — Tirage du 91-07-26

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES		NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES	
NUMÉROS	LOTS	LOTS	NUMÉROS
2582771	500 000 $	100 000 $	2730464
582771	5 000 $	50 000 $	2569409
82771	500 $		3422168
2771	100 $		
771	25 $	5000 $	
71	5 $	1101069	2475890 3943696
4019556	250 000 $	1269139	2528662 4076639
019556	5 000 $	1715182	3485891 4588721
19556	500 $	1970679	3681458 4961409
9556	100 $	2234749	3704282 4994807
556	25 $	2290315	3855953
56	5 $		

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MAINTENANT
UN AN ROUILLE À MONTREAL

ÉCARTS DE TEMPÉRATURE.
Votre véhicule est soumis à des écarts de température extrêmes, passant de - 40°C à + 40°C (gel et dégel) occasionnant l'évaporation des produits fluides et le fendillement des enduits solides.

ÉPANDAGE D'ABRASIFS.
L'épandage de calcium et de sable sur nos routes en hiver additionné à l'humidité, provoque l'accumulation d'un mélange extrêmement corrosif aux endroits stratégiques du véhicule (joints de tôle, coins et replis).

NE VOUS Y FIEZ PAS.
Les apparences sont trompeuses, une auto après quelques années peut ne pas montrer de traces de rouille. Mais attention! L'humidité, le sel et la saleté emprisonnés dans les fissures et les replis de la tôle, sont le terrain de prédilection de la corrosion et vous ne pouvez le voir.

IL N'EXISTE PAS DE PRODUIT MIRACLE.
Les produits qui prétendent éliminer la rouille à long terme en obstruant tous les orifices, provoquent dans les faits un problème plus grave. Avec le temps ils sèchent, se fendillent et facilitent l'infiltration de l'eau, créant des nids de pourriture. La rouille ça se contrôle, mais pas de cette manière.

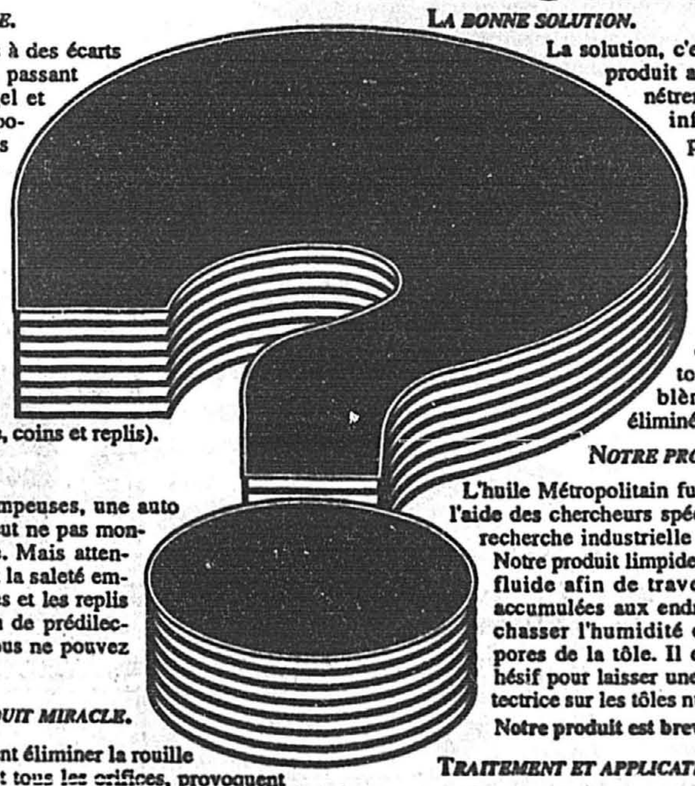

LA BONNE SOLUTION.
La solution, c'est l'application d'un produit assez fluide pour pénétrer les pores du métal, infiltrer les moindres plis et recoins, chasser l'eau et recouvrir toutes les parties stratégiques d'une mince pellicule protectrice suffisamment solide pour arrêter la rouille pendant un an. Il suffit de répéter l'opération tous les ans et le problème de la rouille est éliminé à tout jamais.

NOTRE PRODUIT.
L'huile Métropolitain fut mise au point avec l'aide des chercheurs spécialisés du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Notre produit limpide et sans odeur est très fluide afin de traverser les poussières accumulées aux endroits stratégiques, en chasser l'humidité et pénétrer dans les pores de la tôle. Il est suffisamment adhésif pour laisser une mince pellicule protectrice sur les tôles nues.
Notre produit est breveté®

TRAITEMENT ET APPLICATION.
Chez Antirouille à l'huile Métropolitain, vous êtes assurés des services de techniciens spécialement formés pour chacune des opérations du traitement. Vous pouvez tout observer grâce à nos vastes baies vitrées.

Spécial 49.95$
10$ de rabais sur le prix régulier de 59.95$
Jusqu'au 10 août 91.

Antirouille à l'huile Métropolitain ?
Montréal, 6951, boul. Les Galeries d'Anjou 356-1519
Longueuil, 640, boul. Roland Thérien 651-5531
Laval, 600, boul. Saint-Martin Est 668-9883

La Valeur ET L'ÉPARGNE !
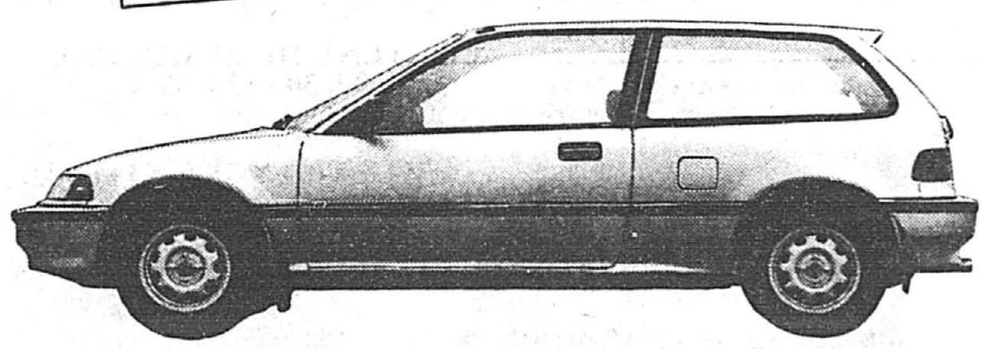
HONDA
Civic hatchback
Voyez tous ces accessoires standard !
Moteur 16 soupapes à injection • Boîte manuelle • Direction à crémaillère • Freins assistés • Télécommande du hayon • Télécommande de la trappe d'essence • Dégivreur de lunette • Glaces teintées • Désembueurs de glaces latérales • Pneus radiaux quatre saisons
À PARTIR DE
8 595$
5 ANS GARANTIE 100 000 KM
Transport, préparation et taxes en sus
QUANTITÉS LIMITÉES
faites vite!
LES HONORABLES
HONDA

PRIX DE LA CHANSON FRANCOPHONE
FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC

LES LAURÉATS 1991

FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC

DU PRIX DE LA CHANSON FRANCOPHONE
DU FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC

PRIX DE L'ESPACE FRANCOPHONE
Cheb Khaled (Algérie)
Pour sa ferveur communicative, pour le talent qu'il a mis à donner un destin mondial à une musique d'inspiration régionale.

PRIX DE LA MEILLEURE PRESTATION SCÉNIQUE
Carole Laure (Québec)
Pour l'absolue modernité de sa démarche; pour sa vision du spectacle qui réunit théâtralité, sensualité et dynamisme; pour avoir fait la preuve qu'esthétisme et émotion peuvent aller de pair.

PRIX DE LA CHANSON D'EXPRESSION FRANCAISE
Philippe Léotard (France)
Pour un coup de foudre à haute altitude, pour un requin drôle seul dans son imper. On l'aime, parce que...

PRIX SPECIAL DU JURY
Salif Keita (Mali)
Pour à la fois ses sonorités, ses compositions, l'authenticité de ses propos et la fidélité à ses origines, bref: pour l'émotion intense qu'il a su nous transmettre avec élégance et sobriété.

PRIX HOMMAGE
Luc Plamondon (Québec)
Pour la qualité et le rayonnement de son oeuvre et pour son engagement à la défense des droits des artistes et de leur création.

PRIX TÉLÉMÉDIA
Marjo (Québec)
Les spectateurs de cette édition du festival d'été international de Québec ont participé en grand nombre au Prix Télémédia du spectacle le plus populaire et une majorité de vote est allé à Marjo.

MENTIONS SPÉCIALES Steve Faulkner (Québec); Ismaël Lô (Sénégal)

Parraine par Hydro-Québec — KLM — Club Aventure — CITF 107,5 FM QUÉBEC

Un juge refuse le droit à un détenu de se suicider

Presse Canadienne
CHARLOTTETOWN

■ Un juge de la Cour suprême de l'Ile-du-Prince-Edouard a refusé vendredi à un homme inculpé de meurtre de se suicider.

Roger Lee Burke, 37 ans, qui avait cessé de s'alimenter, avait demandé à la cour jeudi d'ordonner au personnel de l'hôpital psychiatrique de Hillsborough, où il est interné depuis le 18 juillet, de le laisser se suicider.

Le juge a refusé d'accéder à sa demande disant qu'il n'avait pas assez d'informations pour prendre une décision. Il n'a pas non plus voulu accepter la demande d'injonction de l'hôpital visant à nourrir M. Burke de force.

Le président du tribunal a déclaré que l'hôpital ne devrait pas faire face à des poursuites criminelles si les responsables décident de forcer M. Burke à se nourrir, mais a ajouté qu'il pourrait y avoir une poursuite au civil.

«Je souhaite vous communiquer mon désir de mettre un terme à mes jours, et mon désir d'obtenir la permission de le faire, à la suite d'une décision personnelle que j'ai prise librement», a déclaré M. Burke à la cour.

Celui-ci a été interné cinq jours après avoir tenté de se suicider dans un centre de détention en se coupant les veines des poignets avec un cendrier cassé. Il est accusé d'avoir tué sa voisine en lui tranchant la gorge le 9 avril.

Son avocat, Me John MacDougall, a affirmé que la Charte canadienne des droits et des libertés autorisait son client à se suicider. Aucune loi au Canada n'interdit de mettre fin à ses jours, selon lui, bien qu'il soit illégal d'aider quelqu'un à se tuer.

L'avocat de l'hôpital, Me Judith Haldemann, a déclaré pour sa part qu'en vertu de la Charte des droits l'hôpital avait l'obligation de faire respecter le caractère sacré de la vie, y compris en nourrissant de force M. Burke si cela était nécessaire.

L'Office de protection du consommateur a fait condamner 40 entreprises

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ L'Office de la protection du consommateur a obtenu, en juin, 40 jugements de la cour du Québec condamnant autant d'entreprises commerciales ou administrateurs de commerce à des amendes totalisant 146 650 $.

Les plus fortes amendes ont été imposées dans le domaine des studios de santé (61 100 $) et de la publicité à sensation (42 900 $). Viennent ensuite la publicité destinée aux enfants (19 500 $), l'automobile (6000 $), les voyages (6000 $), les meubles (5550 $), l'habitation (4200 $), les agences d'emploi (1200 $) et le courtage de prêts (200 $).

Ainsi, le Club de santé Vaudreuil, de Pincourt, et son administratrice Rachel Lirette ont écopé d'amendes respectives de 48 000 $ et 6000 $, pour des infractions concernant principalement la perception en un seul versement du paiement des consommateurs, alors que la Loi sur la protection du consommateur en exige au moins deux et à intervalles réguliers.

La Société Internationale D.M.D., le Centre d'enquêtes internationales de parapsychologie (C.D.I.P.) et son administrateur Patrice Runner ont été condamnés, dans le district de Québec, à 42 900 $ d'amendes, pour avoir fait croire que «Sophros», un faux voyant, existait vraiment et pouvait prédire, contre rémunération, les numéros de loto.

Trois publicitaires ont dû verser au total 19 500 $ d'amendes pour avoir fait de la publicité dans des médias rejoignant une majorité d'enfants de moins de 13 ans.

Ce sont les agences torontoises Vickers & Benson Advertising Ltd. et Bozell Palmer Banner Inc. ainsi que Les Éditions Télémédia de Montréal — qui avait fait paraitre, dans la revue ZIP d'octobre 1989, une annonce de céréales sous forme de bande illustrée.

Durant les six premiers mois de 1991, l'Office de la protection du consommateur a fait condamner en cour du Québec quelque 200 commerçants à des amendes se chiffrant à près de 585 000 $.

700 MULTI•POINTS
CHAQUE SEMAINE, SUR "VIDÉOTRON PROPOSE" CÂBLE 2!

500 MULTI•POINTS
CHAQUE SEMAINE SUR VIDÉOWAY

DES POINTS EN PLUS AU QUIZ MULTI-POINTS CÂBLE 28!

CÂBLÉS? BONS POINTS POUR VOUS

Vidéotron, des points qui tombent à point.

Avec Vidéotron, non seulement vous pouvez suivre vos émissions préférées et choisir parmi une programmation de haute qualité, mais vous pouvez en plus accumuler des milliers de points Multi-points!
Pour les collectionner, vous n'avez qu'à regarder chaque jour l'émission **"Vidéotron propose", câble 2,** dans l'écran central. En plus de connaître les meilleures émissions de la soirée pour mieux faire votre horaire, vous pourrez accumuler **100 Multi-points par jour, comme ça, chez vous!** Et comme l'émission passe toutes les heures à la demie de l'heure entre 9 h 27 et 19 h 27, ramasser des points avec Vidéotron devient très, très facile.
Quand vous voyez les codes apparaître, vous les entrez sur votre calculette...un point, c'est tout!
Et si vous êtes abonné à Vidéoway, vous pouvez accumuler 500 autres points par semaine!
Consultez simplement les banques de service de Vidéoway, case 4 Courrier, rubrique "Club Multi-points", tous les détails s'y trouvent!
De plus, vous pouvez accumuler encore des points en participant à un quiz facile et amusant, le **Quiz Multi-points!** Ne le manquez pas, suivez-le chaque jour, câble 28, à 9 h, 13 h, 17 h, 21 h, 1 h et 5 h.

Le Club Multi-Points en trois points
Multi-Points, c'est une façon moderne et excitante de se procurer des produits de qualité, en faisant plein d'économies.
Le Club Multi-Points vous fait aussi participer chaque semaine à de nombreux tirages; une voiture, deux voyages au Club Med et un bon d'épicerie de 1000$!
Chaque semaine, une voiture et deux voyages à gagner!
Comment faire? Très, très facile.
Vous n'avez qu'à accumuler les points sur une calculette spéciale, que vous échangez contre des produits à petits prix. Et vous êtes automatiquement éligible aux tirages hebdomadaires simplement en étant membre du Club Multi-Points!
Mais pour commencer, il faut devenir membre. Appelez-nous au plus tôt, au Club Multi-Points: Montréal 251-8688
En région 1 800 563-8688

CLUB Multi-points
ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

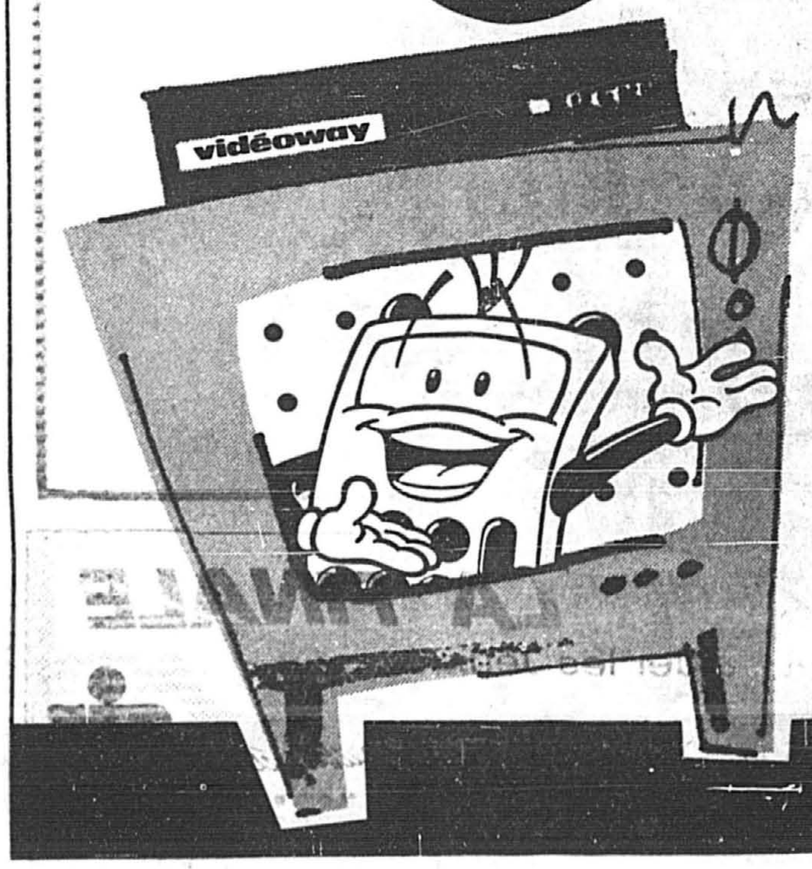

Plus $ TVA La Presse CKAC 73 AM CITE 107,5 FM POSTE MAIL BANQUE NATIONALE

Vidéotron
Des choix pour chacun

Sainte-Anne-de-la-Rochelle accueille aussi des pèlerins

Presse-Canadienne

SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Tous les 26 juillet, la petite communauté de Ste-Anne-de-la-Rochelle, qui compte quelque 200 familles, grossit et devient le lieu de rassemblement de quelques milliers de pèlerins qui viennent rendre hommage à sainte Anne, femme de Joachim et mère de la vierge Marie, afin d'implorer des faveurs de guérison, de santé, de bonheur et de paix.

«Les fidèles sont moins nombreux qu'à Ste-Anne-de-Beaupré, ça facilite notre attention à la prière», a affirmé Laurette Charbonneau, qui accompagnait un groupe d'une cinquantaine de personnes venues de St-Hyacinthe.

Plusieurs centaines de fidèles ont échangé des voeux de paix lors de la messe célébrée en matinée au sommet de la montagne, située tout à côté de l'église. Une vingtaine de prêtres venus de tous les coins de la région ont assisté le célébrant, Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque du diocèse de Sherbrooke.

Des centaines de fidèles réunis à la montagne, Aurore Berger, âgée de 95 ans, était la doyenne. Cette mère de 13 enfants n'a manqué aucun pèlerinage annuel en plus de 80 ans, soit depuis l'âge de 12 ans.

«La fête de Ste-Anne a toujours été très importante dans ma vie, a raconté la vieille dame. Ce n'est plus comme autrefois. Il n'y avait pas autant de monde lorsque j'étais jeune. Je ne garde pas de souvenirs particuliers, mais c'est toujours un peu spécial quand Mgr Fortier vient nous visier pour la messe sur la montagne.»

Des faveurs obtenues? «On vient d'abord exprimer notre foi. À l'église, on obtient des faveurs, mais c'est surtout d'ordre intérieur», répond la fille de Mme Berger, Bernadette Robert, qui fait partie du comité organisateur composé d'une cinquantaine de bénévoles.

Plus loin, Thérèse Métivier et Jeanne-D'Arc Côté accompagnaient leur mère, Violette Trépanier, âgée de 87 ans. À pareille époque, il y a deux ans, la vieille dame avait causé tout un émoi lorsqu'elle s'était perdue en forêt pendant cinq jours dans la municipalité voisine de Bonsecours.

«J'ai bien gros confiance en sainte Anne, a raconté l'octogénaire, très en forme. Quand je lui demande des faveurs, elle me les accorde.»

Sa fille Jeanne-D'Arc a expliqué ne pas avoir oublié la mésaventure. «C'est en reconnaissance pour l'avoir retrouvée que l'on vient remercier sainte Anne aujourd'hui.»

Des jeunes, des enfants aussi, sont venus à Ste-Anne-de-la-Rochelle pour se recueillir et implorer les faveurs de la patronne des lieux. Huit jeunes religieuses de la congrégation des Petites soeurs de Nazareth, une jeune communauté de Napierville dont l'âge moyen des membres est d'environ 27 ans, ont pris part aux célébrations de la journée. Les jeunes religieuses aux costumes gris ont attiré quelques discrets regards interrogateurs.

Des milliers de pèlerins et de touristes

La neuvaine à sainte Anne a culminé hier, jour de la fête de la grand-mère du Christ, avec une messe présidée par l'archevêque de Québec Mgr Maurice Couture et la cérémonie de bénédiction et d'onction des malades. En neuf jours, des dizaines de milliers de pèlerins et de touristes se sont rendus à la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Au cours de son homélie, Mgr Couture a pris soin de préciser aux fidèles que le miracle ne consiste pas nécessairement en gestes merveilleux et inattendus, mais dans la force que l'on trouve à vivre malgré les difficultés.

Nombreux sont ceux qui sont venus chercher cette force, en après-midi, lors de la cérémonie de bénédiction des malades. Des gens âgés, mais aussi beaucoup de plus jeunes et des enfants. Une foule de quelques milliers de personnes, qui étonnait et en imposait par son calme.

À Sainte-Anne-de-Beaupré, deux mondes se côtoient: celui des touristes, venus par curiosité, qui déambulent comme en n'importe quel lieu touristique, et celui des malades et des pèlerins, venus prouver leur foi ou demander une faveur à sainte Anne.

En conséquence, on retrouve deux niveaux de service aux alentours de la basilique. D'abord les commerces de toutes sortes, puis une multitude de services gratuits: aires de repos, stationnement, premiers soins, toilettes...

En première ligne, une armée de bénévoles — les aides de Sainte-Anne — s'emploie à soutenir de son mieux les pèlerins. En tout, ils sont 3500, dont une grosse équipe d'Américains. L'an dernier, selon le président de leur association, Gérard Drouin, les aides ont fourni 13 000 heures de bénévolat pendant l'année.

Car pour ces gens, même si la neuvaine est un moment culminant, le travail ne s'arrête pas là. Jusqu'en octobre, il y aura bénédiction des malades et procession tous les jours.

Le 18 août sera une journée spécialement consacrée aux malades des environs.

ILS ONT GAGNÉ DES VACANCES...

AU BAS-SAINT-LAURENT
Lucie Poirier
Louise Beauregard
Gérard Gamache
Nicole Desjardins
Mireille Andry
Marcelle Rochette
Nicole Émond Roy

AU COEUR-DU-QUÉBEC
Diane F. Lapierre
Marie Alain
Yves Lepage
Christine Boileau
Stéphane Dugas
Juliette Dubreuil
Annette Ouellet
Nicole Scott
Carmen Blanchette

DANS LES LAURENTIDES
Louis Vachon
Raymond Rousseau
Raymonde Brunelle
Raymonde Syratt
Pauline Boisvert
Andrée De l'Isle
Sabin Lemoine

DANS CHARLEVOIX
Pauline Belley
Madeleine Foucrault
Carmen Laflamme
J.R. Allard
Maurice Bonvouloir
Yvette Trudel
Lionel Bellavance
Marguerite Léveillé
Germain Côté
Normand Guay
André Deguire
Johanne Paré

EN ESTRIE
Lise Frenette
Michel Corriveau
Micheline Roy
Claude Gaudreau
Nicole T. Demers
Jocelyne Paquet
Lucie Couillard
Marthe Robert
Solange Larouche
Réjean Labrie

Le Québec, c'est les vacances.

Valeur EN FAMILLE !

HONDA
Familiale Accord

Voyez tous ces accessoires standard !

Moteur 16 soupapes, 2.2 litres • Injection programmée • Climatisation • Programmateur de vitesse • Glaces et rétroviseurs à télécommande • Verrouillage centralisé des portes • Toit ouvrant électrique • Serrures de sécurité aux portes arrière • Fixations pour siège d'enfant • Filet de sûreté/couvre-bagages • Banquette arrière à dossier rabattable • Pneus radiaux quatre saisons

À PARTIR DE
19 995$
Transport, préparation et taxes en sus

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

faites vite!
LES HONORABLES
HONDA

UN SPRINT VITAL POUR LA FINALE

DEMAIN à Laval, on fait un dernier effort pour aider les Jeux.
Il y aura 50 relais d'amitié
pour remettre vos dons.
Participez joyeusement, c'est... Vital!

La Presse

XXVIIe finale des Jeux du Québec 1991
LAVAL... 25 ANS D'AMOUR ET D'AMITIÉ

Informations nationales

Devant Mulroney, Bob Rae pose ses conditions pour un nouvel accord constitutionnel

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse

OTTAWA

■ Tout en posant ses propres conditions à un nouvel accord constitutionnel, le premier ministre de l'Ontario Bob Rae a déclaré hier avoir pleinement confiance en Brian Mulroney pour résoudre la crise qui menace l'unité du pays.

«Je crois sincèrement que le premier ministre a l'instinct nécessaire en matière consitutionnelle pour convaincre tous les Canadiens et leurs gouvernements des possibilités d'un renouveau. La constitution ne doit pas être débattue de façon partisane», a-t-il dit.

MM. Mulroney et Rae ont tenu une discussion de près de quatre heures hier à la résidence d'été du premier ministre canadien au lac Harrington, situé dans le parc de la Gatineau. Il s'agissait du premier tête-à-tête entre les deux hommes depuis l'élection des néo-démocrates en Ontario.

À l'issue de la réunion, M. Rae s'est livré à un vibrant plaidoyer en faveur d'une plus grande collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux. «Nous avons des différences de vues et celles-ci ont parfois été exprimées publiquement. Mais nous devons montrer aux Canadiens que nous pouvons aussi travailler ensemble.»

«Devant la crise qui menace l'unité du pays, il est temps de s'élever au-dessus des débats partisans. Je n'ose même pas imaginer les conséquences d'un autre échec constitutionnel», a ajouté le premier ministre ontarien.

M. Rae a précisé qu'il n'avait pas pris connaissance, hier, des offres constitutionnelles qu'Ottawa entend déposer en septembre. Mais pour que l'Ontario adhère au plan fédéral, celui-ci devra nécessairement prévoir le renforcement de l'union économique canadienne, le maintien des normes nationales des programmes sociaux et le règlement de la question autochtone.

CP LASERPHOTO

Le premier ministre canadien Brian Mulroney et son homologue ontarien Bob Rae ont conversé durant quatre heures, hier, à la résidence d'été du chef du gouvernement fédéral.

Le premier ministre de l'Ontario a par ailleurs demandé au gouvernement fédéral de contribuer à la relance économique de l'Ontario, une province durement touchée par la récession.

«Nous venons de traverser la pire année de notre histoire», a-t-il dit.

Le gouvernement fédéral devraient même aider l'Ontario sur le plan économique pour s'assurer de la pleine participation de cette province aux efforts de renouveau constitutionnel, a suggéré M. Rae. «Les citoyens de l'Ontario seront beaucoup plus réceptifs à l'idée de participer au processus de changement constitutionnel s'ils croient que les gouvernements travaillent pour eux sur le plan économique».

Le premier ministre Brian Mulroney a répondu que sans l'Ontario, aucun accord constitutionnel n'était envisageable. Il a ajouté que les deux hommes ont discuté de plusieurs dossiers économiques, sans toutefois préciser davantage. «Nous devons remettre les Ontariens au travail», a-t-il dit.

M. Rae a, à plusieurs reprises depuis son élection, critiqué la politique économique du gouvernement fédéral, notamment l'accord de libre-échange, l'introduction de la tps ainsi que la politique des taux d'intérêt élevés pour juguler l'inflation. Mais hier, il n'a lancé aucune flèche envers M. Mulroney, affirmant même que celui-ci s'était montré très réceptif.

Néanmoins, M. Rae a dit souhaité une réduction des taux d'intérêt et une diminution du taux de change du dollar canadien pour relancer l'économie ontarienne. Il a toutefois ajouté d'un même souffle que l'heure n'était pas au débat partisan, mais plutôt à l'établissement d'un climat de confiance et de collaboration.

S'il refuse de jouer le rôle de «Capitaine Canada», M. Rae soutient néanmoins qu'il tentera de convaincre ses homologues provinciaux de faire preuve de plus de coopération lors de la rencontre des premiers ministres provinciaux prévue le mois prochain en Colombie-Britannique, et à laquelle le premier ministre Robert Bourassa ne participera pas.

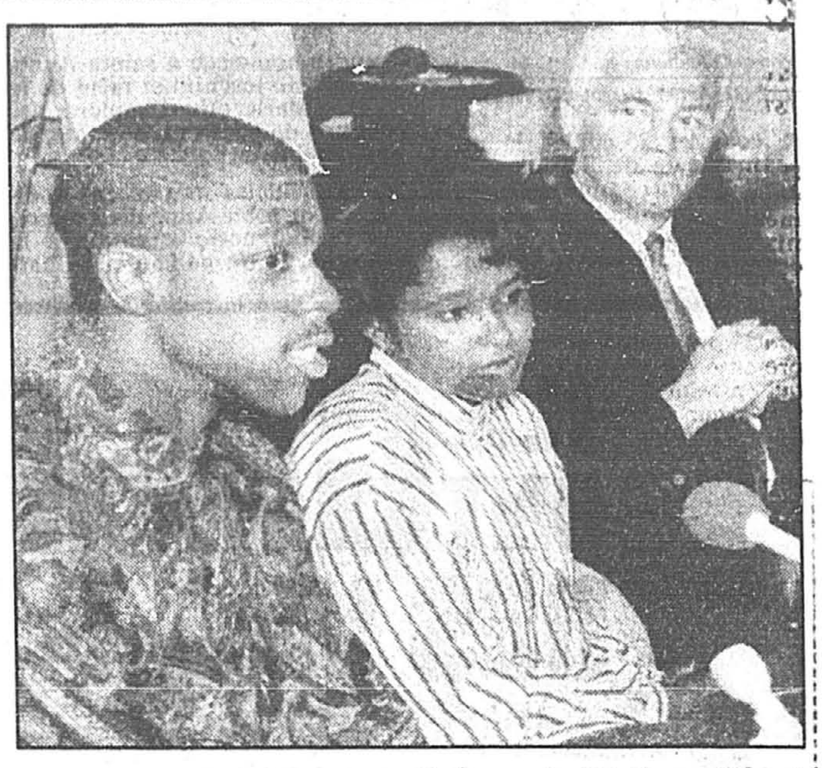

Le Procureur général de la Nouvelle-Écosse Joel Matheson (à droite) a rencontré hier des représentants de la communauté noire de Halifax. PHOTO CP

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse promet d'embaucher plus de Noirs

Presse Canadienne

HALIFAX

■ La Nouvelle-Écosse doit pouvoir compter sur un système de quotas en vue d'inclure plus de membres des groupes minoritaires au sein du personnel du gouvernement et des compagnies avec lesquelles il transige, selon le Procureur général de la province, Joel Matheson.

M. Matheson a réclamé, vendredi, des mesures concrètes et plus vigoureuses comme effort ultime de la province pour calmer la tension raciale, particulièrement à Halifax, où des citoyens noirs ont déclenché des émeutes et attaqués des résidants blancs, la semaine dernière.

«Je ne crois pas que le nombre des individus des groupes minoritaires à l'emploi du gouvernement, aujourd'hui, reflète adéquatement la répartition de la population», a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre de trois heures avec les dirigeants de la communauté noire.

«Des mesures énergiques et des directives fermes doivent être adoptées par le gouvernment, non seulement en ce qui a trait à l'embauche au niveau gouvernemental, mais également à l'étendue de la province.»

Cette rencontre s'est tenue alors que les forces policières se préparaient en prévision d'un autre week-end de tensions, assignant des patrouilles additionnelles dans le secteur des bars du centre-ville.

M. Matheson, ministre responsable de la Charte des droits et libertés, a également annoncé la création d'un comité chargé de conseiller le gouvernement sur les moyens de combattre le racisme.

M. Matheson a précisé qu'il désirait que ce comité soumette, le 1er septembre, un rapport avec des recommandations à l'intention de chacun des niveaux de gouvernement.

1 PISCINE GRATUITE DANS VOTRE COUR
Si Trévi ne réussit pas à installer votre piscine hors-terre dans les 5 jours ouvrables, elle est à vous gratuitement* !

2 AUCUN PAIEMENT AVANT 150 JOURS
Aucun dépôt, aucun intérêt avant janvier 1992**.

3 VACANCES PAYÉES AU Club AZUR VILLAGE HÔTELIER TOUT UN SÉJOUR !
À l'achat d'une piscine hors-terre ou creusée, Trévi vous paie un séjour au Club Azur à Magog***.

DERNIÈRE JOURNÉE

BALANÇOIRE 3 PLACES
Jupe, coussins et marquise inclus
349$ Couleurs et quantités limitées

Algicide 4l ou 8l 2 pour 1

NOUVEAU ET EXCLUSIF
Matelas flottant increvable
89$
COULEURS ET QUANTITÉS LIMITÉES

Aspirateur automatique Mercury® pour piscine hors-terre
199$
QUANTITÉS LIMITÉES

Région de Montréal
Fabreville, Laval 515, boul. Curé-Labelle 622-9801
Ville Lemoyne 2500, boul. Taschereau 465-7701
Châteauguay 115, boul. Saint-Jean-Baptiste 698-2210
Saint-Léonard 5940, boul. Métropolitain Est 255-7014
Pierrefonds 13101, boul. Gouin Ouest 620-8740
Pointe-aux-Trembles 11600, rue Sherbrooke Est 640-4500
Boucherville 1235, rue Ampère 449-2411
Région de Sherbrooke
Fleurimont 1597, rue Galt Est 823-1100

Commanditaire officiel des épreuves de plongeons et de natation des XXVIIe Jeux du Québec.

CET ÉTÉ, C'EST
L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE
Trévi

* Conditionnel à une approbation de crédit. Détails en magasin.
** Sujet à une vérification de solvabilité. Offre valide avec tout achat minimum de 700 $ fait avant le 27 juillet 1991.
*** Cette prime comprend l'hébergement (3 jours et 2 nuits pour 4 personnes) et tout un choix d'activités gratuites !

Mise de côté et contrat de crédit disponibles.

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h
Samedi, de 8 h 30 à 17 h
Selon la loi provinciale en vigueur, tous les commerces de piscines doivent être fermés le dimanche.
Les textes prévalent sur les illustrations.
Les articles photographiés ne représentent pas nécessairement ceux annoncés.

DEPUIS 19 ANS : TRÉVI FABRIQUE, VEND, INSTALLE.

«La seconde phase de la Baie James constitue un génocide culturel pour les Cris», déclare le chef Mathew Coon-Come

Reuter

ESTES PARK, Colorado

■ Un chef Cri du Québec a fait appel aux militants environnementalistes, vendredi, pour obtenir leur appui en vue de faire échec au projet hydroélectrique de la seconde phase de la Baie James.

«Ce projet hydroélectrique représente un désastre écologique qui entraînerait un génocide culturel pour mon peuple», a déclaré le chef Mathew Coon-Come, lors du congrès de la société National Audubon.

M. Coon-Come a expliqué que la réalisation de ce projet résulterait en la destruction de huit importants réseaux de rivières dont dépendent, pour leur subsistance, quelque 10 000 Cris vivant sur un territoire de 373 000 kilomètres carrés, dans la région de la Baie James.

Il a invité son auditoire de 1000 personnes à faire pression sur les compagnies de services d'électricité du nord-est des Etats-Unis, pour qu'elles ne signent pas de contrats avec Hydro-Québec.

La première phase de ce projet a été entreprise au début des années '70 et la seconde phase, en préparation, mettrait en danger, selon les environnementalistes, les lieux de nidification du gibier aquatique.

Prenant la parole en anglais en en langue cri, M. Coon-Come a qualifié la deuxième phase du projet «d'inacceptable et irresponsable».

«Nous sommes très touchés par la question de la Baie James», a pour sa part déclaré le président de la National Audubon Society, M. Peter Berle. «Si les zones de nidification disparaissent, les oiseaux meurent.»

M. Coon-Come a mentionné que de tous les projets de développement hydroélectrique qu'il a visités, autour du monde, aucun n'a encore été arrêté pour des raisons écologiques, mais plutôt pour des motifs économiques.

«Nous devons obtenir des analyses d'experts sur la viabilité économique de ce projet, de façon à pouvoir utiliser de telles données auprès des compagnies de services publics», a ajouté le dirigeant cri. Il a fait valoir que ce projet est basé sur des politiques énergétiques datant des années '70 et que les méthodes de conservation d'aujourd'hui le rendent inutile.

Il a ajouté qu'il tentait, sans succès depuis trois ans, de rencontrer le gouverneur de l'État de New-York, Mario Cuomo, pour le convaincre de décourager les compagnies de services publics de cet état de conclure des contrats avec Hydro-Québec.

Mathew Coon-Come

2 500 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE.*

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :

76619010

Sinon composez à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563 8688.

CLUB *Multi points*

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT !

RÉCOMPENSE PROMISE

PORTE-DOCUMENTS D'ARTISTE VOLÉ

Dans une Suzuki Samourai stationnée à Outremont, derrière la boutique "Dans un Jardin" sur l'avenue Laurier, le 23 juin 1991 entre 18 h et 19 h.

Hauteur 13 1/2", largeur 10 1/2", épaisseur 2"

Contenait entre 20 et 24 diapositives 4" x 5" dans des passe-partout de carton noir, présentant les travaux de l'artiste commercial Heather Price.

RÉCOMPENSE PROMISE POUR LA RESTITUTION DUDIT PORTE-DOCUMENTS OU POUR TOUT RENSEIGNEMENT AIDANT À LE RETRACER.

APPELEZ: (514) 284-5251

SUPER VENTE D'ENTREPÔT

TOUTE LA MARCHANDISE À PRIX RÉDUITS...

Jusqu'à 50%

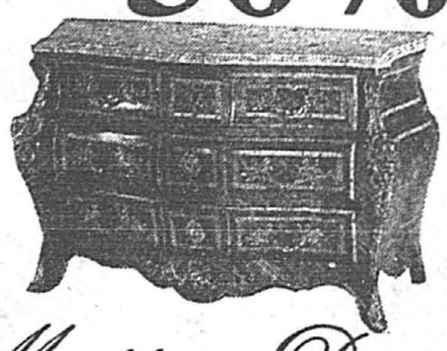

Meubles et Décors Baccarat

6900, boul. Décarie au 2e étage
Au centre Décor Décarie, Montréal
Tél.: 733-8499
Meubles et décors Baccarat
Importateur
Le meuble de style dans toute sa splendeur...

chalet suisse

À 2,99$* y a pas meilleur ailleurs!

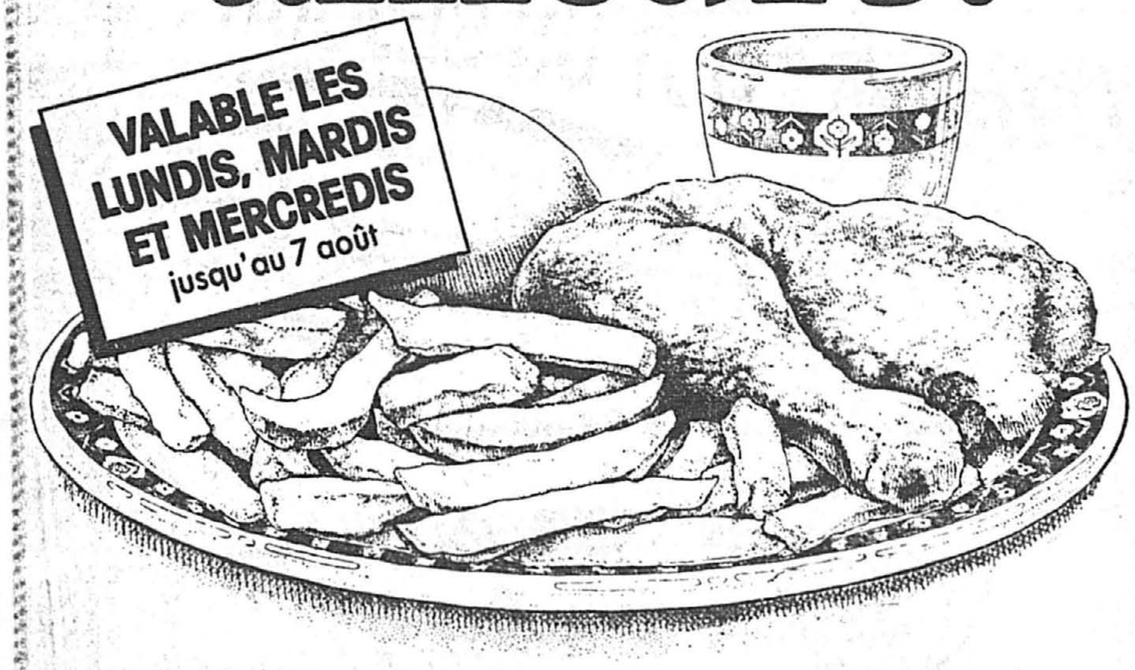

D'ici le 7 août, y a pas meilleur temps pour aller au restaurant... Chalet Suisse. En effet, sur présentation d'un de nos coupons, vous obtenez un délicieux quart de poulet (au choix du chef) avec frites dorées, sauce douce ou piquante et un petit pain pour seulement 2,99$*. Allez-y donc, pour le meilleur et pour le... prix!

*Aucune substitution

2,99 $ Offre de durée limitée

Un repas quart de poulet pour seulement 2,99$

Présentez ce coupon avant de commander et on vous servira un repas quart de poulet pour seulement 2,99$ (aucune substitution). Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet bar-b-q (au choix du chef) avec frites dorées, sauce douce ou piquante et un petit pain. **Offre en vigueur les lundis, mardis et mercredis seulement, jusqu'au 7 août 1991.** Limite d'un coupon par personne, par achat. Non valable avec toute autre offre. Taxes en sus. Ce coupon n'est pas monnayable. Valable à la salle à manger et au comptoir, aux restaurants participants seulement.

chalet suisse. poulet + côtes levées

2,99 $ Offre de durée limitée

Un repas quart de poulet pour seulement 2,99$

Présentez ce coupon avant de commander et on vous servira un repas quart de poulet pour seulement 2,99$ (aucune substitution). Chaque repas comprend un délicieux quart de poulet bar-b-q (au choix du chef) avec frites dorées, sauce douce ou piquante et un petit pain. **Offre en vigueur les lundis, mardis et mercredis seulement, jusqu'au 7 août 1991.** Limite d'un coupon par personne, par achat. Non valable avec toute autre offre. Taxes en sus. Ce coupon n'est pas monnayable. Valable à la salle à manger et au comptoir, aux restaurants participants seulement.

chalet suisse. poulet + côtes levées

chalet suisse®

Y A PAS PLUS BAR-B-Q!

1090, boul. Moody, Terrebonne
1955, boul. St-Martin Ouest, Laval
9305, boul. Lacordaire, St-Léonard
5605, boul. Taschereau, Brossard
999, chemin Chambly, Longueuil
1120, boul. Décarie, Ville St-Laurent
6160, Côte-des-Neiges, Montréal
510, rue Ste-Catherine Est, Montréal
3550, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux

®M. Dép. Entreprises Cara Limitée

Sensass ET ABORDABLE !

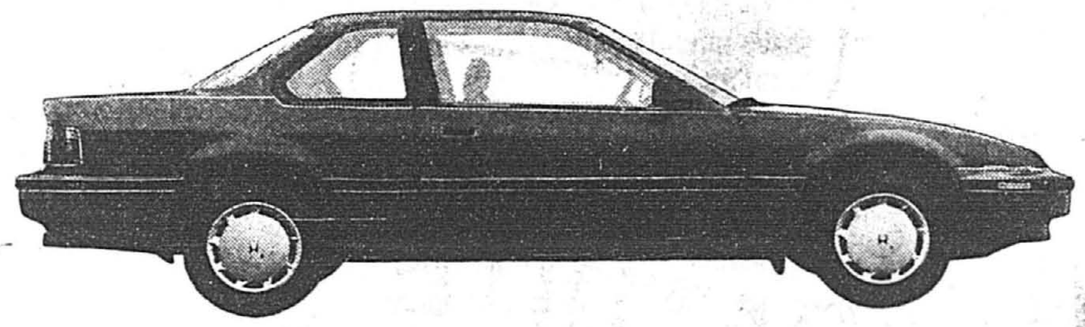

HONDA Prelude S

Voyez tous ces accessoires standard !

Moteur 16 soupapes, 2.0 litres • Injection programmée • 5 vitesses • Programmateur de vitesse • Toit ouvrant électrique • Télécommande du coffre • Télécommande de la trappe d'essence • Antenne électrique • Sièges baquets avant à dossier inclinable • Pneus radiaux quatre saisons

À PARTIR DE

16 995$

5 ANS GARANTIE 100 000 KM

Transport, préparation et taxes en sus

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

faites vite!

LES HONORABLES HONDA

DÉCOUVREZ TOUT
L'ART DE VOYAGER ILLUSTRÉ
EN MILLIERS DE POINTS

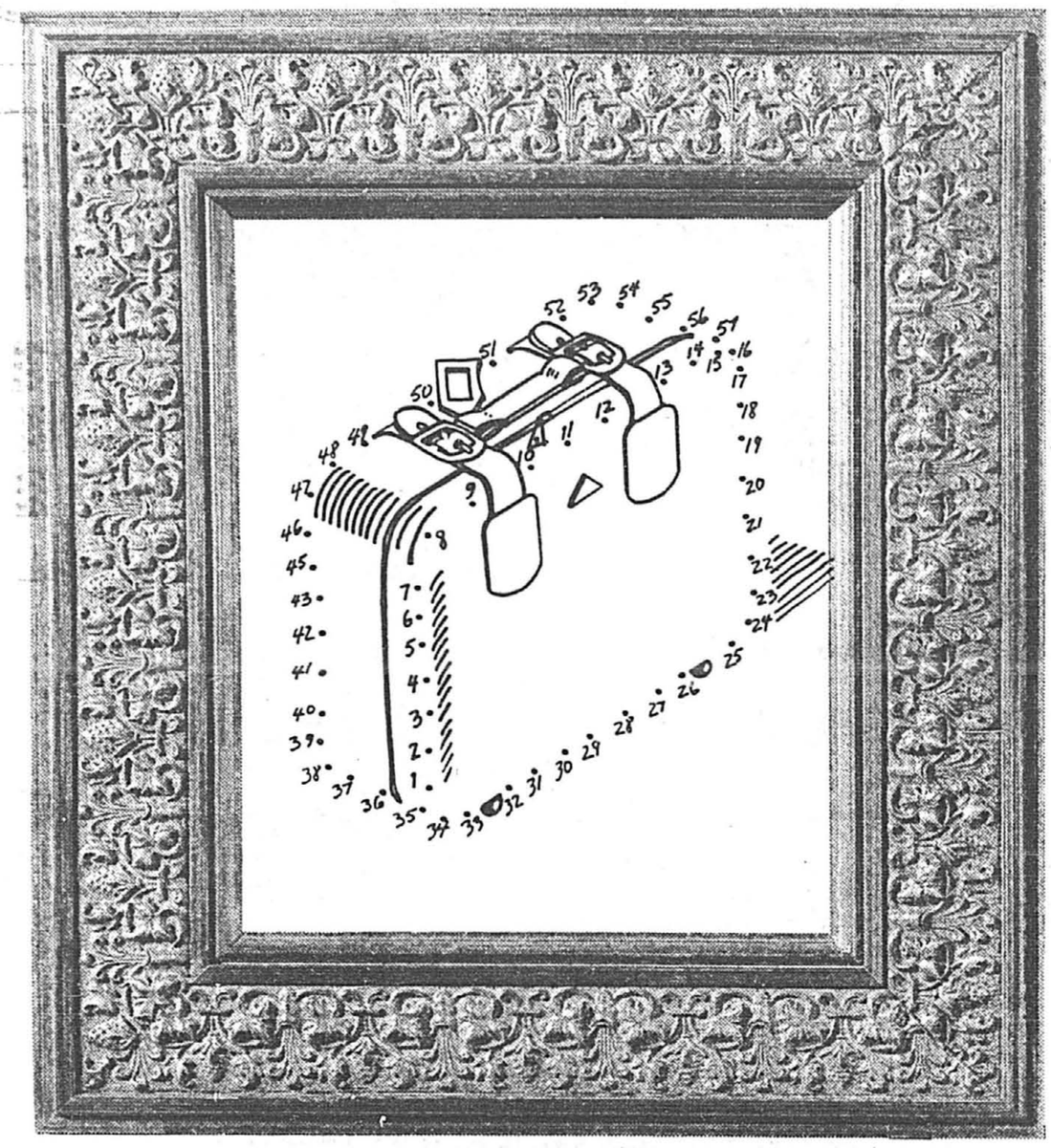

Imaginez qu'en accumulant seulement 7 500 MULTI-POINTS vous mettiez la main sur trois magnifiques valises au bas prix de 39,99 $?

Dans ce cas, il ne serait vraiment pas nécessaire de vous faire un dessin pour vous expliquer que vous avez tout intérêt à lire *La Presse*. Car, une des plus grandes collections de MULTI-POINTS, c'est dans *La Presse* qu'on la retrouve. Dès maintenant... et pour toutes les semaines à venir!

Alors, empressez-vous de rechercher tous les jours dans nos pages les quatre codes qui vous permettent d'amasser des points. Il y a beaucoup d'économies à réaliser sur une foule d'articles, sans compter que, chaque semaine, vous êtes admissible aux **tirages** d'une **Chevrolet Sprint,** de deux vacances au **Club Med** et de **bons d'épicerie.** En tout, c'est près d'un million de dollars en prix qui sont tirés par année!

Pour devenir membre, ou tout simplement pour en savoir plus sur le CLUB MULTI-POINTS, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi-points

La Presse

LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

TVA CKAC 73 AM Plus 5 Vidéotron ltée CITE 107,3 FM POSTE MAIL Société canadienne des postes / Canada Post Corporation BANQUE NATIONALE Notre banque nationale

La crise d'Oka: un modèle pour les autochtones du monde entier

LISA SCHLEIN
de la Presse Canadienne

GENÈVE

■ Les affrontements de l'été dernier à Oka ont «réveillé tout le monde» et encouragé les autochtones du monde entier à revendiquer leurs droits, a soutenu vendredi un leader autochtone canadien à Genève.

M. Andrew Delisle, un Mohawk délégué au groupe de travail de l'ONU sur les peuples indigènes, affirme qu'on lui pose beaucoup de questions au sujet de cet épisode qui en est venu, selon lui, à symboliser le combat pour la liberté de plusieurs peuples autochtones. Oka est au coeur des conversations dans les coulisses du groupe de travail de l'ONU, réuni à Genève pour l'élaboration d'une Déclaration sur les peuples indigènes.

Mais pour l'heure, le sujet n'est pas abordé à l'intérieur même de la salle de conférence, où les débats sont limités au contenu du texte de la Déclaration. Deux tendances s'affrontent: celle qui privilégie les droits collectifs, l'autre qui met l'accent sur les droits individuels.

La question suscite la controverse parmi les délégués, qui y voient un élément clé du texte de la Déclaration sur les droits universels et la protection des peuples autochtones.

Selon M. Delisle, la délégation canadienne a, à un moment donné, mis de l'avant l'extinction des droits collectifs au profit d'une reconnaissance des droits individuels — une position qui lui a valu une solide rebuffade de toutes les délégations autochtones présentes, qui ont fait valoir que leur survie était justement menacée «par la destruction de leurs droits collectifs» et qu'elles entendent bien s'assurer que cela ne se répète plus à l'avenir.

Position canadienne

Tout en affirmant que certains droits collectifs, comme le droit à la terre, sont reconnus au Canada, le chef de la délégation canadienne, M. Denis Marantz, a admis que le type de droits collectifs étendus que voudraient les Mohawks n'existe pas. Mais il existe des moyens de discuter de conceptions de cette nature et de trouver des solutions, enchaînait-il, en rappelant que la prochaine commission royale d'enquête sur les questions autochtones pourrait traiter de la question des droits collectifs.

La suggestion ne soulève pas l'enthousiasme chez les Mohawks, qui restent sceptiques sur la capacité du Canada à trouver une solution au problème quand «ils n'y ont jamais accordé d'attention» au Canada même.

Jusqu'à présent confinés au texte de la Déclaration, les débats s'élargiront la semaine prochaine, pour inclure les questions de développement, ce qui pourrait ouvrir la porte à l'expression des griefs nationaux des différentes délégations.

Les Mohawks, tout comme les autorités canadiennes, considèrent les Nations-Unies et autres tribunes internationales comme d'utiles instruments de pression pour s'obliger mutuellement à faire des concessions. Mais de part et d'autre, on convient qu'en dernière analyse, les problèmes ne trouveront pas leur véritable solution sur la tribune internationale, mais «à la maison», au Canada même.

Ottawa aide des handicapés mentaux à trouver du travail

Presse Canadienne

■ Le gouvernement fédéral a octroyé hier une somme de 335 000 $ qui permetra d'aider 32 personnes âgées de 18 à 35 ans ayant souffert de problèmes de santé mentale à intégrer le marché du travail.

C'est ce qu'a annoncé hier Jean Corbeil, ministre des Transports et ministre responsable de l'Île de Montréal, au nom de madame Monique Vézina, ministre d'État au Troisième âge.

M. Corbeil a remis ce montant à l'organisme Accès Santé Mentale Cible Travail qui «vise à développer l'employabilité des personnes éprouvant des problèmes de santé mentale et obtient des résultats de placement en emploi très satisfaisants», a précisé le ministre.

Le programme Intégration professionnelle de la Planification de l'emploi vise notamment à aider les personnes qui éprouvent des difficultés particulières à trouver et à conserver un emploi.

Alimentation

Mercredi,
dans le cahier
alimentation,
La Presse
vous propose
Être ou
ne pas être
dans son assiette

Un article signé
Françoise Kayler

La Presse

LE SUPER RÉGIONAL
LAURENTIDES
LE JOURNAL DES GENS D'ICI ET D'AILLEURS
publiera
une édition spéciale
insérée
dans le journal
La Presse
SAMEDI PROCHAIN, LE 10 AOÛT
Cette édition spéciale sera insérée dans *La Presse* pour les régions suivantes:
Montréal, Laval, les Basses et Hautes Laurentides
Renseignements à St-Sauveur, tél.: (514) 227-4646

M. BENSON
SOLDE
'PLEIN SOLEIL'

Nettoyage de tapis et divans
à la vapeur
DEUX PIÈCES (moquette) Rég.: 59$ 49$
QUATRE PIÈCES (moquette) Rég.: 109$ 89$
MAISON COMPLÈTE 5 pièces (moquette) 12 marches et 1 vestibule Rég.: 139$ 109$
CANAPÉ Toutes dimensions Rég.: 69$ 59$
Minimum de deux pièces par visite. • Salon et salle à manger attenante comptent pour deux pièces. • Coût pour sous-sol ou salle familiale 2,40$ le mètre carré. • Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossiers non attenants, des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en tissus qui ne se nettoient qu'à sec, rouille et taches rebelles ainsi que pour le traitement de protection des fibres et le désodorisant. • Carpettes exclues. • Frais de déplacement s'il y a lieu.
Lundi au vendredi: 9 h à 17 h
Samedi 9 h à 14 h
Montréal
334-5772
PLUS 50% DE RABAIS
Traitement Scotchgard 3 M POUR DIVANS
TÉLÉPHONEZ-NOUS MAINTENANT POUR ESTIMATION GRATUITE
Satisfaction garantie ou argent remis

Michael Wilson défend l'aide fournie au chantier naval de Lévis

Presse Canadienne
VANCOUVER

■ Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie Michael Wilson a justifié la subvention de 263 millions $ accordée récemment à la MIL-Davie, au Québec, en disant qu'il s'agissait de la meilleure façon d'assurer que la marine canadienne reçoive les bateaux dont elle a besoin.

Il a également affirmé qu'il n'y a pas de rapport entre cette subvention et les problèmes que rencontrent les constructeurs de bateaux de la côte ouest.

Le gouvernement conservateur est critiqué par l'industrie de la construction navale de la côte ouest et ses travailleurs en chômage pour son opération de renflouage financier de la MIL-Davie. On lui reproche aussi d'avoir annulé le contrat de construction du brise-glace Polar 8, en février 1990. C'est à la perte de ce contrat qu'on attribue la plupart des difficultés financières qui affligent la société Versatile Pacific Shipyards, de North Vancouver.

Versatile s'efforce ces jours-ci d'éloigner les créanciers au moyen d'un plan de réorganisation qu'elle a déposé la semaine dernière en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Sans s'engager à maintenir l'installation dans le port de Vancouver, le ministre Wilson a promis de collaborer avec les parties concernées pour déterminer la meilleure façon de maintenir la compétitivité de l'industrie.

Crosbie menace les pêcheurs de Terre-Neuve

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

■ Le ministre fédéral des Pêches, M. John Crosbie, a lancé un appel aux chefs syndicaux, vendredi, pour qu'ils dissuadent une centaine de pêcheurs côtiers d'aller jeter leurs filets dans une zone réservée aux pays de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, à l'extérieur de la limite canadienne de 200 milles.

«Nous allons saisir toutes les prises faites en eaux interdites», a prévenu le ministre, qui a souligné que ces pêcheurs défiaient la loi et mettaient en péril tout le système d'administration des pêches.

Un troisième bateau terre-neuvien, surpris dans la zone restreinte, a été escorté jusqu'à Saint-Jean, vendredi, et les quelque 3000 livres de morue qu'il transportait ont été saisies.

Deux autres bateaux ont ainsi été ramenés à Saint-Jean, cette semaine, devant les protestations des autres pêcheurs terre-neuviens. Les deux capitaines ont été accusés d'avoir pêché illégalement, ce qui les rend passibles d'une amende maximale de 100 000 $.

Les Terre-Neuviens se plaignent de ce que l'eau particulièrement froide cette année de la zone qui leur est normalement dévolue a chassé la morue vers le sud, soit dans la zone des pays étrangers.

Les Terre-Neuviens ont par ailleurs appris deux bonnes nouvelles, vendredi. La première est que les sociétés National Sea Products et Seafree Foods vont rouvrir leur conserverie de poisson de Saint-Jean et embaucheront 136 personnes.

La seconde est que la société Canpak Seafoods va rouvrir sa conserverie de poisson de Gaultois et engager 140 personnes.

Le Cor cherche les francophones

Presse Canadienne
FREDERICTON

■ Le parti Confederation of Regions (CoR) demande à la Cour du banc de la reine de forcer le gouvernement libéral de Frank McKenna à dévoiler ses dernières statistiques sur la langue.

Le CoR, qui est opposé au bilinguisme, invoque la loi sur le droit à l'information pour obtenir le profil linguistique du service public dès maintenant.

Le gouvernement soutient qu'il ne peut fournir les données immédiatement parce que le rapport de cette année n'a pas encore été approuvé par le cabinet.

Consommation

Mercredi, dans le cahier consommation, *La Presse* vous propose **La couture tire son épingle du jeu**

Un article signé **Jean Dion**

La Presse

L'OUEST CET ÉTÉ

les Ailes de l'Ouest
Permis du Québec

VANCOUVER et LOS ANGELES

JUSQU'À 4 VOLS DIRECTS HEBDOMADAIRES
les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Vol direct tous les mercredis du 26 juin au 4 septembre 1991

VOL ALLER ET RETOUR À PARTIR DE 349$

Pour Vancouver (taxes et TPS) 61 $
Pour Los Angeles (taxes et TPS) 75 $

* Il est possible, moyennant un supplément, d'utiliser nos vols au départ de Los Angeles ou de Vancouver les samedis ou les mercredis pour Los Angeles, San Francisco, Las Vegas, et reprendre le voyage soit de Los Angeles, soit de Vancouver vers Montréal sur nos vols.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

25e ANNIVERSAIRE
BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS LINEN CHEST

GRANDE VENTE

JAMAIS NOS PRIX N'ONT ÉTÉ AUSSI BAS!
PORCELAINE, CRISTAL ET ARTICLES-CADEAUX

Royal Doulton
Dès maintenant, ÉPARGNEZ 45% sur les motifs Royal Doulton les plus recherchés

	Rég.	MAINTENANT
Service 5 pces en porcelaine Windermere	62,50	34,37
Fine porcelaine Monaco	275,00	151,25
Fine porcelaine Albany	184,50	101,47
Fine porcelaine Regalia	187,50	103,12

Fine porcelaine Wedgwood
ÉPARGNEZ 45% dès maintenant sur les 25 motifs Wedgwood les plus recherchés

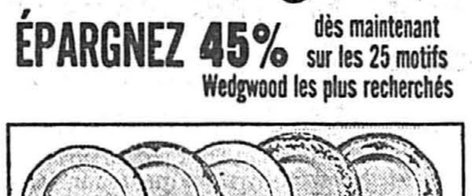

Villeroy & Boch
ÉPARGNEZ 40% sur les meilleurs articles Villeroy & Boch

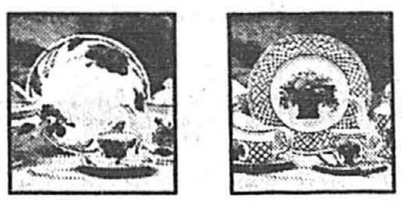

Johnson Brothers
ÉPARGNEZ 60% sur services de 5 pces

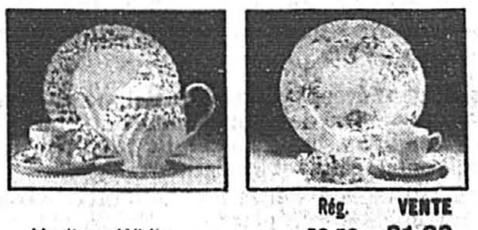

	Rég.	VENTE
Heritage White	52,50	21,00
Regency White	42,00	16,80
Summer Chintz	73,00	29,20
Lynton	78,00	29,20

WEDGWOOD — NORITAKE — HUTSCHENREUTHER — MIKASA — LIMOGES — KAISER — ARZBERG
ÉPARGNEZ JUSQU'À 60% SUR MOTIFS INTERROMPUS (EN MAGASIN SEULEMENT)

OFFRE INCROYABLE!
Service à dîner 20 pces (pour 4 personnes) en porcelaine
39,95$

Emile Henry Poterie culinaire Depuis 1850
Maxime

Attrayants accessoires de cuisson au motif «Maxime»

	Rég.	VENTE
Plat ovale 37 cm	31,00	20,99
Plat ovale 29 cm	20,80	14,49
Plat ovale 22 cm	14,00	9,79
Plat rectangulaire	33,00	22,99
Plat pour lasagne	23,24	15,99
Légumier couvert 27 cm	37,00	24,99
Plat pour soufflé 21 cm	24,60	16,99
Bol pour soupe à l'oignon 14 cm	9,30	6,49
Ramequins	4,60	3,19

Danesco

Une superbe batterie de cuisine de 7 pces

- Va au lave-vaisselle
- Acier inoxydable 18/8 de la plus haute qualité
- Fonds en aluminium laminé pour répartition rapide et uniforme de la chaleur

Rég. 225,00 VENTE 179,95

SOLDE DU MANUFACTURIER
TOWLE

	Ord.	VENTE
A. Santa Barbara Ens. 20 pces (service pour 4)	175,00	49,95
B. Rose Cascade Ens. 20 pces (service pour 4)	175,00	49,95
C. Crosslines Ens. 20 pces (service pour 4)	275,00	99,95
D. Classic Plume Ens. 40 pces en plaqué argent (service pour 8)	400,00	99,95

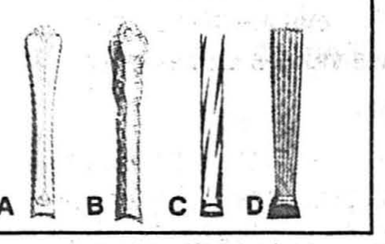

Heritage Silversmiths
L'OFFRE DE L'ANNÉE SUR ARGENT STERLING!
MARCHANDISE EN MAGASIN SEULEMENT

	Rég.	VENTE
Couverts 5 pces Joan of Arc	566,00	189,00
Grand Colonial	587,00	189,00
Prelude	533,00	189,00
Pine Tree	544,00	189,00
Octans	447,00	179,00
Orion	501,00	189,00
Capella	460,00	189,00

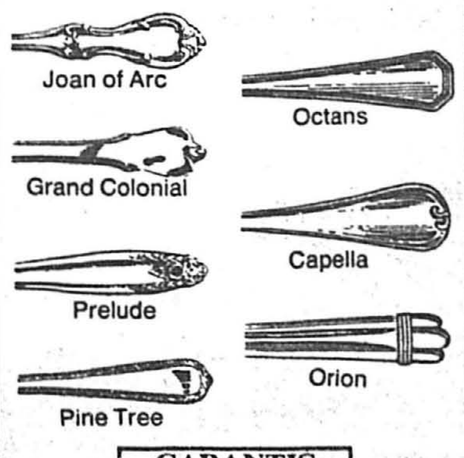

GARANTIS À VIE

SOLDE DU MANUFACTURIER
Vases en cristal Rosaline de MIKASA

de couleurs et styles variés. 18 cm à 26 cm Rég. 41,00 à 67,00

VENTE 15,99 à 24,99
SÉLECTION GÉANTE

NOUVEAUTÉS!
SÉLECTION IMPOSANTE DE MAGNIFIQUES VASES ET ACCESSOIRES DE STYLE ORIENTAL

Jardinière à partir de 49,99

ACHAT SPÉCIAL!
Service à café / thé 4 morceaux (plateau inclus)

ÉPARGNEZ 60%
Rég. 133,00
SPÉCIAL 49,99

ACHAT SPÉCIAL!
Rafraîchisseur à vin en plaqué argent

ÉPARGNEZ 60%
Rég. 80,00
SPÉCIAL 29,99

LISTE DE LA MARIÉE LINEN CHEST

centre rockland
341-7810
En dehors de Montréal, appelez sans frais
1-(800)-363-3832

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST

SANS RISQUE
POLITIQUE DE BAS PRIX GARANTIS
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%.

NOUVEAU!
les promenades de la CATHÉDRALE
Ste-Catherine et University
Téléphone: (514) 282-9525

Le Monde

La Presse

A 14 LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 27 JUILLET 1991

Gorbatchev: la crise annoncée n'a pas eu lieu

Son programme de réformes franchit une première étape

Agence France-Presse
MOSCOU

Mikhaïl Gorbatchev a obtenu hier l'adoption «dans son principe» par le plénum du Comité central du Parti communiste soviétique (PCUS) de son programme pour le parti, mais le document encore incomplet ne sera approuvé définitivement que lors d'un 29e congrès extraordinaire du parti à la fin de l'année.

Durant ces deux jours de débats inhabituellement calmes du «parlement du parti» — dont la réunion devait même être cruciale — la scission annoncée entre réformateurs et conservateurs n'a pas eu lieu et la démission de M. Gorbatchev de son poste de secrétaire général ne s'est pas produite non plus.

Le numéro deux du Parti communiste lituanien Vladislav Chved, un conservateur, a même qualifié ce plénum de «pas sérieux vers la consolidation du parti» et a loué «le caractère constructif» des débats, selon l'agence TASS. Au cours d'une conférence de presse du Parti communiste hier soir, l'économiste Léonid Abalkine a estimé pour sa part que «l'aggravation de la crise du pays, l'effondrement de la production (...) ont fait comprendre aux hommes politiques (du parti) que leurs ambitions ne faisaient qu'aggraver la situation et risquaient de conduire à la catastrophe».

Même M. Ivan Polozkov, chef du Parti communiste de Russie, bastion des conservateurs, a souligné selon l'agence non officielle Interfax que le plénum s'était déroulé «dans un esprit constructif». «Ce qui ne signifie pas que la vie du parti est paisible», a-t-il aussitôt ajouté.

Moins optimistes, d'autres participants au plénum, conservateurs ou réformateurs, considéraient qu'il ne s'agissait que d'un report d'échéances et que la scission se produirait probablement au 29e congrès, qui doit se tenir en novembre ou en décembre.

Le secrétaire général, dont l'engagement toujours plus déterminé aux côtés de l'Occident est peu apprécié par les conservateurs du parti, n'a eu droit qu'à des «critiques correctes et respectueuses», selon un membre de la commission de rédaction du programme, M. Boris Kibiriov. La question de sa démission avait été écartée d'emblée de l'ordre du jour du plénum.

En revanche, les participants n'ont pas épargné leurs critiques au président russe Boris Eltsine et son récent décret sur l'arrêt des activités politiques dans les entreprises et les administrations de Russie. M. Gorbatchev s'y est rallié et a assuré que «toutes les mesures constitutionnelles, pouvant aller jusqu'à un décret du président du pays, seront prises».

Selon Alexandre Bouzgaline — un des dirigeants de la plateforme marxiste (conservateur) et adversaires du secrétaire général au sein du comité central — le résultat du plénum est «une victoire pour M. Gorbatchev, mais seulement du point de vue tactique». «Il n'a réussi à conserver qu'une idée d'unité formelle et non l'unité du parti elle-même», a-t-il souligné à la sortie du plénum.

Pour M. Bouzgaline, les «tendances divergentes (...) sont profondes au sein du parti», mais seul le congrès permettra de «clarifier les différentes forces en présence au sein du parti».

L'approbation dans son principe de ce programme du PCUS qui ne fait plus du marxisme-léninisme la doctrine de base du parti a été obtenue à la très grande majorité des voix, selon plusieurs participants. Le texte fortement inspiré par les idées de la social-démocratie doit à présent être complété et amendé dans les dix prochains jours, puis être publié dans les journaux communistes «pour débat», ensuite retravaillé au cours d'un nouveau plénum en septembre avant d'être soumis au verdict final des délégués du 29e congrès.

Nombre de participants ont souligné l'importance «d'organiser une procédure de désignation des délégués (au congrès) réellement démocratique».

Un vieux moscovite mendie rue Arbat, devant un étalage de bannières et d'affiches communistes. PHOTO REUTER

Pretoria finance toujours des partis namibiens

d'après AFP et Reuter
JOHANNESBURG

Le scandale des fonds secrets s'amplifie en Afrique du Sud: hier, un ancien commandant de l'armée sud-africaine a affirmé à Johannesburg que le gouvernement de Pretoria finançait toujours secrètement des partis namibiens.

M. Nico Basson a précisé sans plus de détails, au cours d'une conférence de presse, que le financement actuel des partis d'opposition namibiens «n'était pas aussi important qu'à l'époque des élections (namibiennes de 1990), mais suffisait à leur fonctionnement».

Cette déclaration intervient au lendemain de la révélation par le chef de la diplomatie sud-africaine, M. Pik Botha, de l'existence d'un financement de 100 millions de rands (près de 35 millions de dollars) accordé l'année dernière par Pretoria à «près de sept» partis namibiens opposés à la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain, actuellement au pouvoir) pour les premières élections dans ce pays.

M. Masson, qui avait déjà déjà fait des révélations en ce sens au mois de juin, a ajouté que l'Afrique du Sud avait mis au point une stratégie de déstabilisation en Namibie en 1989 pour empêcher la SWAPO de remporter les élections. Cette Opération Accord, selon son nom de code, comprenait l'infiltration de l'équipe d'observateurs de l'ONU, des actions de propagande et le meurtre de responsables de la SWAPO, a-t-il précisé.

Nico Basson

«La plupart de ces types (les agents sud-africains) sont encore en train d'opérer en Namibie», a-t-il déclaré. «L'Alliance démocratique Turnhalle (DTA — opposition) continue à recevoir des fonds (...) pour qu'il soient prêts pour la deuxième élection», a-t-il ajouté.

De son côté, le gouvernement namibien a fait savoir que ces allégations confirmaient ce qu'ils avaient toujours cru. Le ministre des Affaires étrangères, Theo Ben Gurirab a indiqué: «Nous avons toujours dit que la DTA était une création de l'Afrique du Sud». «Les sales tours et le chantage n'auront pas leur place dans une démocratie», a déclaré pour sa part le premier ministre, Hage Geingob.

D'autre part, la presse sud-africaine a apporté hier une nouvelle série de révélations sur le financement clandestin du mouvement zoulou Inkhata par le gouvernement De Klerk.

L'hebdomadaire *Weekly Mail*, qui publie en première page une photo du ministre de la Loi et l'Ordre (police), Adriaan Vlok, avec un nez rallongé à la Pinocchio, conteste l'affirmation de ce dernier selon laquelle «l'emploi de chaque centime de l'argent du contribuable (versé à l'Inkatha) a été vérifié».

Le journal publie des extraits de documents internes de la police établissant que M. Vlok avait réclamé une enquête interne sur la destination des fonds. Le mémorandum de la police indique, selon le journal, que la branche syndicale de l'Inkatha, n'a «gardé aucune trace du million et demi de rands (524 000 dollars) et s'est révélée incapable de dire où ils étaient passés».

Le *Weekly Mail* publie également des extraits d'un plan de la police, dit «Omega», qui établit que cette branche syndicale de l'Inkatha était en fait une création de la police. Il cite un autre document interne de la police établissant que le leader de l'Inkatha, le chef Mangosuthu Buthelezi avait connaissance des versements clandestins du gouvernement à son mouvement.

L'hebdomadaire *Wrye Weekblad* affirme que le chef de la police de Durban, le commandant Louis Botha, dont un document publié la semaine passée par le *Weekly Mail* a déclenché le scandale de l'Inkathagate, était un proche de M. Buthelezi. Selon l'hebdomdaire, le commandant espionnait pour le compte du dirigeant de l'Inkatha les ministres du gouvernement «indépendant» (bantoustan) du Kwazulu, dont il est le premier ministre.

L'hebdomadaire *New Nation* (proche de l'ANC), indique qu'il a communiqué à la police le nom de 12 personnes impliquées dans des massacres de voyageurs dans des trains reliant Johannesburg à la banlieue noire de Soweto.

▶REPÈRES

Un rôle militaire accru pour le Japon

DIDIER FAUQUEUX
Agence France-Presse

■ Les États-Unis comptent sur le Japon pour renforcer leur dispositif militaire en Asie et être en mesure de faire face à un éventuel conflit armé régional, selon des sources proches de l'Agence (ministère) de défense japonaise.

Des contacts ont déjà été pris à ce sujet entre le Pentagone et l'Agence de défense en prévision de la visite que doit effectuer en novembre au Japon Dick Cheney, secrétaire américain à la Défense, indique-t-on à Tokyo.

Les États-Unis qui ont décidé de réduire progressivement, pour des raisons budgétaires, leurs troupes stationnées en Corée du Sud (43 000 hommes) et au Japon (50 000 hommes) et de fermer en septembre 1992 aux Philippines la base aérienne de Clark, ravagée par l'éruption du volcan Pinatubo, souhaitent une coopération militaire plus large avec le Japon.

L'ambassadeur des États-Unis aux Philippines, Nicholas Platt, qui vient d'être nommé au Pakistan, a indiqué ce mois-ci à Manille que l'armée américaine pourrait bien utiliser davantage à l'avenir ses bases au Japon à la suite de la fermeture de Clark.

De source japonaise, on précise que le Pentagone voudrait obtenir du Japon un plus grand soutien logistique et l'autorisation d'entreposer du matériel lourd, des armes et des munitions pour les forces américaines.

La préoccupation des États-Unis est de s'assurer que les forces d'autodéfense japonaises (260 000 hommes) intensifient leur entraînement pour pouvoir fournir un appui logistique aux troupes américaines qui pourraient être déployées à partir du Japon pour intervenir dans un conflit régional.

Le Pentagone souhaiterait signer avec le Japon un accord semblable à celui qu'avait depuis 1982 l'armée américaine avec l'ancienne RFA qui garantissait le transport et l'approvisionnement des troupes en cas de crise. Les États-Unis sont partisans d'accroître les exercices communs entre l'armée américaine et les forces japonaises, notamment dans le domaine de la défense aérienne.

Les États-Unis bénéficient au Japon de plusieurs dizaines de bases aériennes et navales, dont celle d'Okinawa (sud) où sont stationnés quelque 24 000 *marines*.

M. Cheney avait rappelé, lors de sa dernière visite à Tokyo en février 1990, que le Japon, lié depuis 1960 par un traité de sécurité avec les États-Unis, était un maillon essentiel du dispositif militaire américain dans cette région.

«Au Japon, comme symbole de notre engagement pour la stabilité en Asie, nous allons remplacer en été 1991 le porte-avion *Midway* par *l'Independence*, un bâtiment plus moderne et plus performant», avait annoncé M. Cheney.

De source proche de l'Agence de défense, on indique que les propositions américaines sont à l'étude et qu'aucune décision n'a encore été prise. Le gouvernement japonais fait généralement preuve de la plus grande prudence lorsqu'il s'agit d'accroître le role de l'armée dont la mission est essentiellement défensive, comme le stipule la constitution du Japon.

Une participation active des forces d'autodéfense aux côtés de l'armée américaine risque de créer des remous dans les milieux politiques où l'opposition, notamment le Parti socialiste, avait forcé le premier ministre Toshiki Kaifu à abandonner en novembre 1990 un projet de loi permettant l'envoi d'unités non combattantes de l'armée japonaise pour des opérations logistiques dans le Golfe.

Une partie de l'opinion publique considère les bases américaines comme une nuisance. Le gouverneur d'Okinawa, Masahide Ohta, s'est rendu cette semaine à Washington pour demander aux États-Unis de réduire leur présence militaire sur son ile et exprimer son inquiétude concernant un possible transfert de troupes américaines des Philippines vers Okinawa à la suite de la fermeture prochaine de Clark.

Bush et Gorbatchev pourraient convoquer la conférence de paix

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les présidents George Bush et Mikhaïl Gorbatchev pourraient lancer les invitations à une conférence de paix pour le Proche-Orient lors de leur rencontre à Moscou, même si Israël n'accepte pas d'ici là d'y participer, a déclaré hier un haut responsable américain.

«C'est certainement une option», a déclaré Brent Scowcroft, conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale. Il a cependant refusé de dire si ces invitations étaient probables. «Ce serait aller trop loin», a-t-il.

M. Scowcroft a répété que les États-Unis espéraient qu'Israël répondrait avant le sommet de Moscou, qui s'ouvre mardi prochain. «Ce n'est pas une échéance. C'est un souhait», a-t-il souligné.

Israël n'a pas encore répondu aux propositions du président Bush sur les termes d'une conférence de paix entre Jérusalem, les pays arabes voisins et les Palestiniens. La composition de la délégation palestinienne reste à négocier.

Le conseiller présidentiel a également démenti que M. Bush ait garanti à la Syrie, comme l'ont rapporté certains médias, que les Israéliens se retireraient du plateau du Golan, occupé depuis 1967, dans une lettre à son homologue syrien Hafez el Assad.

«Il y a eu un malentendu, a-t-il dit. Ce que le président a dit c'est que les résolutions 242 et 338 (du Conseil de sécurité de l'ONU) s'appliquent à tous les fronts, pas seulement la Cisjordanie, et cela comprend les hauteurs du Golan». «En d'autres termes, a poursuivi M. Scowcroft, nous ne reconnaissons pas (...) l'annexion de fait du Golan. C'est la position des États-Unis depuis qu'Israël a procédé à l'annexion. Il n'y a donc rien de nouveau».

Le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk al Chareh, avait déclaré jeudi qu'une lettre de M. Bush au président Assad mentionnait «le refus de l'administration américaine de l'annexion d'un seul pouce du Golan», ce qui avait été interprété comme une garantie américaine d'un retrait israélien.

Aussi, le directeur du bureau du premier ministre israélien, Yossi Ahimeir, avait appelé hier les États-Unis à jouer un rôle «d'intermédiaire objectif et sincère» dans les négociations pour la convocation d'une conférence de paix.

DÉPÊCHES

IRAK
Sanctions US

■ Le président George Bush, déclarant que l'Irak poursuivait des activités «hostiles» aux États-Unis, a prorogé hier les sanctions (commerciales et gel des avoirs irakiens) qu'il avait imposées à ce pays en août 1990 juste après l'invasion irakienne du Koweït. Par ailleurs, M. Bush a annulé deux décrets qu'il avait promulgués à la même époque et qui bloquaient les avoirs du gouvernement koweïtien sous juridiction américaine et empêchaient toute transaction avec le Koweït sous occupation irakienne.

URSS
Mort de Kaganovitch

■ Lazar Kaganovitch, le dernier des survivants parmi les proches collaborateurs de Staline, étroitement associé aux répressions des années vingt à cinquante, est mort à son domicile moscovite à l'âge de 98 ans, a annoncé hier l'agence TASS. Il avait occupé depuis la révolution d'Octobre jusqu'à la fin des années 50 différents postes dans les structures de l'État et à la tête du parti. Il avait été mis à la retraite en 1961 et exclu du parti en 1962. Ces dernières années, il vivait en retraité dans un immeuble de la nomenklatura dans le centre de Moscou et refusait de se prononcer sur la situation politique actuelle.

MAURITANIE
Multipartisme

■ Deux semaines après l'adoption par référendum de la nouvelle Constitution consacrant le retour à un régime civil après 13 ans de pouvoir militaire, la Mauritanie est entrée dans l'ère du multipartisme avec la promulgation jeudi de la loi autorisant les partis politiques, à l'exception toutefois des «partis islamiques». Trente ans après son indépendance, cette évolution constitue une première dans un pays qui avait adopté le système du parti unique sous le régime civil du président Moktar Ould Daddah de 1960 à 1968, avant de connaître une dictature militaire.

L'opposition malgache quitte les négociations

Agence France-Presse
ANTANANARIVO

L'opposition malgache, regroupée dans le Comité des Forces vives, a suspendu hier soir ses négociations avec le pouvoir, jusqu'à la libération de trois «ministres» désignés par l'opposition qui ont été enlevés.

Le Comité des Forces vives (Hery Velona en malgache) avait rencontré des représentants du pouvoir dans l'après-midi, au sein d'un comité tripartite auquel participent également les Églises malgaches.

Trois «ministres» désignés par les Forces vives face au gouvernement en place ont disparu depuis le début de l'opération d'occupation des ministères par l'opposition pour y installer ses représentants, au début de la semaine.

La Fédération des Églises malgaches a de son côté appelé l'opposition et le pouvoir «à arrêter toutes les hostilités». «Nous demandons la fin de l'état d'urgence, des arrestations et de la censure», a encore indiqué la Fédération qui demande aux Forces vives de cesser l'occupation des ministères.

Pendant ce temps, la grève généralisée s'étend dans différentes régions de Madagascar, selon l'opposition au régime du président Didier Ratsiraka. Un militant de l'opposition a été tué, jeudi, par un commando proche du pouvoir dans une rue du port de Toamasina (Tamatave).

Madagascar, faisait remarquer un diplomate, se retrouve avec deux pouvoirs qui ne gouvernent pas: les ministres du gouvernement Ratsiraka abandonnent leurs fauteuils à l'opposition, et les «ministres» des Forces vives occupent des locaux vides où le personnel est en grève. Pour l'instant, le mouvement de contestation ne faiblit pas et le gouvernement ne cède pas.

L'opposition, qui vient d'enregistrer son premier mort à Tamatave, entend rester dans la non-violence mais, a déclaré l'un de ses responsables, «avec des personnes qui kidnappent, il faut renoncer à l'angélisme».

Le Monde

Les Irakiens vendent leurs bijoux pour survivre

Agence France-Presse

BAGDAD

■ Sans revenus depuis l'invasion du Koweit il y a un an, le régime de Bagdad est incapable d'assurer le minimum vital aux Irakiens et beaucoup d'entre eux, pour survivre, vendent leurs bijoux, voire leurs anneaux de mariage, ou bien s'aventurent dans l'illégalité.

«J'achète 70 p. cent de plus d'or qu'avant la crise du Golfe et ce phénomène s'accélère», explique Samir Nafia, un petit bijoutier du quartier commerçant de la rue Rachid, dans le centre de Bagdad.

L'or, en Irak comme dans le reste du monde arabe, est une parure essentielle pour les femmes et une garantie pour le futur. «S'en défaire est un sacrifice, c'est l'ultime étape avant de se résoudre à voler», assure Samir.

Après douze mois d'embargo, l'État irakien est à court d'expédients, l'aide internationale est dépassée par l'ampleur des besoins et les Irakiens ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour éviter la faim.

«Notre économie dépendait entièrement du pétrole et était donc extrêmement vulnérable à un arrêt brutal des exportations», explique le professeur Homan Shamaa, de l'université de Bagdad.

Dans le système irakien dirigiste et centralisé, les importations de nourriture et de médicaments, notamment, dépendaient de l'État qui achetait à l'étranger 70 p. cent de la consommation du pays dans ces secteurs, où les prix étaient contrôlés.

Aujourd'hui, le rationnement des produits de première nécessité subventionnés, imposé immédiatement après l'embargo du 6 août 1990, ne met plus à la disposition des 18 millions d'Irakiens qu'un tiers de la ration alimentaire conseillée par les organismes internationaux. Les magasins d'État, où 1,3 million de fonctionnaires s'approvisionnent à bon marché, apportent un complément dérisoire dans le domaine alimentaire.

L'État imprime de la monnaie pour financer ses dépenses courantes, alimentant l'hyper-inflation sur le marché libre, où les familles se fournissent en produits importés par le secteur privé. L'ONU a calculé que le prix de la farine a été multiplié par 48 en un an, celui du riz par 22 et celui du lait par 19.

Le délégué exécutif de l'ONU dans le Golfe, Sadruddin Aga Khan, estime qu'une famille avec six enfants a besoin de mille dinars (1 dinar irakien vaut 3,2 dollars au taux officiel mais 0,33 dollar sur le marché parallèle) par mois au minimum, alors que les salaires dans l'administration évoluent entre 80 et 250 dinars.

L'épargne privée, gelée dans les banques par le gouvernement au début de la crise, a été libérée en juin mais elle s'est vite épuisée, rongée par l'inflation, selon des experts internationaux.

Reste l'or que les bijoutiers achètent 400 dinars pour un «miskad» (4,95 grammes) pour de l'or à 21 carats. «Il y a beaucoup d'or en Irak, explique Samir, mais des femmes proposent déjà leur alliance. Cela prouve qu'elles ont vendu le reste».

Enveloppée dans un tchador noir, Zeinab négocie six minces bracelets délicatement ouvragés dans l'étroit magasin. Elle raconte qu'elle a huit enfants, que son mari Ahmad Hussein Kadham a été démobilisé il y a deux mois et qu'il n'a pas retrouvé de travail.

Samir pourra revendre les bracelets. «Ceux qui achètent veulent émigrer, ou bien ce sont des marchands qui mettent à l'abri leurs bénéfices», dit-il.

La crise a d'autres conséquences néfastes. «Dans un pays où brûler un feu rouge tenait de la bravoure, la loi est maintenant devenue un concept relatif», affirme un diplomate occidental. Les vols de voitures ont augmenté à Bagdad et, pour récupérer son véhicule, il faut souvent payer «une rançon», sans quoi il sera revendu dans un pays frontalier, l'Iran ou la Turquie, racontent les Bagdadis.

Les organisations internationales font l'expérience de larcins étranges. «On vidange les boîtes de vitesse pour en revendre le liquide. On démonte les pneus des camions», explique le responsable d'une organisation.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

L'enseignement universitaire chez vous

COURS TÉLÉVISÉS

Santé :
PLANIFICATION ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE DES SERVICES DE SANTÉ
INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES ATTEINTES DE DÉFICITS COGNITIFS
INTRODUCTION À LA GÉRONTOLOGIE
EFFETS PHYSIOLOGIQUES DES PSYCHOTROPES

Communications :
CHOIX ET UTILISATION DES MÉDIAS

Aménagement :
HISTOIRE DES FORMES URBAINES

Musique :
SOURCES DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 10 AOÛT 1991

Diffusion par Radio-Québec et Vidéotron

Renseignements : 1-800-363-8876 (sans frais)
Brochure sur demande

(rEP19)

APPRENDRE *POUR AGIR*

LE RESTAURANT OUVRIRA SES PORTES LE 29 JUILLET 91

Moishes DEPUIS 1938
La table des affaires.
RÉSERVATIONS: 845-1696 OU 845-9545

Stationnement gratuit • 3961 boul. Saint-Laurent

L'ANGLAIS À McGILL

Cours de 45 heures débutant la semaine du 3 septembre 1991. Choisissez l'horaire d'une durée de 12 semaines qui vous convient le mieux.

COURS DU SOIR
- 18 h à 20 h ou 20 h à 22 h deux fois par semaine.
- 18 h à 22 h une fois par semaine.

COURS DU MIDI
- 12 h 30 à 13 h 30 trois fois par semaine. (15 semaines)

COURS DU SAMEDI
- 9 h à 13 h.

COURS DU MATIN
- 7 h 30 à 9 h 30 deux fois par semaine.

COURS D'APRÈS MIDI
- 16 h à 18 h deux fois par semaine.

COURS DU DIMANCHE
- 11 h à 15 h.

Droits: 220 $

IL EST NÉCESSAIRE QUE TOUT ÉTUDIANT PASSE UN TEST DE CLASSEMENT POUR POUVOIR PRENDRE CES COURS. LES PLACES SONT LIMITÉES.

Dates des test: les 1er, 6 et 14 août, à 19 h.

Les billets pour le test peuvent être obtenus en personne ou par courrier (veuillez compléter et retourner le coupon ci-dessous). Les droits du test sont de 10$ non remboursables.

EN PERSONNE: Les étudiants doivent se présenter avant la date choisie de 9 h à 18 h 30 du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi, frais payables en espèces.

PAR COURRIER: Les demandes doivent nous parvenir au moins 10 jours avant la date du test. Veuillez préciser la date choisie et joindre un mandat postal.

OUI, j'aimerais obtenir un billet d'admission au test de classement du:
Veuillez cocher l'une des dates suivantes:
☐ le 1er août ☐ le 6 août ☐ le 14 août
NOM.....
ADRESSE.....
.....
Code postal
TÉL. (jour).....

Vous trouverez ci-joint un mandat postal de 10 $. Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse mentionnée en bas.

COURS DU JOUR
- Cours intensifs du 16 septembre au 15 novembre 1991, pour 9 semaines, du lundi au vendredi, de 9 h à 15 h. Les demandes se font en personne. Les droits sont de 1 233 $ payables par chèque certifié, Visa / MasterCard ou mandat postal lors de la demande.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Appelez, écrivez ou venez nous voir au département de langues et de traduction
salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath
3461, rue McTavish
Montréal (Québec) H3A 1Y1
(514) 398-6160

Pour recevoir la brochure ainsi que l'horaire des cours, veuillez appeler le **398-3725.**

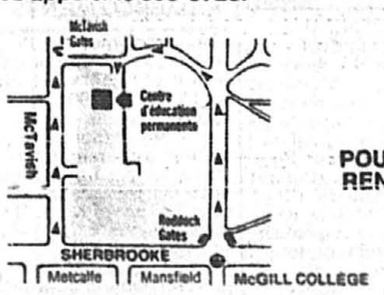

POUR SE RENDRE

Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

Qualité de photo et de service en 1 heure

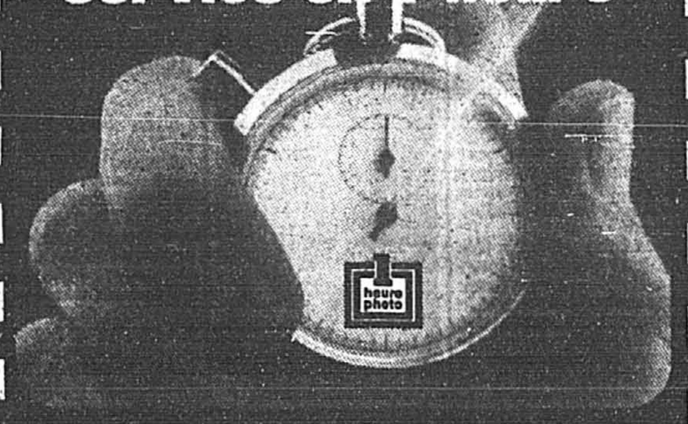

ÉPARGNEZ 5 $

Sur développement 1 heure de film couleur avec ce coupon. Valable jusqu'au 30 sept. 1991. 1 coupon par client. Ne peut être jumelé à d'autres promotions.

heure photo®

L.P.

Centre Japonais de la Photo
Nous aimons être bons...pour que vos souvenirs le soient

Montréal
Carrefour Angrignon 363-4270
Centre Rockland 341-1101
Fairview Pointe-Claire 694-9034
Galeries Lachine 637-0586
Centre D'Achats Forest 325-9963
Galeries D'Anjou 353-6800
Les Promenades de la Cathedrale 849-4877
Centre Eaton de Montréal 842-5133
Place Vertu 333-7232

Rive Sud
Les Promenades St-Bruno 653-2522
Place Longueuil 463-2835

Laval
Plaza Elysée 687-4009
Carrefour Laval 688-6530
Place Rosemère 433-3633

Autres
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke 566-8334
Faubourg Sagamie, Jonquière 548-6462
Place du Saguenay, Chicoutimi 543-0490
Promenades de Sorel 742-9944
Promenades Drummondville 472-3678
Galeries du Cap, Cap de la Madeleine 379-3663

*Le temps peut varier

Espèces en voie d'expédition

Des tarifs qui sautent aux yeux!

TORONTO 129$
NEW YORK 139$

HALIFAX 199$
MIAMI 258$
WINNIPEG 281$

CHICAGO 287$
NASSAU 359$

SAN FRANCISCO 388$
LOS ANGELES 425$

Air Canada

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

-ARSENAULT (Juliette) Montréal
-BEAUDOIN (Charles) Montréal
-BOIVIN (AUDY, Ghislaine) Drummondville
-CHAYER (Clovis) Montréal
-CODERRE (Raoul) Montréal
-COMTOIS (Dr Marcel) Montréal
-CROTEAU (Gérard) Verdun
-DESPATIS (Paul-Emile) Longueuil
-DONALDSON (Allan Anderson) Pointe-Claire
-DUBE (André) Laval
-DUCHARME (CHAGNON, Anna) Montréal
-DUCHARME (Yvonne) Montréal
-GARIEPY MAURICE (Jeannine) Montréal-Nord
-GINGRAS (Denise) Laval
-GOULET (Charles) Ste-Adèle
-GOYER (Gérard) Montréal
-GRIGNON (Dr André) Des Moines, Iowa
-GUERIN (Lorraine) Montréal
-HOUDE (Jean-Guy) St-Hubert
-LAMONTAGNE (Robert) Montréal
-LASSONDE JOINVILLE, Madeleine Montréal
-LEPINE (Gilles E.) Point Pleasant, N.J.
-MAUGER (Jean-Denis) Arthabaska
-MEUNIER (Marcel)
-PARENT (Jacques) Montréal
-PATENAUDE GRENIER, Marguerite
-PERUSSE (Charles Edouard) Longueuil
-RAGOT (S. Agnès, C.S.C.) Nominingue
-RENAUD (Hon. Juge François) Valleyfield
-SORENSEN (Antonio) Jonquière
-ST-AMAND (Robert) Montréal
-ST-PIERRE (Adrien) Lachine

Agnès RAGOT
S. Marie-de-France
C.S.C

À Nominingue, le 26 juillet 1991, à l'âge de 92 ans, est décédée Soeur Agnès Ragot (S. Marie-de-France) C.S.C., de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Croix. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses soeurs: Soeur Thérèse Ragot, C.S.C., Mme Jeanne Patenaude, Mme Antoinette Ragot, son frère M. Raphaël Ragot et un grand nombre de neveux et nièces, d'arrière-neveux et nièces. Elle sera exposée au

Pavillon Saint-Joseph
900 chemin Côte-Vertu
Ville Saint-Laurent

le dimanche 28 juillet de 14h à 22h. Les funérailles auront lieu le lundi 29 juillet à 14h en la chapelle du Pavillon St-Joseph. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Direction:

Urgel Bourgie Ltée

ARSENAULT (Juliette)

À Montréal, le 28 juin 1991, à l'âge de 84 ans, est décédée Juliette Dubuc, veuve de feu Ambroise Arsenault. Elle laisse dans le deuil une soeur Emilienne (feu Abel Chabot), un frère Ferdinand (feu Géraldine Chagnon), un beau-frère Edmond Brodeur (feu Thérèse Dubuc) ainsi que de nombreux neveux et nièces. A sa demande, elle n'a pas été exposée. La mise en terre des restes cinéraires aura lieu à St-Jean Baptiste de Rouville le samedi 3 août à 11 h. Direction funéraire

Urgel Bourgie Ltée
Parc commémoratif
de Montréal

BEAUDOIN (Charles)

À Montréal, le 23 juillet 1991, Charles Beaudoin est décédé à l'âge de 82 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Isabelle Mercier, sa fille Johanne, son petit-fils Frédérick ainsi que ses frères et soeurs, et de nombreux amis. Une messe commémorative, en présence des cendres, sera célébrée en sa mémoire le 29 juillet à 14 h en l'église St-Hippolyte au 1055 rue Tassé, Ville St-Laurent. Parents et amis sont priés de s'y rendre sans autre invitation. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie.

BOIVIN
(AUDY, Ghislaine)

À Drummondville, le 24 juillet 1991, à l'âge de 67 ans et 1 jour, est décédée Mme Ghislaine Audy Boivin. Elle laisse dans le deuil son époux M. Marc Boivin, ses enfants: Marc-André, Hugues (Évelyne Boivin), Myriam (Jacques Blanchard), Élaine (Denis Gagnon), ses petits-enfants: Éric, Marie-Neige, Shawn-Olivier, Renaud. Outre sa famille, elle laisse dans le deuil plusieurs ami(e)s de longue date, ainsi que sa soeur de coeur Mme Rita Picard. Un service funèbre aura lieu à l'église Ste-Claire d'Assise, au 2110 av. de la Normandie, Québec, samedi le 27 juillet à 14h. La famille recevra les condoléances trente minutes avant le service à l'église.
Continuons tous à vivre de bonté, de douceur et de charité, comme elle l'a fait pendant toutes ces années pour qu'il nous soit plus facile de porter la lourde croix de la séparation. Prière d'envoyer vos dons à l'Association des Colostomisés du Québec, au 1557 rue Pierre-Corneille, app. 1, Ste-Foy, Québec, G2E 4W9. Direction des funérailles:

J. Bouchard & Fils Enr.
1290 1ère av.
Québec

995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES

MERCI au St-Esprit pour faveur obtenue. C.J.L.

REMERCIEMENTS à Marie-Reine-des-Coeurs pour faveur obtenue. M.R.

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue. M.R.

CHAYER (Clovis)

À Montréal, le 24 juillet 1991, est décédé M. Clovis Chayer, 79 ans, époux de Madeleine Perron. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Clotilde, Louise, Robert, François, Michel, Clément et Maurice, ainsi que leurs conjoints et ses treize petits-enfants. Exposé aux salons:

Urgel Bourgie Ltée
4848 Papineau
Montréal

Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant à 11h en l'église St-Albert le Grand (4550 Orléans) et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: samedi de 19h à 22h, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à la Société d'Alzheimer de Montréal, 3974 Notre-Dame O., Montréal, H4C 1R1.

CODERRE (Raoul)

À Montréal, le 26 juillet 1991, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Raoul Coderre, époux de feu Thérèse Gosselin. Il laisse dans le deuil ses enfants: Claude (Pierrette Bellemare), Yves, Diane (Michel Cérat), Yolande (Paul-Émile Durand), Carole (Christian de Coursy), ses petits-enfants: Marie-Michèle, Annie-Claude, Caroline, Christiane, Jean-Michel et Mathieu, son frère Camille (Betty), ses belles-soeurs: Mmes Estelle Gosselin et Marie-Claire Gosselin, ses neveux et nièces, plusieurs autres parents et amis. Exposé samedi le 27 juillet 1991 à 19h au salon:

Alfred Dallaire Inc.
2590 rue Rouen
Montréal

Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant à 10h en l'église de la Nativité, 1855 Dézéry, Montréal, et de là au crématorium Alfred Dallaire, Longueuil. Des dons à l'Association du Diabète du Québec Inc. seraient appréciés. Salons fermés dimanche de 17h à 19h.

COMTOIS (Dr Marcel)

À Montréal, le 25 juillet 1991, est décédé, à l'âge de 64 ans, Dr Marcel Comtois, époux de Cécile Plouffe. Outre son épouse, il laisse ses enfants Jean Marc et son épouse, Gabriel et son épouse Joanne Bourgeois, Carole, ainsi que ses petits-enfants. Exposé à la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.
7388 Viau

Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant en l'église St-Gilbert, à 11 h. Inhumation au cimetière Repos St-François D'Assise. Exposé samedi à 14 h. Salon fermé de 17 à 19 h. S.V.P., pas de fleurs, des dons à l a Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Centraide

Pour offrir des dons destinés à la recherche, pour faire don de vos reins à des fins de greffe ou pour en savoir davantage, communiquez avec votre section locale de La Fondation canadienne du rein.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN
Parce que la vie ça n'attend pas!

CROTEAU (Gérard)

À Verdun, le 26 juillet 1991, à l'âge de 76 ans, est décédé Gérard Croteau, époux de Germaine Trépanier. Outre son épouse, il laisse ses filles: Micheline (Marc Decelles), Monique (Michel Lagacé), Christiane (Guy Gosselin), ses petits-enfants: Stéphane, Christine, Martin, Patrick, Julie, sa soeur Marie-Reine (François Major), ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Exposé le dimanche 28 juillet 1991 de 14h à 17h et de 19h à 22h, à la résidence funéraire:

Laurent Thériault Inc
512 de l'Église
Verdun

Les funérailles auront lieu lundi le 29, à 11h en l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, 4155 Wellington, et de là au cimetière St-Paul de l'Île-aux-Noix. Pas de fleurs, des dons à la Fondation du Dr Maurice-Bertrand, 6000 9ème av., Montréal, H1Y 2K5 seraient appréciés. Ouverture des salons, lundi dès 9h.

DESPATIS
(Paul-Emile)

À Longueuil, le 26 juillet 1991, à l'âge de 70 ans, est décédé Paul-Émile Despatis, époux d'Émérilda Boucher. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Paul (Suzanne) et Luce (Robert), ses petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, ainsi que plusieurs parents et amis. La dépouille ne sera pas exposée. Une cérémonie commémorative aura lieu samedi le 27 juillet à 15h en l'église St-Georges (angle Préfontaine et Désaulniers), Longueuil. Des dons à la Société de l'Âge d'Or du Québec (Alzheimer) seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction:

Ed. Darche et Fils

DONALDSON
(Allan Anderson)

À l'Hôpital Lakeshore, le 25 juillet 1991, à l'âge de 79 ans, époux bien-aimé de Dorothy, née Boyle, père dévoué de Pamela (Dr Giles P. Raymond) et Peter (Pamela Allen), cher grand-père de Christine, Valérie et Ashley. Exposé au salon:

Collins, Clarke
MacGillivray, White
222 Autoroute 20
(angle Cartier)
Pointe-Claire

samedi de 19h à 21h. Service funéraire complet en la chapelle du salon, dimanche le 28 juillet à 15h30.

DUBE (André)

À Laval, le 24 juillet 1991, est décédé M. André Dubé, 41 ans, époux de Lise Labelle, père de Jonathan et Anne-Marie. Il laisse également ses parents: sa mère Elizabeth Dubé, ses frères, ses belles-soeurs et beaux-frères, cousins et cousines. Un service commémoratif sera célébré le 2 août 1991 à 10h en l'église Ste-Béatrice à Auteuil et de là au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction:

Urgel Bourgie Ltée

DUCHARME (Yvonne)

À Montréal, le 13 juillet 1991, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Yvonne Ducharme. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Claire Varin, feu Jean Ducharme, Madeleine (Jean Lemay), de Chicoutimi, Lise (Jules Deneweth), de Racine, Hélène, d'Ottawa, ses 10 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants, ses soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposée au salon:

Alfred Dallaire Inc.
2645 H.-Bourassa E.
Montréal

Les funérailles auront lieu à 11h, lundi le 29 courant, en l'église La Visitation, et de là au cimetière de Victoriaville. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association du Diabète du Québec Inc. ou à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi à compter de 9h.

DUCHARME
(CHAGNON, Anna)

À Montréal, le 26 juillet 1991, est décédée Mme Anna Ducharme, 85 ans, épouse de feu Louis Chagnon. Exposée aux salons:

Urgel Bourgie Ltée
4240 Adam
Montréal

Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant en l'église St-Mathias et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

GARIEPY MAURICE
(Jeannine)

À Montréal-Nord, le 26 juillet 1991, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Jeannine Gariépy, épouse de feu Jean Gariépy. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne (Roger Aubry), Jacques (Simone Gallant), Jocelyne (Jean-Pierre Malo), Hélène (Bernard Gallant), Alain (Suzanne Grant). Elle laisse également son frère Conrad Laparé, ainsi que sept petits-enfants et son arrière-petit-fils, ses belles-soeurs, neveux et nièces et ami(e)s. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons:

A. Savaria Ltée
(Membre R.F.A.Q.)
5001 H.-Bourassa E.
Montréal-Nord

pour se rendre en l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 13h et de là au cimetière Repos St-François d'Assise, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: samedi de 19h à 22h, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

GINGRAS (Denise)

À Laval, le 25 juillet 1991, à l'âge de 63 ans, est décédée Denise Gingras. Elle laisse dans le deuil ses cinq enfants, ses petits-enfants, son père, ses frères et soeurs ainsi que plusieurs autres parents et amies. Exposée au complexe:

Urgel Bourgie Ltée
3517 boul. Lévesque O.
Chomedey, Laval

Funérailles lundi le 29 juillet à 14 h en l'église St-Martin et de là au cimetière Parc du Souvenir. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: samedi de 19 à 22 h, dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Frère André pour faveur obtenue. M.M.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. F.A.

MESSE ANNIVERSAIRE

Dame Françoise Desrosiers

La messe anniversaire de Dame Françoise Desrosiers, épouse de Monsieur J.R. Labbé, demeurant au 923 Provencher à Chicoutimi, sera chantée samedi le 3 août 1991, à 19h30, en l'église Notre-Dame de Grâce de Chicoutimi. Parents et amis sont invités à y assister. Direction funéraire:

Gravel et Fils Ltée

REMERCIEMENTS

TOUTANT (Jean)

A la suite du décès de Jean Toutant, survenu le 5 avril 1991, à l'âge de 55 ans, son épouse Marielle Sévigny Toutant, ses enfants Denis et Nathalie Toutant, remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé notre chagrin, soit par offrandes de messes, de fleurs, de dons, visites au salon ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciments comme personnels.

GOULET (Charles)

Subitement à Ste-Adèle, le 23 juillet 1991, est décédé M. Charles Goulet, 66 ans. Il laisse dans le deuil son épouse France Carrier, ses soeurs Réjeanne et Françoise, son frère Yvon, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. A la demande du défunt, il ne sera pas exposé. Une messe commémorative aura lieu prochainement.
Direction: les salons funéraires

Guay Inc.
955 Grignon
Ste-Adèle

GRIGNON (Dr André)

À Des Moines, Iowa, le 25 juillet 1991, à l'âge de 43 ans, est décédé subitement le Dr André Grignon, chirurgien cardio-vasculaire, époux du Dr Constance Joyal Grignon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses quatre enfants: Constance, Adèle, René et Laurent, sa mère Mme Georgette Pauzé Grignon (épouse de feu Dr René Grignon), ses frères: Jacques, Michel (Dr Luciana Barbuio), Gilles (Françoise Préfontaine) et sa soeur Renée (Dr Paul Boutet), ses neveux et nièces: Aline Grignon, Philippe, Mathieu, Bruno et Catherine Boutet, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé aux salons funéraires:

Guay Inc.
146 rue St-Louis
St-Eustache

Les funérailles auront lieu lundi à 10h en l'église de St-Eustache. Inhumation à St-Eustache. Heures des visites: samedi de 19h à 22h, dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h.

GUERIN (Lorraine)

À l'hôpital Juif de Montréal, le 26 juillet 1991, à l'âge de 35 ans, est décédée Lorraine Guérin. Elle laisse dans le deuil son conjoint Anthony, ses enfants Sarah, Sabrine et Sacha, sa mère Germaine, ses deux frères Denis (Lise) et Jacques (Annette), et Sonia. La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital Juif de Montréal pour leur dévouement inégalé, leur compassion; nos remerciements en particulier au Dr David Small et à Esther Dajczman, N. M. Sc. A. Au lieu de fleurs, des dons au département du Dr Small pour la recherche sur le cancer seraient appréciés. Elle sera exposée samedi le 27 juillet au salon:

Alfred Dallaire Inc.
1120 Jean-Talon Est

où une réunion de prières sera célébrée à 16h . Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: samedi de 14 à 17h.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. S.P.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue.C.L.

REMERCIEMENTS

RIENDEAU
(Alexandre)

A la suite du décès de Monsieur Alexandre Riendeau, survenu le 20 mai 1991, à l'âge de 90 ans et 9 mois, ses enfants: Yvette (Jean-Paul Roy), Gilberte, Rita (Roland Pigeon), Andréa (René Fortier), Yolande (Gaétan Barbeau) remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, dons à la Fondation Pierre-Rémi Narbonne, visite au salon ou assistance aux funérailles. Que chacun(e) considère ces remerciements comme personnels.

HOUDE (Jean-Guy)

De St-Hubert, le 25 juillet 1991, à l'âge de 45 ans, est décédé subitement Jean-Guy Houde, époux de Nicole Désilets. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Magali et Marie-Maude, sa mère Rosa Beaupré, sa soeur Marcelle (Eugène Malo), sa belle-mère Marie-Ange Laurion, beaux-frères et belles-soeurs: Gilles Désilets (Céline Massé), Gisèle (Robert Charbonneau), André (Micheline Cyrenne), Jean-Claude (Micheline Thibault), Robert (Ginette Lemay) et Diane (Pierre Black). Il laisse aussi de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire:

Ed. Darche et Fils
258 St-Charles O.
Longueuil

pour se rendre en la cocathédrale St-Antoine où le service sera célébré à 14h et de là au crématorium Darche. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi à compter de 12h.

LAMONTAGNE
(Robert)

À Montréal, le 21 juin 1991, est décédé Robert Lamontagne, fils de Raoul Lamontagne et d'Aurore Bélanger, décédés. Il laisse sa cousine Lise Lamontagne Audet, ses cousins Roger et Royal Lamontagne. Une messe sera célébrée au Centre Jacques-Viger, 1051 rue St-Hubert, le 1er août 1991 à 15h.

LASSONDE
JOINVILLE, Madeleine

À l'Hôpital Sacré-Coeur de Montréal, le 26 juillet 1991, est décédée Mme Madeleine Joinville, 73 ans, épouse de Gaston Lassonde. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Dr Robert (Edwena Goodfellow), Me Richard (Marie Leblanc), Suzanne, Claude (Johanne Tétreault), ses petits-enfants: Mélanie, Michèle, Julie, Anne, Jean-Philippe, Sophie, Louis-Antoine et Gabriel. Elle laisse également sa soeur Cécile Joinville, ainsi que plusieurs parents et amis. Exposée aux salons:

Urgel Bourgie Ltée
790 boul. Ste-Croix
Ville St-Laurent

Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant à 11h en l'église St-Hippolyte (1055 Tassé, coin Dutrissac) et de là au cimetière Parc Commémoratif de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h, lundi à compter de 9h30.

4e ANNIVERSAIRE

Pauline Libersan
(Sanschagrin)
28 juillet 1987
Raymond et Stéphane

REMERCIEMENTS

DUFRESNE (Lucien)

Mme Simone Dufresne et ses enfants Ginette, Gilles et Lyne ainsi que leur conjoint, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de M. Lucien Dufresne, survenu le 13 mai 1991.
Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements comme personnels tant pour dons, messes, fleurs, cartes, affiliations, visites ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS

M. Jean-Paul Perth

À la suite du décès de Jean-Paul Perth, survenu le 13 juillet 1991, son épouse Angèle Zanth-Perth, ses enfants, leurs conjoint(e)s, remercient toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie, soit par offrande de messes, fleurs, cartes, visites ou dons.
Que chacun considère ces remerciements comme lui étant personnellement adressés.
Jean-Paul, veille sur nous, protège nous, guide nous tout au long de notre chemin, jusqu'à ce que nous soyons à nouveau tous réunis.
Angèle et les enfants.

LEPINE
(Gilles E.)

À Point Pleasant, N.J., le 8 juillet 1991, est décédé M. Gilles E. Lépine, frère de feu A. Louis Lépine (Margaret). Il laisse dans le deuil ses neveux: Philip, Paul et John Lépine, ainsi que plusieurs cousins et cousines à Montréal. Un service commémoratif aura lieu à River Edge, N.J., le 7 août 1991.

MAUGER (Jean-Denis)

À Arthabaska, le 26 juillet 1991, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Jean-Denis Mauger, époux de Mariette Bergeron. Il demeurait au 2220 rue Dionne, Plessisville. Les funérailles auront lieu lundi le 29 juillet. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire:

François M. Rousseau
1936 av. St-Louis
Plessisville

à 12h40 pour se rendre en l'église St-Calixte de Plessisville, où le service sera célébré à 13h et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belles-filles: Alain (Line Levasseur), Michel (Lucie Beaudet), Lucie (Normand Rodrigue), ses petits-enfants: Sébastien, Raphaël, Vincent, Francis, sa mère Mme Annette Blanchard, ses frères: Claude (Suzanne Girard), Gabriel, sa belle-mère Rhéa Tourigny, son beau-frère Paul-Marcel Bergeron, sa belle-soeur Raymonde Bilocq, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

MEUNIER (Marcel)

Le 25 juillet 1991, est décédé M. Marcel Meunier, 71 ans, époux de Rita Robin. Il laisse dans le deuil ses filles: Mariette (Pierre Bissonnette), Evelyn (André Bouchard), son fils Yves (Sylvie Prévost), ses petits-enfants: François, Yvan, Isabelle, Dominic et Nicolas, sa belle-mère Elizabeth Robin, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé aux salons:

Urgel Bourgie Ltée
& Parc Commémoratif
de Montréal
3955 Côte-de-Liesse
Ville St-Laurent

Les funérailles auront lieu lundi le 29 juillet 1991 à 14h en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, 4949 av. Verdun. Heures des visites: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h. Des dons à la Fondation des Maladies du Coeur seraient appréciés.

PARENT (Jacques)

À Montréal, le 24 juillet 1991, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Jacques Parent, époux de feu Juliette Blouin. Il laisse dans le deuil ses enfants Denis (Micheline Joly), Guy (Lyne Cantin), André (Carole Martin), Michel (Carole Léger), ses petits-enfants Annie, Sébastien, Isabelle, Jean-François et Stéphane, sa soeur Madeleine, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé à la résidence funéraire:

Magnus Poirier Inc.
7388 rue Viau
St-Léonard

Les funérailles auront lieu lundi le 29 juillet à 11 h en l'église Notre-Dame-du-Foyer et de là au crématorium Magnus Poirier Inc. Heures de visites: lundi de 9 h 30 à 10 h 45.

5e ANNIVERSAIRE

M. Claude Piotte

Cinq ans après ton départ, nous nous souvenons de ton sourire et de ta joie de vivre. Le Seigneur t'a rappelé trop tôt mais c'était sa volonté. Merci de nous aider de là-haut, nous ne t'oublierons jamais.
Ton père Marcel, ta mère Lucie, ton frère Daniel et ta soeur bien-aimée Dominique.
Une messe sera célébrée pour cet anniversaire le 28 juillet 1991 à l'église Notre-Dame-des-Champs à 10h30.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. M.L.

PATENAUDE
GRENIER, Marguerite

À sa résidence, le dimanche 21 juillet 1991, est décédée Marguerite Grenier, épouse de feu Jean-Louis Patenaude, mère de Monique (Georges Lanouette), Maurice (Nicole Crête) et Guy (Pauline Dubuc). Elle laisse aussi ses sept petits-enfants et un arrière-petit-fils.
Des funérailles privées ont eu lieu mercredi le 24 juillet 1991. Des dons à la Fondation du Québec des Maladies du Coeur seraient appréciés.
Direction:

Lakeshore Cardinal Inc

PERUSSE
(Charles Edouard)

De Longueuil, le 25 juillet 1991, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Charles Édouard Pérusse, époux de Thérèse Juneau. Il laisse également dans le deuil ses enfants: Gilles (Nicole Ménard), Jacques (Marielle Dumontier), Jacqueline, Danielle, Lucie (Pierre Lépine) et Richard, ses petits-enfants: Jonathan, Stéphanie et Romy, ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire:

Ed. Darche et Fils
258 St-Charles O.
Longueuil

pour se rendre en la cocathédrale St-Antoine où le service sera célébré à 11h et de là au crématorium Darche. Heures des visites: lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi à compter de 9h. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

REMERCIEMENTS

M. Gérard Desautels

Nous tenons à remercier parents, amis et Cercles d'Age d'Or pour les dons faits à sa mémoire et leurs chaleureux témoignages de sympathie.

Mme Andrée Desautels, Renée et Yves Desautels.

2e ANNIVERSAIRE

Capt. J.N.G. (Bob)
BEAUDRY, c.d.

Ton image demeure toujours présente dans notre mémoire. Nous sentons encore ton doux regard posé sur nous avec tant d'amour et de tendresse. Après un chagrin comme le nôtre, il est faux de dire que la vie continue; depuis 2 ans, il existe un cassure profonde, impossible à combler. Nous t'aimons papa. Les tiens.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. F.D.

NECROLOGIE

M. Gérard Goyer

Montréal, 23 juillet 1991. Gérard Goyer, fils d'Amanda et d'Alfred, a terminé sa traversée terrestre et marche vers la lumière.
Liliane, sa femme et ses filles: Michèle, Colette et Danielle l'accompagnent avec tout leur amour.
Pascale, Émilie, François-Xavier, Louis, David, ses petits-enfants, Yves et Jean, ses gendres, le gardent vivant dans leur coeur.
Que tous ses parents et amis prient pour Gérard et pour la Paix du Monde: c'était son voeu.
Une cérémonie privée a eu lieu dans sa paroisse. Les fleurs pourront être données à l'Hôpital Jean-Talon en remerciement pour la bonté du personnel qui a aidé et aimé Gérard jusqu'à son dernier moment.
Direction:

A. Savaria Ltée
(Membre R.F.A.Q.)
340 Jarry est
Montréal

SORENSEN (Antonio)

Au centre hospitalier de Jonquière, le 26 juillet 1991, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Antonio Sorensen, époux de dame Jacqueline Forgues, demeurant à Jonquière. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19h dimanche le 28 juillet au salon funéraire:

Nault et Caron Inc.
2770 rue de la salle
Jonquière

Les funérailles auront lieu lundi le 29 juillet à 14h en l'église St-Mathias. La dépouille mortelle sera incinérée au crématorium Nault et Caron et les cendres déposées au columbarium Nault et Caron. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants Denis (Johanne Guérette), Suzie, France (François Tremblay), ses parents feu Edouard Sorensen (Marie-Alice Bouchard), ses beaux-parents feu Rodolphe Forgues (Marie Ramsay), ses frères et soeurs Fernand (Gracia Nepton), feu Jeannette (feu Benoit Lebel), Edith (Eugène Lachance), John (Emilienne Bolduc), Eugénie (Gilles Carbonneau), Jacqueline (Jocelyn Gagnon), Roger (Ginette Bourgault), Michel ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les personnes qui le désirent pourront verser leurs dons au Fonds de dotation du Centre hospitalier de Jonquière. Direction des funérailles Nault et Caron Inc.

ST-AMAND (Robert)

À Montréal, le 25 juillet 1991, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Robert St-Amand, époux de Jeanne Gemme. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Éric et Annie, une soeur Raymonde et un frère André, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, ainsi que plusieurs parents et amis. Une liturgie de la Parole sera célébrée samedi à 14h au

Complexe Funéraire
St-François d'Assise
(Membre R.F.A.Q.)
6700 Beaubien Est
Montréal

Heures des visites: samedi à compter de 11h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

2e ANNIVERSAIRE

Alice Ouellet Arel
27 juillet 1989

Aucun mot, aucun geste ne peut traduire notre grande solitude depuis ton départ.
Nous t'aimerons toujours maman. Tes enfants.

NECROLOGIE

Honorable Juge
François Renaud

Mercredi le 27 juillet 1991, au Centre Hospitalier de Valleyfield, est décédé à l'âge de 49 ans, après une longue maladie, l'Honorable Juge François Renaud. Outre son épouse Marie Campeau, il laisse dans le deuil sa fille Marie-France, ses soeurs: Monique (Jean-Claude Billette), Louise (Serge Dyotte), ses beaux-parents: M. et Mme Maurice Campeau, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, son oncle le Chanoine Georges-Henri Cartier, ainsi que de nombreux oncles et tantes. La dépouille mortelle sera exposée au salon:

Ernest Montpetit & Fils
315 Danis
Valleyfield

Les funérailles auront lieu le samedi 27 juillet 1991 à 14h en l'église St-Clément de Beauharnois.

Prière au St-Esprit

St-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourait paraitre difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue, sans dire la demande. G.M.

Exprimez vos condoléances par un don aux Oeuvres du Cardinal Léger

Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde.

Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires.

Nous enverrons à la famille éprouvée votre message de sympathie.

Fondation
Jules et Paul-Émile
Léger
130, av. de l'Épée
Outremont H2V 3T2

1598135-R 995

ST-PIERRE (Adrien)

À Lachine, le 24 juillet 1991, est décédé M. Adrien St-Pierre, 82 ans, époux de feu Graziella Lemay. Il laisse dans le deuil ses enfants: Roland (Carole Demers), Pauline (Guy Caron), Doris (Yvon Bourgault), plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Un service religieux a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Direction:

Urgel Bourgie Ltée

**M

Un incendie criminel détruit un entrepôt, à Pierrefonds

■ Un incendie d'origine criminelle a détruit un petit entrepôt de matériaux de construction, hier matin, à Pierrefonds.

Deux hommes âgés entre 16 et 18 ans, «rasés comme un skin head» et «portant un chandail noir», sont recherchés par la police en relation avec cette affaire. Selon les policiers, un homme aurait vu les deux individus quitter rapidement les lieux, vers 9h, avant que l'incendie ne se propage. Des fusées routières lancées dans l'entrepôt seraient la cause du sinistre.

Hier soir, les policiers n'avaient toujours pas de nouvelles des suspects.

Situé au fond de la cour à bois de l'entreprise Matériaux Coupal, l'entrepôt de quelque 300 pieds carrés contenait notamment des boîtes, des clôtures à neige et des systèmes de ventilation. Une voiture et une motocyclette ont également brûlé près de l'entrepôt.

Les élus de la Côte-Nord veulent combattre les feux de forêt avec des volontaires, mais Québec refuse

Presse Canadienne

BAIE-COMEAU

■ Parce que le ministre des Forêts et la Société de conservation de la Côte-Nord refusent d'employer des volontaires pour éteindre les feux de forêts, les chefs de bande et les maires des MRC Manicouagan et Haute-Côte-Nord doutent de leur volonté «d'arrêter la destruction du patrimoine forestier».

Dans le cadre de l'opération Ruban vert, lancé le 8 juillet, les maires et chefs de bande ont fourni une liste de 400 volontaires.

«Nous nous étonnons donc que la Société de conservation n'augmente pas ses effectifs alors que le feu brûle encore vers le nord», a déclaré hier le porte-parole de la coalition et maire de Baie-Comeau, M. Roger Theriault.

«Le bois, c'est des jobs. Nous ne sommes pas prêts à laisser flamber plus de 5000 emplois sans rien dire», a-t-il poursuivi.

Selon la coalition, l'équipement moderne ne peut compenser totalement pour la main-d'oeuvre sur le terrain et les autorités ont avoué leur impuissance à éteindre les feux complètement. «Pendant ce temps, des centaines de Nord-Côtiers volontaires n'ont pas été appelés par la SCCN», a affirmé M. Theriault.

La Société de conservation de la Côte-Nord n'a pas voulu commenter, hier, les propos de ce dernier. Elle doit le faire aujourd'hui. Le ministre des Forêts, M. Albert Côté, a pour sa part jugé la proposition des maires de «totalement irresponsable», et s'interroge sur leurs véritables intentions.

«Dans les circonstances, nous avons mis toutes les ressources qu'il fallait. Il serait irresponsable d'envoyer des gens dans la forêt sans encadrement», soutient le ministre. Il rappelle d'ailleurs que vendredi dernier, des gens ont dû être évacués rapidement par hélicoptère, dans le secteur du lac Boucher et de la rivière Outardes.

Sur ce, le maire Theriault précise que ce ne sont pas des «commis de bureau et des médecins qui agiraient comme volontaires pour combattre les feux, mais bien des gens qui connaissent le bois et qui y travaillent». Il estime que la SCCN pourrait assumer l'encadrement des volontaires.

Hier, la Société de conservation de la Côte-Nord indiquait que 231 personnes et 19 hélicoptères combattaient les feux de Bersimis et de Forestville (ceux-ci sont contenus) et celui du lac de la Plache, qui est maîtrisé.

Depuis le début de l'année, 3125km carrés de forêt ont été détruits par le feu.

La Commission Kativik retourne dans le Nord

Presse Canadienne

■ Une commission de révision environnementale chargé d'étudier les plans des infrastructures du projet hydroélectrique de Grande Baleine, dont le coût est estimé à 12,6 milliards, tentera à nouveau le mois prochain de jauger les réactions des Inuits face à ce développement.

Mais cette fois-ci, le comité évitera la présence des protestataires cris du Nord québecois qui avaient empêché la tenue d'une rencontre, à la fin juin.

La Commission de la qualité environnementale Kativik a fait savoir hier qu'elle avait accepté les invitations des leaders inuits de Umiujaq et de Iniukjuak pour discuter les changements que le réseau de routes et l'aéroport amèneraient pour ces communautés isolées du Grand Nord.

Les communautés d'Umiujaq et d'Inukjuak sont situées à des centaines de kilomètres au nord de Grande-Baleine, où les résidants cris avaient chahutés les membres de la commission Kativik, le 26 juin, forçant l'annulation des consultations prévues.

«Nous n'entrevoyons aucune difficulté» lorsque la commission visitera Umiujaq et Inukjuak, puisqu'aucun Cri n'y réside, a déclaréle porte-parole de Kativik, M. Richard Tardif.

Les dates de ces rencontres n'ont pas encore été fixées, selon M. Tardif, mais elles se tiendront probablement au cours des deux dernières semaines d'août.

Les Cris prétendent que ce projet, qui entraînera le détournement de cinq rivières et innondera un territoire grand comme l'Ile-du-Prince-Edouard, menace leurs sources alimentaires et leur mode de vie traditionnel.

Un commerçant blesse son agresseur

■ Le propriétaire d'un dépanneur logé à la station de métro Crémazie, au nord de Montréal, a désarmé le voleur qui venait de lui plaquer son couteau contre la gorge et lui en a asséné un coup à la jambe, peu après 19 h 30, hier.

Le voleur a réussi à s'enfuir en courant mais, perdant beaucoup de sang, il s'est effondré un peu plus loin, face au 8869 Saint-Denis, où des policiers l'ont aussitôt rejoint.

L'homme, âgé d'environ une trentaine d'années, a été conduit à l'hôpital Jean-Talon où on le disait blessé gravement mais dans un état stable, sans danger pour sa vie, a indiqué un officier de police.

Quant au propriétaire du dépanneur, un homme du même âge, l'échauffourée lui a laissé des égratignures au cou et au visage.

Il s'apprêtait à fermer boutique quand le voleur a fait irruption dans son commerce.

ALCOOL - DROGUE

un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426

DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

CARNAVAL DES ANTILLES
CROISIÈRES
TOUS LES SAMEDIS SOIR DE 19H À 23H
à bord du St-Louis IV
DÎNER, SPECTACLE, DANSE ET CONCOURS. 39$ tx incluses
BRUNCH du dimanche
DE 11 H À 13 H
ADULTES 22$
ENFANTS 12$
Départ: 300, CHEMIN DU CANAL LACHINE
Les Tours St-Louis
Pour réservations: 367-2840 367-1629

Son prix ne vous coupe pas les jambes.
Son espace vous permet de les allonger.

VU SON GRAND SUCCÈS, L'OFFRE EST PROLONGÉE
MODÈLES 1991 SEULEMENT

La Passat est si spacieuse que vous n'en croirez pas vos yeux!
- Une vraie cinq places
- Dossiers arrière rabattables
- 200 litres d'espace utile
- Climatisation
- Volant réglable en hauteur
- Rétroviseurs extérieurs chauffants
- Radio AM/FM stéréo-cassette

Venez dès aujourd'hui essayer la plus grosse, la plus spacieuse des Volkswagen jamais construites!

Passat LOCATION-BAIL
À partir de: 299$ PAR MOIS*

*Basé sur un bail de 48 mois pour une Passat 4 portes, acompte de 2950 $ ou reprise équivalente. Le 1er versement mensuel et le dépôt de sécurité sont dus au moment de la livraison. Sujet à approbation par Crédit Volkswagen Canada. Flexibilité de l'acompte. Immatriculation, taxes, assurance, frais de préparation du concessionnaire et de livraison en sus. Offre valable jusqu'au 31 juillet 1991. Le prix peut varier selon les modèle et les options choisis.

VCI CRÉDIT VW CANADA INC. FINANCEMENT DE QUALITÉ POUR UN PRODUIT DE QUALITÉ
VOIR VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN PARTICIPANT.
Passat

Mode

Mardi,

dans le cahier

mode,

La Presse

vous propose

Gris Italie

Un article signé

Anne Richer

La Presse

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

PARLEZ ESPAGNOL
Cours pour apprendre à parler espagnol avec une méthode pratique axée sur la conversation.
Jour, soir ou samedi
Institut Latino de Montréal
Tél.: 527-6611

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

YMCA MONTRÉAL
ÉCOLE D'ÉTÉ AU YMCA
★ Français ★ Anglais ★
★ Dactylo sur ordinateur ★
★Introduction à l'informatique ★

5 août — session de 3 semaines pour adultes / session de 3 semaines pour adolescents
9 septembre — session de 7 ou de 3 semaines pour adultes

Tests d'évaluation et inscription:
30, 31 juillet, 27, 28, 29 août, 3, 4, 5 septembre
entre 12 h et 14 h ou 16 h et 18 h

YMCA Centre-ville
1450, rue Stanley (métro Peel)
849-8393 postes 712 et 732

L'INSTITUT CANADIEN DE GESTION DE CRÉDIT ET FINANCE
Section de Montréal
En collaboration avec HEC
LE CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

COURS
LA GESTION DU CRÉDIT I ET II
du 12 septembre au 8 décembre 1991
les jeudis soirs de 18 h 30 à 21 h 30

Le Service du crédit joue un rôle très important au sein de l'entreprise. Les cours de formation spécialisée de l'Institut démontrent l'importance de bien évaluer le degré de risque encouru et les conséquences que peut subir toute entreprise, suite à une analyse incomplète par les responsables du crédit.

De plus, vous apprendrez les procédures et techniques utilisées de nos jours par les gestionnaires du crédit, lesquelles permettront de maximiser les ventes et minimiser les pertes.

ATTESTATION M.C.I.(FIN): L'Institut Canadien de Gestion de Crédit et Finance est une organisation fondée en 1928 dont la mission est l'éducation et la formation des gens oeuvrant dans ce domaine. Le programme d'étude de l'Institut offre des cours de niveau universitaire menant à la désignation M.C.I.(FIN), sceau de compétence et de professionnalisme dans le milieu du crédit.

CANDIDATS: Toutes personnes désirant compléter le programme d'étude M.C.I.(FIN) ou celles qui sont concernées de près ou de loin par les décisions du Service de crédit.

INSCRIPTION: Date limite le 30 août 1991.
Pour plus de renseignements sur les cours offerts par l'I.C.G.C.F., communiquez avec le Centre de perfectionnement au (514) 340-6001.
(Inscriptions limitées - réservez maintenant)

AMATEURS DE MOTS CROISÉS DANS La Presse DEMAIN

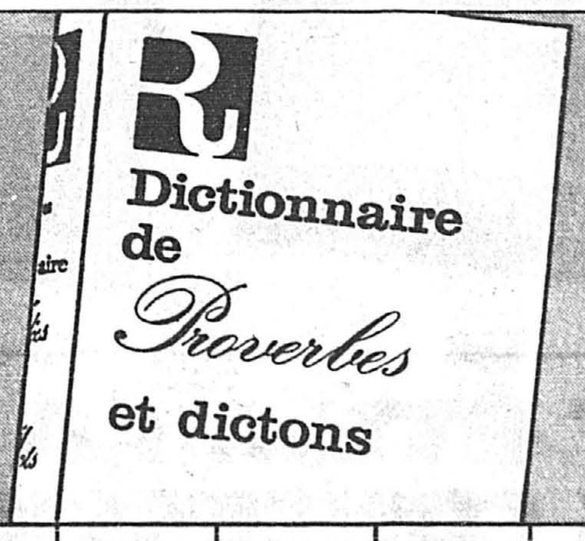

LA SUPERGRILLE DE L'ÉTÉ

En collaboration avec DICOROBERT

100 GAGNANTS RECEVRONT CHACUN UN "*DICTIONNAIRE DES PROVERBES ET DICTONS*" DE LA SÉRIE "*LES USUELS DU ROBERT*" ET UN T-SHIRT "J'AI RÉUSSI"

Les fonctionnaires fédéraux vont prendre du bon temps mardi

À Montréal, les fonctionnaires sont invités à faire la grève du zèle, à ralentir le travail et à faire du piquetage

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ C'est à l'aide de piques-niques, de manifestations et de ralentissements de travail à travers le Canada que les fonctionnaires fédéraux veulent informer le public, mardi prochain, sur leurs revendications syndicales et le risque d'une grève nationale vers la fin de l'été.

Ces moyens de pression s'inscrivent dans le cadre d'un «Jour national de solidarité» organisé par l'Alliance de la fonction publique du Canada.

L'alliance, qui représente 155 000 fonctionnaires, veut ainsi informer le public, mobiliser ses membres et donner un appui moral aux équipes de négociations.

À Montréal, on a choisi pour se faire une variété de moyens de pression. Les 22000 membres de la région métropolitaine sont invités, selon leur fonction, à faire la grève du zèle, à ralentir le travail, à piqueter devant les ministères et des bureaux de députés conservateurs, à arborer des macarons, à ne pas porter leur uniforme, à prendre des pauses-café et de repas prolongées, à refuser d'utiliser leur véhicule ou de faire du temps supplémentaire.

Pour couronner le tout, on parle d'une manifestation au Complexe Guy-Favreau à l'heure du lunch, d'ajouter le coordonnateur montréalais Jean Morin.

Ces manifestations, menées sous le slogan «Services OUI Conservateurs NON», pourraient affecter certains pénitenciers, les aéroports, les bureaux de l'impôt, les douanes et la défense nationale, a précisé M. Morin au cours d'un entretien téléphonique.

Piques-niques

Dans la capitale nationale, on a préféré s'en tenir à des piques-niques, à des conférences, à des manifestations et à des piquets d'information. On ne compte pas perturber le travail et tous les moyens de pression auront lieu à l'heure du lunch.

L'objectif est de donner un appui moral aux équipes de négociations et de convaincre le public que la bataille des fonctionnaires est en faveur des citoyens, a indiqué le coordonnateur régional Mark Pecek.

«On a un long bout de chemin à faire pour faire passer notre message mais je pense qu'on peut y arriver assez facilement. Les gens réalisent que les services fédéraux vont en diminuant», a-t-il ajouté.

Les sept tables de négociations de l'alliance amorceront au début d'août une série de séances de conciliation, sonnant ainsi le début du compte à rebours vers une éventuelle grève nationale.

Mandat de grève

L'alliance a obtenu un mandat de grève de 62 pour cent de ses membres le printemps dernier. Elle pourra légalement déclencher des arrêts de travail sept jours après la remise des rapports de conciliation au président de la Commission des relations de travail, ce qui devrait avoir lieu vers la fin août.

L'alliance s'oppose vigoureusement au gel des salaires pour 1991 et à la limite de trois pour cent d'augmentation pour les deux années suivantes demandés par le gouvernement.

Les syndiqués s'en prennent aussi à la volonté du gouvernement de faire de plus en plus appel à des sous-traitants pour effectuer des travaux effectués par des fonctionnaires. Ils veulent aussi que le principe de l'équité salariale se réflète dans les échelles salariales et ne soit pas seulement reconnu par le biais de paiements forfaitaires.

S'il y avait une grève nationale qui perturberait sérieusement les activités du gouvernement, le Parlement pourrait être rappelé pour adopter une loi spéciale de retour au travail et de gel salarial, a déjà averti le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle.

2 500 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE.*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :
2208737 3
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse
LIRE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT !

L'ÉTÉ ÇA BOUGE!
CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY.
5,9 %
(FINANCEMENT 12 À 48 MOIS)
TEMPO/ TOPAZ 5,9 % OU 1 250 $* DE REMISE
ESCORT/ TRACER 5,9 % OU 1 000 $* DE REMISE
AÉROSTAR/ AÉROSPORT 6,9 % OU 1 500 $* DE REMISE
PICKUPS SÉRIE-F (CABINE RÉGULIÈRE) 6,9 % OU 1 500 $* DE REMISE
CET ÉTÉ... ÇA BOUGE ENCORE PLUS CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY
Ford FORD
Les concessionnaires Ford et Mercury du Québec
Ford MERCURY LINCOLN
ON VOUS EN DONNE PLUS!
* Les acheteurs qui choisissent le financement au lieu du rabais sont éligibles au financement jusqu'à 48 mois au taux de 5,9% à l'achat d'une Tempo, Topaz, Escort ou d'une Tracer ainsi qu'au taux de 6,9% à l'achat d'un Aérostar, d'un Aérosport ou d'un pickup de la Série-F avec cabine régulière. Exemple: pour un montant de 10 000 $ financé à 5,9% annuellement, terme de 48 mois, les versements mensuels sont de 234,39 $, le coût d'emprunt est de 1 250,72 $ et le montant total à rembourser est de 11 250,72 $. Si le financement est de 6,9% annuellement sur un montant de 15 000 $, terme de 48 mois, les versements mensuels sont de 358,00 $, le coût d'emprunt est de 2 208 $ et le montant total à rembourser est de 17 208 $. Sujet à l'approbation du crédit. Cette offre d'une durée limitée ne peut être combinée avec aucune autre offre et s'applique uniquement aux modèles de 1991 et des années précédentes en inventaire chez le concessionnaire. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.